Rapport Seine-Aval 4

LES USAGES RECREATIFS

de l'estuaire de la Seine.

Sirost O., Féménias D.

Décembre 2012

Seine-Aval
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

GIP Seine-Aval
Pôle Régional des Savoirs
115 Bd de l'Europe
76 100 - Rouen

tel : 02 35 08 37 64
http://www.seine-aval.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....5

1- L'estuaire des usages récréatifs.....5

2- Rappel de la commande, échéancier et méthode de travail.....9
21- Organigramme des chercheurs mobilisés par le programme.....15
22- La commande: proposer une radiographie des loisirs dans l'estuaire de la Seine.....16
23- L'échéancier d'une recherche et ses enjeux pour l'avenir.....17
24- Méthodes, échantillons et données recueillies.....18
- **enquêtes qualitatives par entretiens.....20**
- **enquêtes qualitatives par observation.....20**
- **le recueil de documents produits par les acteurs.....21**
- **enquêtes quantitatives par questionnaires.....21**

25- Rappel de la radiographie des usages nautiques de Poses à Tancarville.....22

PARTIE 1: Des enjeux de nature et de société.....26

1- Un territoire de loisirs en écho au passé?.....26
11- En miroir et en amont: la Seine des romantiques et des canotiers.....28
12- En aval: canotage, guinguettes et sport patronal.....31
13- La Seine des loisirs aux abords de Rouen: un fleuve confisqué, un divorce consommé?.....36

2- Des espaces vacants modelés, appropriés par les loisirs: l'exemple des zones humides.....38
21- Entre esthétique du sublime et géographie savante: la Seine de Nodier.....39
22- La nature matricielle: une vision des romantiques.....42
23- Invasion de touristes et terroir vaseux.....43
24- L'effacement culturel de la vase.....44
25- Mise en place des savoirs savants sur l'estuaire.....46
26- Héritages en contexte d'alerte écologique.....48
27- Les programmes de surveillance de l'eau.....49
28- Entre politiques alarmistes et scientifiques modérés.....50

PARTIE 2: Radiographie des loisirs dans l'estuaire de la Seine.....58

1- Quels loisirs? Quels usages récréatifs et sportifs?.....58
11-Les mises en spectacle.....58
- **L'Armada 2008.....59**
- **La Foire Saint Romain 2010.....62**
- **Les 24h motonautiques 2011.....69**

12- Les berges 2009.....70
13- L'embouchure et le littoral.....72

2- Quels espaces?.....75
21- Des espaces aménagés pour les usages récréatifs.....77
22- Des espaces détournés de leurs fonctions ou réappropriés pour la récréation.....79
23- Cartographies croisées à l'heure du Grand Paris et de l'Axe Seine.....82
24- Lieu d'habitation, proximité et éloignement (spot, dispositif d'encadrement, circuits...).....84

3- Quelles temporalités?.....100
31- Etalement annuel et variations saisonnières.....100
32- La temporalité des vacances et des jours chômés.....102
33- Les manifestations à caractère exceptionnel.....104
- **L'Armada.....104**

4- Quels publics?.....105
41- La variable de l'âge.....105
- **L'Armada.....105**
- **La Foire Saint Romain.....107**
- **Les berges.....107**
- **L'embouchure.....108**

42- La variable du genre.....109
- **L'Armada.....109**
- **Les berges.....109**
- **L'embouchure.....110**

43- La variable PCS.....110
- **L'Armada.....110**
- **La Foire Saint Romain.....111**
- **Les berges.....111**
- **L'embouchure.....112**

44- La variable du niveau d'études.....113
- **L'Armada.....113**

- La Foire Saint Romain.....114
- Les berges.....114
- L'embouchure.....114

5- Croisement de variables.....115
51- L'expérience et la pratique (lieu d'habitation, âge, fréquence et expertise).....115
- L'Armada.....115
- Les berges.....115
- L'embouchure.....116

52- L'attraction du lieu multiprises (hypothèse de spots multi usages).....117
53- Typologie pratiques, pratiquants, espaces.....119

CONCLUSION.....122

BIBLIOGRAPHIE.....127

Les usages récréatifs de l'estuaire de la Seine

Rapport final

Sous la direction de Olivier SIROST

(CETAPS – Université de Rouen)

Rapport rédigé par Olivier SIROST, Barbara EVARD et Damien FEMENIAS

INTRODUCTION

Rappelons que l'entité estuaire n'est jamais mentionnée par les pratiquants des usages récréatifs. Si l'entité estuaire manque de promotion et reste une vision avant tout savante de l'espace, elle n'en fait pas moins écho par recollection de morceaux ressentis auprès des usagers (courants, air marin, bruits de mouettes, mascaret, salinité de l'eau, ouverture sur le grand large). C'est en partant de ce constat que le présent travail tente de collecter lentement les mémoires, les usages, les espaces, les temporalités et les groupes sociaux qui font estuaire, s'inscrivant dans une culture de loisirs.

1- L'estuaire des usages récréatifs

Si l'estuaire de la Seine a pris « corps » lors des 50 dernières années par son étalement urbain, son expansion industrielle, ses aménagements fluviaux et portuaires, cette dynamique n'est pas unique et isolée. Au-delà de la perspective laborieuse du travail et sérieuse de la planification, l'estuaire de la Seine est aussi espace de divertissement et de qualité de vie pour les populations. L'estuaire le plus anthropisé de France propose une composition entre nature, ville et industrie; projets vivants et indices du passé, véritable espace de composition pour les quêteurs de loisirs que sont les haut-normands et les usagers de passage.

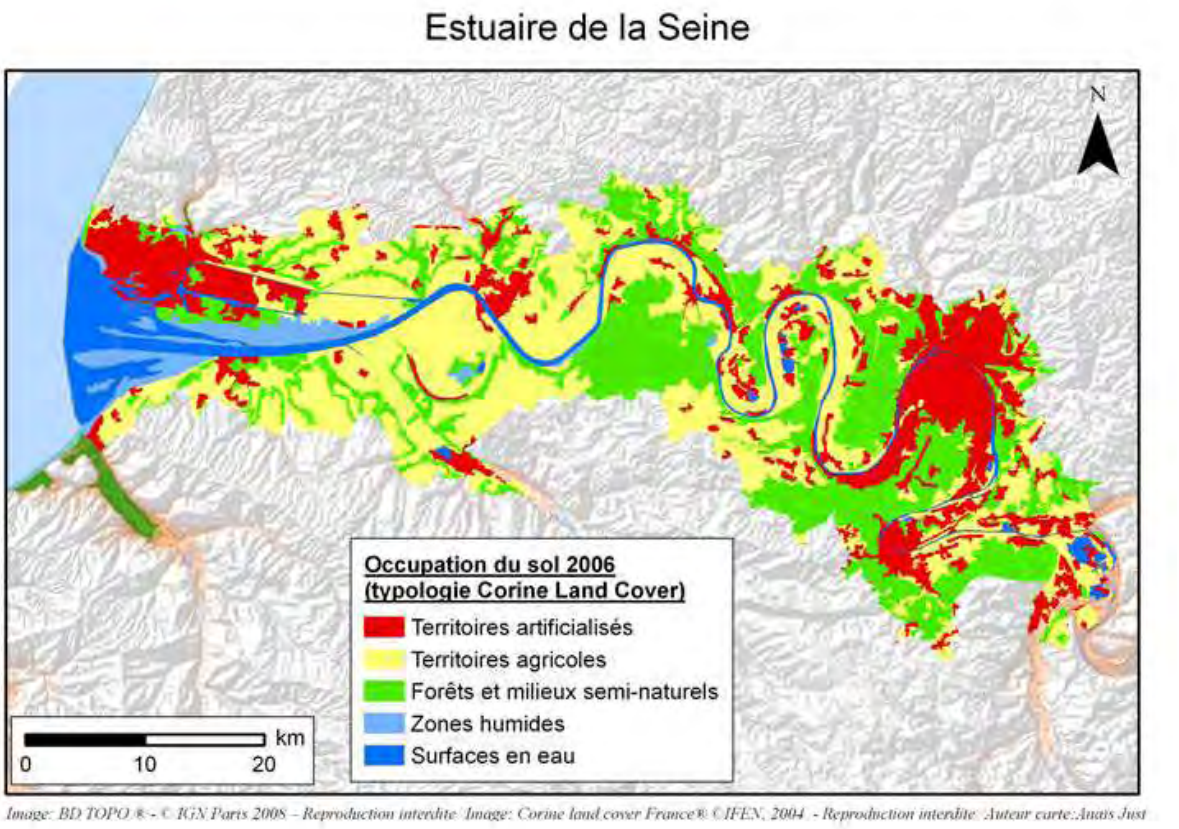

Image: BD TOPO ® - © IGN Paris 2008 – Reproduction interdite Image: Corine land cover France® © IFEN, 2004 - Reproduction interdite Auteur carte: Anais Just

Le tournant anthropologique des loisirs actifs de nature

La disparition progressive du monde rural et des espaces de nature vacants ont eu des incidences sans précédent sur la qualité de vie des normands et leurs comportements sociaux. La fin de métiers associés à l'agriculture (notamment de cueillette et certaines pratiques d'élevage, à la batellerie, à la pêche en eaux douces explique l'apparition de loisirs de nature actifs souvent qualifiés de second métier (G. Friedmann, J. Dumazedier). Les activités nourricières telles que la pêche (ligne, à pied…), la chasse, le jardinage ou la cueillette sont devenues des loisirs importants dans la vie des normands, permettant certes le divertissement mais aussi l'amélioration du quotidien et le maintien d'une prise directe sur les milieux naturels. De même, le bricolage, la mécanique ou l'esthétique (peinture, jardin ornementatif…) ont généré des temporalités parallèles aux fêtes ancestrales de la nature décrites par les folkloristes. Rouen givrée, la foire Saint Romain, l'Armada, graine de jardiniers, les fêtes du parc naturel régional des boucles de la Seine normande ou de la réserve naturelle viennent redessiner le temps de la nature dans l'estuaire.

- **L'essor des loisirs sportifs patronaux**

L'implantation et le développement du tissu industriel à la fin du 19^{e} siècle a contribué à éloigner peu à peu les populations riveraines du fleuve et à changer en profondeur le terroir normand. Il s'en est suivi la mise en place d'activités hygiénistes pour régénérer la santé des

travailleurs. La plupart des industries en bord de Seine ont ainsi construit tout un ensemble d'installations sportives proches de l'eau qui s'étale notamment aujourd'hui sur l'espace administré par la CREA. Les raffineries, les industries automobiles et chimiques ont su créer au sein de leurs comités d'entreprises de nombreuses associations sportives portant les sports phares de la région (cyclisme, athlétisme, nautisme, football, basket-ball, volley-ball, handball, hockey sur glace, base-ball). Les entreprises publiques et leurs clubs multisports (Cheminot, PTT) ont largement participé à cet essor (voir la thèse de C. Machemehl, CETAPS). Cette emprise sur le territoire compose elle aussi un patrimoine pas toujours facile à entretenir et à gérer : stades, piscines, gymnases et salles, jardins associatifs, anneaux.

- **Les traditions bourgeoises héritées de l'amont ou les divertissements du petit Paris**

L'estuaire de la Seine n'a pas échappé aux inventions de la classe de loisirs (T. Veblen). Le canotage amoureux au fil de l'eau, le déjeuner sur l'herbe (peint par les impressionnistes), la guinguette, la randonnée à pied et à vélo ont largement contribué à développer une culture sociale de l'eau et des bords de l'eau que l'on semble redécouvrir à l'heure du développement durable. Il ne s'agissait pas d'éco quartier ou de parc écologique, mais bien d'établissements permettant les pratiques de la voile, du bain, de la barque en rivière, profitant d'un déjeuner ou d'un thé dansant, et d'une escapade sur les berges. Ces lieux seront même indiqués dans les guides touristiques dès la fin du 19^{e} siècle. Certains établissements ont laissés des témoignages écrits (Flaubert, Maupassant), des tableaux (Manet, Monet, Renoir, Caillebotte), des bâtiments (certaines guinguettes ou amont). S'y mélangeaient spectacles de l'eau (comme le mascaret que l'on venait voir à Caudebec en Caux) et appropriations du fleuve (Ile aux pingouins, Orival, ile Lacroix…).

- **L'appel du grand large et des bains de mer**

Dès les années 1850, l'embouchure de l'estuaire représente un terrain de jeu inédit pour les élites sociales venues de Paris, de Belgique et d'Angleterre. La mode des bains de mer convainc le duc de Morny à aménager Deauville et le littoral de la côte fleurie. S'y déploient des bains thérapeutiques dans la Manche où l'immersion des corps dans l'eau vivifiante conjugue la culture du casino, du déjeuner à la ferme, la passion des chevaux (haras, champs de course), les jeux sur le sable, la pêche à pied et la promenade en bord de mer. Le pays de Michelet se voit envahi et transformé par une pratique réservée aux aristocrates. Le rapin (randonnée à travers marais) des locaux s'en voit menacé et amorce un long débat de conflits d'usages. L'appel de la mer incite également les touristes de passage à traverser l'estuaire pour échoir sur son embouchure que l'on aménage à tout va. C'est le début en contrepartie d'une économie touristique devenue aujourd'hui ressource indispensable à la région (stations balnéaires, campings, croisières, résidences secondaires, gîtes). L'amélioration actuel des réseaux de transports (ferroviaire et routier) contribue à faire de l'embouchure une destination privilégiée des franciliens.

- **La culture de la rivière et du fleuve**

En dépit des évolutions sociétales, l'estuaire de la Seine continue à générer une communauté de connaisseurs couplant leurs loisirs physiques et leur profession. Les portraits ethno-photographiques sur lesquels nous avons travaillé avec E. Bénard (les gens du fleuve, puis les gens de l'eau) s'inscrivent dans cette perspective: mariniers retraités vivant au fil de l'eau, pompier plongeur, pilote de bac surfeur de mascaret, vendeur de bateaux organisateur des 24h motonautiques et adepte de robinsonnades, cultivateur chasseur en marais, lamaneur pêcheur...
La réalisation d'étangs artificiels pour la pêche récréative, de spots de sports nautiques sur les affluents (Eure et Risle), de bases de loisirs... étang l'emprise sociale de la Seine en sa partie aval et rend son territoire tentaculaire. La présence forte de marchés de poisson, de cartes et de restaurants évoquant la Seine (le mascaret par exemple), les passions naturalistes (sous forme de randonnées, stages scolaires, manifestations publiques), les collecteurs de souvenirs (foires et vide greniers, photos et cartes postales, musées associatifs), l'empreinte culturelle des impressionnistes... contribuent à assurer la vitalité de la rivière et du fleuve. Bref les loisirs donnent socialement vie à un espace mal connu et incertain: l'estuaire.

- **Les nouveaux terrains de jeux laissés par l'industrie, l'habitat et la renaturation**

La réhabilitation des friches industrielles et portuaires, les réaménagements des berges, la fédération des acteurs politiques autour de l'axe Seine ont défini de nouveaux terrains de jeux. Les quais de Rouen sont devenus un vaste espace ludique polyvalent accueillant foire aux livres, fête foraine, armada, 24h motonautiques, cirques, spectacles musicaux, sons et lumières, magasins, entrepôts consacrés aux sports, restaurants, plage artificielle... L'habitat lui-même se mue en configuration ludique dans la ligne des éco quartiers offrant circulation à vélo ou à pied, espaces verts de détente, vue sur l'eau, canal aménagé.

Il en va de même d'unités d'habitations traditionnelles (corps de ferme, granges, chaumières) converties en résidences secondaires au bord de l'eau, ou de constructions sur demande à partir de conteneurs portuaires (notamment au Havre). Enfin, les espaces renaturés comme le PNRBSN, la réserve naturelle de l'estuaire, les forêts voisines de Rouen, les parcs à thème (animalier, botanique, écologique) sont devenus des zones de non droit investis par des quêteurs de fêtes ou de loisirs en recherche de sensations et d'interdits.

C'est cette géographie modulable et modulaire qu'interroge le travail délivré ici.

1- Rappel de la commande, échéancier et méthode de travail

Les loisirs sont devenus un enjeu majeur dans l'organisation de l'estuaire de la Seine. Ils reflètent des atouts puissants de la Seine Maritime et de la Haute Normandie. On les retrouve pleinement intégrés depuis 2006 dans un plan de collaboration affiché entre région et départements. Un des huit objectifs de la *Contractualisation 276* (Eure/Seine Maritime/Haute Normandie) est de "placer la culture, le sport et les activités de loisirs au cœur du développement du territoire et de l'épanouissement des Hauts-Normands". Dans ce SRADT (schéma d'aménagement et de développement du territoire) qui couvre la période 2007-2013 pour un budget de 2.5 milliards d'euros, les activités sportives permettent aussi d' "œuvrer pour un environnement et un espace qualifiés et reconnus". Dans les fiches actions développées, il s'agit de mettre en œuvre une promotion de la marque *Normandie* pour développer le tourisme, de renforcer les infrastructures cyclables et mettre en place les trames vertes et bleues, de préparer les jeunes générations à l'écocitoyenneté et à la préservation des milieux sensibles (notamment forêts, zones humides et fleuve), de favoriser la pratique sportive dans une logique de cohésion sociale mettant en particulier l'accent sur le handicap, le troisième âge et l'exclusion, et enfin de couvrir de manière plus homogène le territoire en équipements sportifs. Ces préoccupations sont réaffirmées dans un logique de qualité et cadre de vie que l'on retrouve à travers le projet de territoire Seine Maritime 2020, ou encore dans l'Axe Seine (et Grand Paris). Bref, le développement, l'aménagement et la cohésion du territoire régional, croise largement les préoccupations du programme Seine Aval 4 autour de la question: "quel estuaire voulons-nous?". Dans ce contexte cette étude s'attache à voir quel estuaire des loisirs est construit au quotidien, et à partir de quelles logiques sociales.

Historiquement le littoral s'est modifié et rendu célèbre par ses aménagements balnéaires. Rappelons que le demi-frère de Napoléon 3, le duc de Morny a créé Deauville, ville organisée pour les loisirs de l'aristocratie et de la bourgeoisie avec ses établissements de bains de mer, son casino ou son champ de course, ses clubs de yachting, golf, équitation, sa promenade… Parallèlement, le terroir normand a également véhiculé ses loisirs faits de chasses, pêcheries, promenades en barques, bains en Seine, randonnées à travers marais, champs, grèves et forêts. Les écrivains du 19^{e} siècle tels que Maupassant ou Flaubert font de la Seine en sa partie aval

leur terrain de jeu. A partir des années 1860, la mode parisienne du canotage, de l'excursion amoureuse, ou de la guinguette transforme les usages et fréquentations de la Seine. Le rite bourgeois de la partie de campagne, comme le thème pictural impressionniste du déjeuner sur l'herbe animent le fleuve. Ce passé est plus que jamais vivace dans les opérations culturelles régionales ou nationales mettant en scène le fleuve et son estuaire (Armada impressionniste de 2013). Enfin, le tissu associatif plus dense et riche sans doute que nulle part ailleurs continue à dynamiser les rapports ludiques au fleuve et à ses abords. Les associations sportives et de loisirs héritées de l'activité industrielle (chantiers navals du trait, industrie automobile, cheminots et PTT, par exemple) sont encore bien présentes sur le territoire. Elles permettent l'expression d'une sociabilité familiale et amicale, qui se superpose aux dispositifs d'encadrement des populations à vocation hygiéniques (jardins associatifs, sentiers), environnementales (actions pédagogiques envers les scolaires, musées, PNR, réserve naturelle de l'estuaire…), patrimoniales (monuments, parcours thématiques et historiques), de loisir intra urbain (bases de loisirs et aires de jeux). Ce foisonnement se conjugue aujourd'hui avec une politique ludique de l'urbain qui vise notamment à réaffecter d'anciens sites industriels et portuaires (carrières, quais, entrepôts, usines) en espaces récréatifs. La saisie du phénomène n'est pas aisée car il entrecroise à la fois les enjeux de renaturation, de développement économique et de qualité de vie des habitants.

En outre, les données sociales concernant le développement des loisirs dans l'estuaire de la Seine sont absentes. Les organismes responsables d'une veille de données sur les sports et le loisirs sont curieusement muets. On ne trouve nul bilan exhaustif et à jour au CDOS, CROS, DRDJS, et moins encore via la Cohésion sociale qui les uns et les autres peinent même à récupérer les données nationales. Bref pour l'heure, nous n'avons pas de comptage précis des pratiquants, pas d'inventaires des pratiques récréatives, pas de bilan actualisé des installations et infrastructures, pas de mise en place finalisée des CDESI ou PDESI... Lors de nos trois années d'enquêtes nous pouvons constater un turn over permanent des chargés de projets de développement du tourisme, des sports et des loisirs (tous nos interlocuteurs ont été renouvelés entre le début et la fin de l'enquête). Ces postes sont par ailleurs régulièrement menacés en cas de coupe budgétaire. Enfin, les compétences nouvelles des communautés d'agglomération et de communes complique la mise en œuvre d'un plan de développement des usages récréatifs. Les données nationales issues du ministère des sports ou de l'INSEE nous livrent cependant quelques tendances.

Globalement l'équipement sportif reste moyen et relativement vieillissant. C'est ce que révèle le tableau ci-dessous présentant le nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (données au 1er janvier 2010):

nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants

	Parcours et practices de golf	**Grands terrains de jeux**	**Courts de tennis**	**Salles de combat**	**Boulodromes**	**Salles ou terrains de petits jeux**	**Carrières et manèges**
Calvados	0.2	5	2.9	0.8	3.3	2.3	0.8
Eure	0.1	5.3	3.2	1.1	4.7	2.0	1.4
Manche	0.2	5.5	4.0	1.0	4.8	1.6	0.8
Seine Maritime	0.1	4.7	2.3	1.0	4.0	1.4	0.7
Basse Normandie	0.2	5.4	3.7	0.9	4.6	2.0	0.9
Haute Normandie	0.1	4.9	2.6	1.0	4.2	1.6	0.9
France métropol.	0.2	4.2	2.7	1.0	3.1	1.6	0.8
Province	0.1	4.9	3.1	1.0	3.6	1.7	0.9

Sur le plan des pratiques sportives se réalisant en club, la Haute-Normandie dispose potentiellement d'un panel de 92 00 sportifs pouvant s'exercer dans l'estuaire de la Seine; ce qui est l'équivalent du nombre de licenciés en Haute-Normandie pour cinq sports collectifs de grand et petit terrain (football, rugby, handball, volley-ball, basket-ball). L'emprise encore très forte des fédérations multisports avec 200 000 licenciés, montre l'importance du tissu industriel et social dans l'organisation du sport normand (PTT, Cheminots, Sport travailliste, FSGT, UFOLEP), séparant ainsi la Seine industrielle des espaces de loisirs sportifs.

Les données statistiques du ministère des sports montre l'importance des pratiques sportives encadrées dans le domaine du nautisme, de l'excursion (randonnée, vélo, équitation), de la proximité du littoral, et l'engouement pour les sports mécaniques.

nombre de licenciés par fédérations

Codes départements	27	76	***S/T***	14	50	61	***S/T***

Fédérations françaises agréées en 2010	Eure	Seine Maritime	***Haute Normandie***	Calvados	Manche	Orne	***Basse Normandie***
Fédérations sportives olympiques							
FF d'athlétisme	1881	4070	5951	1906	1695	486	4087
FF des sociétés d'aviron	129	547	***676***	280	178	0	***458***
FF de canoë-kayak	680	434	***1 114***	736	438	219	***1 393***
FF de cyclisme	1413	1706	***3 119***	1179	1751	664	***3 594***
FF d'équitation	10371	14311	***24 682***	9557	7825	5265	***22 647***
FF de natation	2595	3571	***6 166***	2555	2057	911	***5 523***
FF de triathlon	287	551	***838***	159	116	83	***358***
FF de voile	384	12529	***12 913***	5937	7787	0	***13 724***
FF de golf	3831	7064	***10 895***	5604	3212	807	***9 623***
	21 571	***44 783***	***66 354***	***27 913***	***25 059***	***8 435***	***61 407***
Fédérations unisport non olympiques							
FF d'aéromodélisme	358	298	656	307	143	121	571
FF d'aéronautique	398	424	***822***	347	368	262	***977***
FF d'aérostation	3	7	***10***	8	8	5	***20***
FF du sport automobile	148	983	***1 131***	510	939	355	***1 804***
FF de char à voile	0	0	***0***	8188	5644	0	***13 832***
FF de la course d'orientation	33	0	***33***	66	0	0	***66***
FF de cyclotourisme	1535	1777	***3 312***	1027	1001	1043	***3 071***
FF d'études et sports sous-marins	1013	2453	***3 466***	1417	1137	342	***2 896***
FF de la montagne et de l'escalade	692	657	***1 349***	434	356	165	***955***
FF de motocyclisme	579	629	***1 208***	379	534	272	***1 185***
FF de motonautique	20	147	***167***	1	10	1	***12***
FF de parachutisme	0	107	***107***	22	98	0	***120***
FF de pêche sportive au coup	81	51	***132***	29	46	25	***100***
FF des pêcheurs en mer	0	363	***363***	0	0	0	***0***
FF de pêche à la mouche et au lancer	0	2	***2***	0	0	0	***0***
FF de la randonnée pédestre	1797	4239	***6 036***	1472	1142	690	***3 304***
FF de roller skating	233	1230	***1 463***	464	335	127	***926***
FF de ski nautique	699	253	***952***	58	0	70	***128***
FF de spéléologie	50	136	***186***	31	0	0	***31***
FF de vol à voile	0	0	***0***	0	0	0	***0***
FF de vol libre	126	446	***572***	409	171	50	***630***
	7 765	**14 202**	**21 967**	**15 169**	**11 932**	**3 528**	**30 628**

Le territoire se révèle ici comme un marqueur de pratiques sportives institutionnalisées. La dynamique des stations balnéaires associées au littoral, comme celle de l'itinérance liée aux nombreux chemins, routes et sentiers, ou encore celle de la mécanique associée au développement industriel éclairent l'éventail des usages récréatifs vécus sur le mode associatif. Il convient d'y ajouter l'ancrage à la campagne et à son folklore. Les normands ont

vécus sans doute plus qu'ailleurs le tournant anthropologique qui a converti les métiers de gestion de la nature (chasse, pêche, cueillette) en divertissement organisé avec l'avènement de la société de loisirs.

Ainsi les données délivrées par le ministère des sports sont à associer aux activités de loisirs traditionnelles de terroir comme le présente le tableau qui suit:

nombre d'adhérents dans les activités de chasse et de pêche

	Année 2008			
	Eure	**Seine-Maritime**	**Haute-Normandie**	**Haute-Normandie / France (en %)**
Fédérations de chasseurs				
Adhérents	18 405	14 727	**33 132**	2,7
Adhérents pour 1 000 habitants	32,2	11,8	**18,2**	
Pêcheurs acquittant la taxe complète	7 624	6 967	**14 591**	1,1
Sources : Office national de la chasse et de la faune sauvage ; ONEMA - Conseil supérieur de la pêche.				

L'estuaire de la Seine s'il reste marqué dans son espace par les endiguements et la balnéarisation littorale a été également touché de plein fouet par une bascule anthropologique dans ses usages. Les métiers nourriciers associés à la cueillette, à la pêche (à pied et à la ligne) ou encore à la chasse, à l'élevage et à l'exploitation agricole ont mutés pour se convertir en activités récréatives. La présence de résidences secondaires manifestée par les chaumières, les affolantes des bords de Seine, ou les anciens corps de ferme convertis en unités d'habitation témoignent d'un tel passage. Il faut y adjoindre d'anciens terrains d'exploitations agricoles transformés en espaces d'hébergement (gites, camping), en loisirs hippiques (centres d'équitations et haras), terrains de jeux et de sports (bases de loisirs, golfs, sentiers de randonnée). Cette conversion des espaces touche également des sites industriels abandonnés (city stades, skates parcs, quais aménagés pour les loisirs, friches converties en espaces culturels, événementiels). Les anciens gestionnaires de la nature (cueilleurs, chasseurs et pêcheurs) ont aujourd'hui partiellement disparus de cette fonction tout en maintenant une activité ludique dans la pratique du gabion, de l'étang de pêche ou du jardinage. Cette mutation touche également la formation des plus jeunes qui demeurent moins sensibilisés à ces divertissements familiaux de recours à la nature, que par une éducation à l'écocitoyenneté

omniprésente (semaine du goût, jardiniers en herbes, classes marais, partenariats pédagogiques avec le PNR, la réserve naturelle ou le parc écologique EANA).

Dans ce processus de double inflexion d'un estuaire nourricier et industriel vers un estuaire des loisirs l'attrait pour la nature reste toutefois largement concurrencé par le patrimoine culturel que représentent les monuments et les musées. Si l'estuaire possède des sites animaliers très fréquentés comme Clères ou Roumare, ces derniers restent souvent éloignés de la problématique estuarienne (une passe à poisson peu fréquentée à Poses, une réserve invisible à l'embouchure, un muséum d'histoire naturelle longtemps fermé à Rouen).
A l'inverse la forte présence d'abbayes, de monuments et sites remarquables (château gaillard), confirme ce que le promeneur ou l'arpenteur de la Seine peut constater de visu: une archive à ciel ouvert. Les pontons, cales de mises à l'eau, résidences avec jardins, chaumières, corps de fermes, maisons de maitres, vestiges de navigants se conjuguent à merveille avec un tourisme de mémoire entretenu (route des écrivains par exemple) et de nombreux ethno musées (corderie, sabot, marine, batellerie, Victor Hugo...) qui jouxtent le lit du fleuve jusqu'à son embouchure. Ainsi, la nature appartient bien plus à des histoires et des mémoires qu'à des divertissements construits.

Fréquentation des sites et monuments

Fréquentation des sites et monuments						
en nombre						
	Année 2006					
	Haute-Normandie		France de province		France métropolitaine	
	Sites	entrées	Sites	entrées	Sites	entrées
Édifices civils et religieux remarquables	**16**	**246 941**	558	29 112 210	601	76 997 429
Musées	**27**	**968 946**	1 021	29 296 780	1 115	56 509 493
Parcs à thèmes et animaliers	**2**	**45 813**	420	35 683 883	446	50 930 908
Sites divers	**5**	**26 256**	597	26 863 850	614	28 454 587
Sources : Atout France ; Comités régionaux et départementaux du Tourisme ; direction des musées de France ; Caisse nationale des monuments historiques et des sites (CNMHS).						

Il convient d'ajouter à la délimitation de ce champ les événements tels que les fêtes de la nature organisées par le PNRBSN, la réserve naturelle et les collectivités locales (ex. fête du cidre à Caudebec), les spectacles (Armada, 24 heures motonautiques), les fêtes populaires

(Foire St Romain, Cirque), les dispositifs ludiques (bases de plein air, campings, ports de plaisance, jardins associatifs, parc EANA), mais aussi les flâneries liées à un commerce alternatif (environ 6400 foires et vides greniers en haute et basse Normandie). Il est donc difficile de proposer ici une population mère à partir de laquelle on pourrait tirer un échantillon représentatif, d'autant qu'aux zones d'ignorance s'ajoute le probable cumul d'activités et d'exploitations d'espaces par la population. Il est donc nécessaire dans ce bilan d'examiner également les estimations de fréquentations événement par événement et activité par activité ou espace par espace. Seuls de petits morceaux collés bout à bout et envisagés dans leurs interfaces peuvent donner une vision claire de la mosaïque d'ensemble (H. Becker).

Afin de poser un premier bilan de cette fréquentation ludique de la Seine en sa partie aval, à travers ses berges, son lit et son estuaire, notre action s'est déroulée en trois phases. Après avoir observé en 2007 les usages nautiques, il nous semblait opportun de prolonger l'enquête en rendant compte : 1) des mises en spectacle ludiques du fleuve et de l'estuaire [fête du PNR ou de la réserve] ; 2) des usages récréatifs sur berges au bord de l'eau ; 3) des usages terrestres de l'estuaire marin (le littoral).

Ce travail de longue haleine a nécessité la mobilisation de nombreux jeunes chercheurs recrutés à Rouen et Marseille, permettant d'amorcer une dynamique de jeune équipe de recherche.

21- Organigramme des chercheurs mobilisés par le programme

Enquête	**Enseignants Chercheurs Titulaires**	**CDD**	**Vacataires (ou stagiaires)**
2007-2008 Usages Nautiques	O. Sirost D. Fémênias	O. L'Aoustet (3 mois): conception et saisie enquête quanti + ethno A. Niel (2 mois) : ethno	B. Evrard M. Bied
2008-2009 Mises en scène du fleuve / Armada	O. Sirost D. Fémênias	L'Aoustet (3mois) : traitement statistique enquête quanti R. Ajcardi (3 mois): ethno	Clothilde Dubray Martin Groult Oriane Letourneur Linguiste roumaine
2009-2010 Berges	O. Sirost D. Fémênias	O. L'Aoustet (3 mois): traitement statistique enquête quanti Ethno C. Pécout (1,5 mois) : ethno zone Rouen-Tancarville	Bérénice Loué Aurore Cordonnier Marie Boender Christophe Pécout

		M. Boender (1,5 mois) : ethno zone Rouen-Poses	
2010-2011 Embouchure et Littoral Foire St Romain 24h motonautiques	Sirost Fémenias	Evrard (3 mois) : traitement statistique enquête quanti Pécout (3 mois) : ethno	Thibault Rama-Testu Mélodie Nappez Déborah Hedna Hakima Moukaideche Manon Prevost-Ruffini Pierre Peltier C. Vitry, C. Machemehl C. Daudigny,

22- La commande : proposer une radiographie des loisirs dans l'estuaire de Seine

Le projet consiste à réaliser une cartographie des usages récréatifs en Seine, de Poses à l'embouchure du fleuve. Décrire, analyser et comprendre les loisirs sportifs permet de fournir un regard original sur les fonctionnalités sociales de la Seine : vie et activités sur l'eau, mise en spectacle du fleuve et aménagements des berges.

L'enquête prend en compte deux zones géographiques : 1) le lit du fleuve de Poses à Tancarville ; 2) l'embouchure (le Havre, Ouistreham). Pour chacun de ces secteurs, il s'agira d'étudier précisément les pratiques ludiques et les représentations du fleuve selon 3 axes :

- Les activités nautiques : pratique instituée de la voile, du kayak, de l'aviron, du motonautisme etc. Et usage non institutionnel, voire transgressif, d'activités comme la baignade ou le ski nautique en Seine.

- La mise en spectacle du fleuve : l'Armada 2008 de Rouen, avec ses animations sur l'eau, sur les quais, dans la ville de Rouen et dans les communes de l'agglomération rouennaise, avec sa « parade en Seine », de Rouen à la mer, constituera ici un objet d'étude idéal. Saisir les perceptions et représentations du fleuve à partir de cet évènement sera notre ambition.

- Les loisirs sur les berges et le littoral : il s'agira de focaliser l'analyse sur les usages et les aménagements récréatifs des berges de la Seine et du littoral. Les promenades à pieds, à vélo, en roller, à cheval sur les quais ou les chemins de halage du fleuve, les pauses contemplatives

(déjeuner sur l'herbe, guinguettes, etc.) en bord de Seine, les plages, les promenades et les sites du littoral avec leur tradition des bains de mer ou des casinos seront les cibles principales de ce volet de l'étude.

Chaque étape s'appuie sur une collaboration avec d'autres équipes, en insistant sur la pluridisciplinarité du projet et en suivant les trois axes du programme SA4. Les usages de l'eau porteront essentiellement l'accent sur les perceptions et les expositions aux risques chimiques. La mise en spectacle du fleuve s'inscrit dans la thématique de reconquête, tout en précisant les unités et les variations paysagères. Enfin, le travail sur les berges décrira plus précisément les logiques territoriales en s'appuyant sur l'analyse des aménagements à des fins récréatives.

Outre une cartographie précise des pratiques, le projet consistera à mettre en place, et c'est finalement la quatrième phase de l'étude, un système d'observation des usages ludiques. L'objectif est ici de s'appuyer sur le réseau des Offices de Tourisme afin de constituer une base de données. Des questionnaires mis en ligne dans ces lieux fréquentés par les populations visitant la région complètera ainsi notre étude. Enfin, de manière longitudinale, une évaluation des sites ateliers retenus par le programme auprès des populations sera effectuée chaque année (perception avant, pendant et après les aménagements ; 100 questionnaires par site).

23- L'échéancier d'une recherche et ses enjeux pour l'avenir

Le programme « Usages récréatifs » s'inscrit dans la continuité d'actions de recherches menées depuis 2004 et développant les thématiques SHS dans le programme Seine Aval. Le tableau qui suit permet de se repérer chronologiquement, de manière thématique et de situer le travail réalisé par les équipes de chercheurs mobilisées. « Usages récréatifs » court sur 3 ans et demi et fait suite à une analyse des usages nautiques en Seine Aval. Le programme s'inscrit dans d'autres actions de recherches portées soit par le GIPSA (SEQUANA) soit par la FED SCALE (FLASH, ELIT).

échéancier et matériaux recueillis dans le programme *Usages Récréatifs*

	Année	Objet	Lieu	Matériaux

Validé	2007-2008	Usages nautiques	Poses à Tancarville	523 questionnaires ; 15 entretiens ; enquête O.T. ; photos ; documents ; journal de bord
USAGES RECREATIFS 2008-2011	2008-2009	Armada et autres événements	Rouen	1031 questionnaires ; 27 entretiens ; comptages ; photos ; documents ; journal de bord.
	2009-2010	Berges	Poses à Tancarville	473 questionnaires sportifs ; 595 questionnaires autres ; 18 entretiens ; rapport M. Lecoeur ; photos ; documents ; journal de bord.
	2010-2011	Estuaire marin terrestre Foire Saint Romain 24 heures motonautiques	Havre à Ouistreham Rouen Rouen	1200 questionnaires ; 29 entretiens ; rapport C. Pécout ; photos ; documents ; journal de bord. 800 questionnaires ; mémoire M2 C. Vitry 100 questionnaires ; mémoire M2 C. Daudigny.
Programmes complémentaires	2009-2011	***SEQUANA*** : Bases loisirs Chasse Naturalisme Jardins collectifs	Poses à estuaire Réserve / PNR PNR Poses à Caudebec	Rapport Lille ; rapport B. Evrard Rapport C. Machemehl Rapport Louvain (G. Derèze) Rapport O. Letourneur
	2009-2011	***FLASH*** : nautisme	Risle	Rapport Hugues-Despointes / Machemehl
	2010-2011	***ELIT*** : bricolage	Cabanes d'Octeville	Rapport C. Machemehl

La partie centrale du tableau présente l'échéancier réalisé dans le programme « Usages récréatifs ». Il suit le cahier des charges annoncé dans le projet déposé en 2008 avec un retour en 2010-2011 sur des événements de mise en scène du fleuve tels que la Foire Saint Romain ou les 24 heures motonautiques qui complètent ainsi l'Armada en Seine de 2008. On peut voir ainsi que 4 200 questionnaires ont été recueillis et exploités, ainsi qu'une centaine d'entretiens (transmis en données brutes format Excel et Word). Une production intermédiaire sur certaines phases du programme est également jointe en annexes : deux rapports de recherche (Lecoeur sur les berges ; Pécout sur le littoral) et deux mémoires de M2 validés (Vitry sur la Foire St Romain ; Daudigny sur les 24h motonautiques).

24- Méthodes, échantillons et données recueillies

Une des problématiques majeure reste la délimitation d'un corpus dans une étude affichant l'ambition de radiographier les usages récréatifs de l'estuaire de la Seine sur l'eau et au bord de l'eau. La délimitation du corpus repose sur plusieurs difficultés:

- Où commence et s'arrête l'estuaire? Pour des raisons de réduction de l'objet les affluents, bases de loisirs ou usages maritimes n'ont pas été saisis (ces questions ont été abordées dans le programme SEQUANA). Cependant, il reste difficile de limiter de manière stricte et uniforme le bord de l'eau. Les usagers en sont privés d'accès sur plus de la moitié du linéaire entre Poses et Honfleur! D'autre part, l'appréhension du bord de l'eau n'est pas uniforme en raison de la topographie des lieux. Enfin, l'estuaire n'est pas une entité qui va de soi aux yeux de la population. Le terme est peu usité.

- Comment identifier les espaces de pratiques quand certaines dans leurs logiques imposent le déplacement et l'itinérance, alors que d'autres sont enfermées dans des micro espaces et dispositifs d'encadrement, voire des espaces illégitimes? Comment identifier des lieux cachés inhérents à certains usages vécus de manière transgressive?

- Comment qualifier le phénomène des usages récréatifs? Le philosophe Hans Jonas dans son livre "Le principe de responsabilité" témoigne du caractère superficiel et artificialisé des loisirs, ces derniers ne satisfaisant que des besoins éphémères et futiles. Au début des années 1960 Georges Friedman démontrait qu'il convenait de différencier des loisirs passifs issus de la société de consommation de loisirs actifs dynamisés par les pratiques de l'environnement (chasse, pêche, cueillette, jardinage, bricolage). Au tournant des années 1990, le CREDOC ou l'INSERM constatent dans leurs enquêtes que la modalité dominante de la pratique sportive se déroule en dehors des associations de manière libre et auto-organisée. Difficile alors de faire l'impasse sur une grande diversité d'usages et une approche à spectre large.

- Comment quantifier un phénomène peu propice aux comptages et polémique dans son dénombrement. Pour des raisons politiques (délocalisation, interruption) des événements sur l'eau et au bord de l'eau tels que l'Armada, la Foire Saint-Romain, Rouen plage ou les 24 h motonautiques annoncent des chiffres de fréquentation à échelles fantasques (de 1.5 million à

13 millions pour l'Armada!). Difficile alors de déterminer un échantillon statistiquement représentatif des phénomènes quand les dénombrements sont eux-mêmes sujets à débat.

Ces questions traitées dans l'annexe statistique relèvent d'un bricolage omni présent du chercheur qui doit en permanence s'ajuster à la pluralité de son objet. Cette posture explique en tout le croisement des méthodologies, les va et viens permanents entre les lieux et les objets traités, tout comme la multiplication des outils. Appréhender le tout qu'est l'estuaire des loisirs sous la forme d'une mosaïque (H. Becker) dont chaque pièce livre une signification de l'ensemble et s'emboite aux autres nous apparaît comme le meilleur compromis possible.

- ***Enquêtes qualitatives par entretiens***

Les entretiens recueillis sont qualifiés par convention de « semi-directifs » : l'enquêteur s'appuie sur une « grille » (reproduite ci-après), qui sert de guide à l'exploration des thèmes et sous-thèmes à aborder avec l'interviewé.

Les entretiens semi-directifs sont pensés comme sources d'informations complémentaires vis-à-vis des questionnaires, mais aussi comme sources indispensables pour mieux comprendre le sens des pratiques. Ils sont construits pour aborder les mêmes grands volets que les questionnaires avec les usagers interrogés sur les sites. A partir de problèmes identifiés, nous questionnons les acteurs autour de différentes thématiques afin de comprendre quelles sont leurs représentations du fleuve, leurs motifs d'action et le sens qu'ils donnent à leur(s) pratique(s).

Ce type d'outil présente l'avantage de laisser une grande liberté à l'interlocuteur, ce que ne permettent pas les entretiens directifs, plus fermés, ou les questionnaires, qui proposent des réponses préétablies aux enquêtés.

Par ailleurs, à la différence des entretiens non directifs (ou ouverts, dépourvus de toute question préalablement définie par l'enquêteur), la grille structure l'énonciation de l'interviewé autour des thèmes considérés comme majeurs par les enquêteurs.

Les entretiens sont enregistrés, avec l'accord des participants ; ils durent en moyenne entre 1 heure et 1h30.

- ***Enquêtes qualitatives par observation***

Le recours à l'observation (directe ou indirecte) reste un outil indispensable à la compréhension de notre objet d'étude. Cette méthode vise à rendre visible, à donner à voir, des mondes mal connus.

Le recours à l'observation s'inscrit tout autant dans une démarche sociologique qui vise à comprendre les comportements sociaux, que dans une démarche géographique où l'objectif est de saisir les pratiques et les représentations de l'espace des groupes étudiés

Une observation des différents sites a ainsi été menée. Les sessions d'enquêtes par questionnaires étaient également une occasion de prendre des notes sur la météorologie, l'ambiance ressentie, les individus présents et les activités auxquelles ils s'adonnent ainsi que sur la disposition des aménagements (lourds ou légers) sur les différents espaces. C'est dans un aller-retour entre terrain et théorie qu'un repérage des lieux s'est effectué en vue non seulement de qualifier l'organisation et les usages de l'estuaire, mais aussi pour mieux les situer dans leur interrelation avec d'autres sites et d'autres pratiques.

- ***Le recueil de documents produits par les acteurs***

Chacune des enquêtes a également fait l'objet d'un recueil de documents produits par les acteurs (documents d'informations, nombre d'adhérents ou d'inscrits à une manifestation, documents de promotion, etc.). Travailler sur des documents produits par les acteurs nécessite dans un premier temps d'en connaître l'auteur. Pour certains, comme les documents d'urbanisme, la source est facilement identifiable (la commune). Dans un second temps, lorsqu'il s'agit de la production d'un rapport ou d'un projet, il peut être important de connaître les méthodes de production de données utilisées. La qualité des données recueillies peut effectivement varier et nous intéresser directement ou non selon que le rapport est réalisé à l'échelle nationale, régionale ou départementale par exemple. Enfin, il peut également être nécessaire de connaître le public ciblé afin de resituer le document produit dans son contexte.

- ***Enquêtes quantitatives par questionnaires***

La combinaison d'outils tels que l'observation, l'entretien, le recueil de documents et le questionnaire permet de multiplier les prises sur l'objet et donc d'obtenir des données complémentaires. L'entretien est l'instrument privilégié de la compréhension des conduites alors que le questionnaire sert à l'explication des comportements.

Ces questionnaires ont été construits en plusieurs étapes :

- Construction de l'objet : elle est orientée par l'ambition de rendre compte des pratiques récréatives effectives et du souci de compléter les données des enquêtes réalisées précédemment dans le cadre du programme Seine Aval sur les perceptions du fleuve ;
- Identification et recensement des sites, des pratiques, des publics et des événements ;
- Proposition d'un questionnaire et retour critique des membres de l'équipe;
- Réunions de coordination avec les enquêteurs : division et programmation du travail, définition de normes communes (notamment de passation et d'échantillonnage) ;
- Période de passation des questionnaires : plus ou moins longue dans le temps en fonction de la durée de l'évènement ;
- Contrôle et saisie des questionnaires ;
- Traitement final et analyse des données recueillies (par tris croisés) à partir du logiciel « Sphinx »;

La construction des différents questionnaires a nécessité la définition d'indicateurs pertinents au regard de l'objet étudié, des questions nous informent sur les loisirs pratiqués, l'activité préférentielle, la périodicité, la saisonnalité, ou encore les variables sociologiques explicatives classiques (âge, sexe, profession, niveau d'étude). Les questions utilisées étaient de différentes natures de type ouvertes, fermées, à réponses multiples, numériques.

Tableau 6 : Nombre de questionnaires recueillis et d'entretiens réalisés par enquête.

Enquête	Nbr. questionnaires	Nbr. entretiens
Armada 2008	1031	27
Berges non sportifs 2009	473	12
Berges sportifs 2009	595	18
Embouchure 2010	1212	29
Foire Saint-Romain 2010	747	6
24h motonautique 2011	127	5

25- Rappel de la radiographie des usages nautiques de Poses à Tancarville

En 2007, l'étude des usages nautiques a permis de mettre en place des protocoles d'observation des pratiques récréatives dans l'estuaire. A terme cette première phase

empirique a fait émerger des logiques socio-naturelles à questionner plus avant de manière programmatique. Les conclusions du travail laissaient augurer des résultats suivants:

L'enquête recense 4030 pratiquants de sports nautiques licenciés en clubs et répartis comme suit : 200 en motonautisme, 886 en aviron, 1 324 en canoë-kayak, 1 470 en voile. 57% de ces pratiquants sont des occasionnels (stagiaires) alors que 43% pratiquent toute l'année. Les questionnaires ont sondé près de 13% de cette population, dont les activités restent fortement localisées en amont, en particulier entre Poses et Rouen. Les pratiques sont fortement contraintes par la législation et la peur de répression (arrêt de l'activité en cas de non respect des règles) de la part des Ports. Les licenciés réguliers qui sortent toute l'année sur la Seine sont avant tout des hommes d'une tranche d'âge intermédiaire (25-45 ans) et de milieux sociaux favorisés. Ce bastion d'expérimentés est complété pour l'autre moitié de la population par des jeunes scolaires ou stagiaires qui fréquentent la Seine sur des périodes très limitées. Ces pratiques étant coûteuses en temps, elles favorisent un recrutement de proximité. Pour l'ensemble des pratiquants, c'est le lieu, le spot qui fait sens dans leur mise en esthétique. Plus qu'ailleurs les catégories d'expérience vécue et de paysage sont déterminantes pour comprendre les motifs de pratiques. La Seine vue de l'eau est propice à la randonnée contemplative et à l'intensité des jeux d'eaux. La prépondérance de « glisses douces » (rames et vent) reste propice à l'écoute paysagère et la décuple. Le lieu fait lien dans les pratiques se déroulant pour l'essentiel dans le cadre esthétique d'Hénouville, de Belbeuf et de Rouen. Ces immersions paysagères, mais aussi physiques (surf sur les vagues, courant, circulation sur l'eau) détourne les usagers des préoccupations sanitaires. Pris par l'intensité de leurs jeux, il ne reste guère de disponibilité d'écoute pour autre chose. Dans les jugements esthétiques, la Seine reste d'ailleurs fortement appréciée avec une note de 7/10, qu'elle soit industrielle ou sauvage. Le fait d'être mouillé fait partie du jeu, et les immersions, comme les tasses, dans l'eau si elles existent demeurent relativement limitées. La baignade reste une activité peu fréquente dans l'année mais touche un tiers des pratiquants, alors que la qualité des eaux reste mal notée (4.5/10). Le principal souci en terme de risques, reste la collision et non la contraction de microbes pour les usagers. Enfin, l'équipement vétuste des clubs ne permet pas de toute façon un cordon sanitaire efficace : on se douche mais chez soi.

Du côté des pratiques « sauvages », le fleuve reste par sa législation, sa navigabilité et ses concurrents peu attractif. Des pratiques existent bien, mais elles sont rares et éphémères,

comme une tradition de baignade entre Caudebec et Quillebeuf, des sorties en motonautisme entre le Trait et Caudebec, quelques remontées de voiliers au moteur (250 passages annuels), et de rares baptêmes de canoë ou de plongée qui restent dans les mains d'experts. Le projet de corridor économique dans l'axe Paris-Rouen-Le Havre prévaut sur le développement des usages nautiques. Les accès à l'eau difficiles ou vieillissants, les privatisations de cales et de pontons, les extensions des villas sous forme de jardins sur les chemins de halage, le rehaussement des quais en zones industrielles et urbaines rendent difficiles la pratique des loisirs sportifs sur l'eau. Les bases nautiques, les lacs de carriers et les affluents sont une offre de concurrence à la Seine, comme l'appel de la mer pour laquelle on préfère emprunter le train ou la voiture.

Malgré ces constats, la demande sociale de navigation sur l'eau auprès des offices de tourisme est forte et non satisfaite, de même que la libre jouissance des chemins de halage. Le projet de voies vertes développé par les VNF, comme les attentes de création d'un port de plaisance à Rouen et d'extension des quais en espaces récréatifs restent longs à être mis en œuvre. L'image globale d'un bassin de la Seine dynamique cache souvent dans les exemples et les chiffres une forme de désert rural du fleuve aval. Pourtant, potentiellement les initiatives locales se multiplient comme les promenades et panoramas au bord de l'eau, les parcours pédagogiques, les locations d'embarcations sur les bases de loisirs, les partenariats locaux de préservation de la nature, les mises en spectacle du fleuve (Armada, 24 h motonautiques, voiles en Seine, fêtes foraines, feux d'artifices, foires). Tous ces projets et ces initiatives multiples composent une mosaïque parsemée sans vision d'ensemble.

Il suffit parfois de question de bon sens comme l'amélioration du balisage, l'entretien et la mutualisation d'installations existantes, la remise en service de bateaux de traversée, la mise à jour des cartes nautiques ou encore l'intégration du fait que les navigants ne sont surtout pas marins, mais urbains. Ce potentiel d'utilisation de la partie aval peut s'appuyer sur un passé fortement vivace dans les mentalités et les usages. On continue à se baigner, à pêcher, à naviguer quand on fait partie du pays. La disparition des manifestations magiques du fleuve comme le Mascaret, les îles, l'agriculture sur l'eau, la pêche professionnelle ou la batellerie semble se transposer aux spectacles sportifs sur l'eau, aux foires populaires sur les quais ou aux feux d'artifices du 14 juillet, ou aux différents jardinages (jardins privatifs ou associatifs). Exploiter un tel potentiel passe indéniablement par une réactualisation du patrimoine vivant

(les traversées en bateaux en particulier, comme les nombreux musées), mais surtout par l'aménagement des lieux récréatifs et un consensus clair sur les logiques de réappropriation des berges et de jouissance des chemins de halage.

PARTIE 1: Des enjeux de nature et de société

1- Un territoire de loisirs en écho au passé ?

Paradoxalement, la Seine est un fleuve patrimoine, marquant de chacune de ses boucles les principaux événements de l'histoire de France, et en même temps il s'est considérablement transformé, en particulier au cours du 19e siècle. D'où au final une construction culturelle marquante du fleuve qui n'émerge pas dans les consciences comme un ensemble dynamique et linéaire, mais davantage comme une somme d'unités morcelées et spatialisées. C'est précisément de ce paradoxe que sont nés les loisirs en Seine, en particulier dans sa partie aval, entre Poses et Tancarville[1].

Très longtemps l'estuaire de la Seine reste une ouverture, un passage entre le civilisé et le sauvage. La première référence historique est celle des invasions des Vikings au 9e siècle. La Bresle, L'Epte et l'Avre ont su conserver ce parfum de sauvagerie nordique dans les guides nautiques à destination des canoéistes et des kayakistes des années 1930. Ces lointains ancêtres dont les exploits résonnent encore dans l'esprit des sportifs de l'entre-deux-guerres composent le monde rural normand autour de la *rivière*. Si une agriculture au bord de l'eau se développe dans la vallée de la Seine, cette vie sédentaire est rattrapée par l'appel du grand large : « pêcheurs de Fécamp et de Dieppe, pilotes de Dieppe, d'Harfleur et d'Honfleur, armateurs et marchands de Rouen, on les rencontre dans les expéditions les plus aventureuses, où ils engagent leurs vies et leurs capitaux »[2]. Entre le 16e et le 18e siècle, le Proche-Orient, les Indes Orientales, l'Afrique, l'Amérique du Nord font l'essentiel des destinations exotiques imprimées dans les livres de voyages à Rouen. Si la quête de la terre sainte et le commerce restent les motivations essentielles de ces voyages, ils n'en développent pas moins une curiosité scientifique, une recherche d'altérité et une esthétique qui seront érigés en style de vie par les usagers du nautisme récréatif au 19e siècle.

A côté de l'esprit des Terre-Neuvas, il y a le cloaque des gens de la terre, des vasières et des marais. Ce sont les traditions et les croyances païennes[3] qui prévalent sur la religion chrétienne et la modernité. Les fées et les diables arpentent ce rapport à la terre, et expliquent la division des lieux, les récoltes, les crises sociales. L'eau de la Seine permet de développer

[1] Cette partie aval du fleuve est soumise au régime marin : degré de salinité, marée, courants.
[2] Marc Venard, « Les Normands et les voyages du XVIe au XVIIIe siècle », in *Etudes normandes*, n°1, 1987, p. 5.
[3] Voir les descriptions qu'en donne Bernard Alexandre, *Le Horsain. Vivre et survivre en Pays de Caux*, Paris, Plon, coll. Terre Humaine, 1988.

la coupe de roseaux, la chasse au gabion, la pêche. On va faire pâturer les troupeaux sur les îles. Lors des fortes marées, de temps à autre on peut trouver des poissons dans le champ ou le jardin. La culture du lin, du blé, du colza, de la betterave, de la pomme – au couteau et à boire -, l'élevage bovin et ovin composent pour partie ce terroir en bord de rivière. Jusqu'au 18e siècle, la *rivière*[4] reste ainsi sauvage, et sa navigation périlleuse pour les gribanes. L'eau constitue un obstacle au franchissement malaisé pour ceux qui vivent autour. Une seigneurie d'eau dépendante des nombreux châteaux et abbayes rendait complexe la gestion du territoire. La vie entre deux rives a tendance à opposer une population rurale (à gauche) et une population plus dense et moderne (à droite). En outre, les nombreux méandres du fleuve engendrent des presqu'îles et lieux à forte identité comme Jumièges, le Marais-Vernier ou la boucle de Brotonne. Le paysage est ainsi très changeant, avec des îles qui se déplacent ou disparaissent, des bancs de sables vagabonds, ou encore le déplacement de méandres, laissant certains bras morts se combler au fil du temps, faisant émerger des zones marécageuses, et modifiant le cours de la Basse Seine. Cette Seine livrée à elle-même fût propice aux populations riveraines : « il en résultait au-delà de Rouen, avant que l'homme s'en mêle, un cours d'eau très large, au débit lent, étalant – parfois sur plusieurs kilomètres – une faible épaisseur d'eau. Dans ces eaux généralement calmes croissait une abondante population de poissons, alimentant une florissante activité de pêche professionnelle »[5]. De nombreuses villes au bord de l'eau (Caudebec, Duclair par exemple) ont encore dans leurs armoiries le symbole de poissons comme le saumon ou l'éperlan[6]. Le rituel vendredi saint consacré au jeûne a sans aucun doute renforcé la croyance magique à la Seine en sa partie aval, comme en atteste la forte présence de chapelles et d'abbayes sur le linéaire du fleuve.

Aux 18e et 19e siècles, ce sont les bacs et passages d'eau (on en recense une quarantaine entre Rouen et Quillebeuf) qui règlent l'animation de la vie sur la Seine. Ces derniers sont créés et maintenus par leurs usagers. Ils permettent dès le 15e siècle d'emmener le bétail à vendre sur

[4] On ne parle pas alors de fleuve. Les gribanes surnommées « bonne à tout faire » de la Seine sont des bateaux à fond plat, sans quille afin de naviguer dans les eaux à faible profondeur. Equipées d'un gréement, elles servent à la pêche, au transport et au franchissement.

[5] *Caudebec-en-Caux – Musée de la Marine de Seine*, Paris, SER, 1999, p. 8 ; voir également *Seine-Maritime*, Encyclopédies du Voyage, Paris, Gallimard, 2004.

[6] E. Rochard, M. Béguer, C. Gazeau, J. Marchal, D. Ombredane, J.-L. Baglinière, P. Pellegrini, *Identification éco anthropologique d'espèces migratrices, emblématiques de la reconquête d'un milieu fortement anthropisé : la Seine*, Rouen, GIPSA, 2006 ; voir également Robert Delort, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 1984.

les marchés comme à Jumièges, au Trait ou à la Mailleraye[7]. Pour les hommes et les femmes qui fréquentent ces foires on laisse sa voiture de l'autre côté de l'eau. Plusieurs noyades liées à des bateaux surchargés ou à des mouvements maladroits de passagers témoignent de ce rapport inquiet à l'eau. Les bras des ouvriers agricoles font également l'objet de traversées fréquentes d'une rive à l'autre lors de la saison des moissons ou encore pour l'usage des moulins à eau (par exemple à Saint Wandrille). Les dimanches et jours de fêtes religieuses font aussi partie de l'animation du paysage de l'estuaire de la Seine : on traverse pour se faire baptiser, aller à la messe, assister à un mariage… La traversée de l'eau est un enjeu pour la préservation des coutumes du terroir. Elle entretien également les rivalités, la rive droite étant mieux pourvue en écoles et en travail. Les points et techniques de passage restent ainsi un objet privilégié des stratégies sociales et conflits d'usages autour du fleuve. On s'enrichit grâce au halage des bateaux en faisant payer les points d'amarrage (Croisset ou la Bouille par exemple), et on insuffle une vie portuaire de vallée. Le fleuve étant par endroit difficile à naviguer[8] il faut tirer les bateaux à la corde depuis la terre par équipages d'hommes et attelages d'animaux sur les 8 mètres de larges entre terre et eau laissés libres par les riverains (halage). Dans ces tâches délicates et stratégiques de rapport à la Seine, ce sont souvent des mariniers, pêcheurs ou agriculteurs qui rendent service et font le métier. Ainsi, bateliers, pilotes, haleurs, pêcheurs et constructeurs de navires deviennent peu à peu les figures incontournables de l'estuaire. Dans les années 1870, ce sont peu à peu les bacs à vapeurs, puis motorisés qui prendront le relais à l'heure où le fleuve devient corridor industriel entre ses deux grands ports : Rouen et le Havre.

11- En miroir et en amont : la Seine des romantiques et des canotiers

A côté de cette perspective fluvio-rurale qui continue de déterminer les modalités des loisirs nautiques, la Seine reste fortement attachée dans ses représentations à Paris. L'image de Rouen petite capitale et ville bourgeoise imbibe la société des loisirs de Seine Maritime. La culture de salon où l'on s'évade à travers les lectures romantiques de Michelet, Hugo, puis celles plus audacieuses de Flaubert et Maupassant, fait grande place à la musique, au théâtre et à l'apparat. Le style de l'habitat luxueux, les grandes réceptions font peu à peu de la gastronomie un loisir prépondérant. S'y adjoignent les plaisirs de la chasse, de la marche, de

[7] Jean-Pierre Derouard, *A rames ou a voile. Bacs et passages d'eau de la Seine en aval de Rouen XVIII-XIX^e siècles*, Luneray, Editions Bertout, 2003.
[8] Bernard Le Sueur, *La navigation en Basse-Seine au début du XIX^e siècle*, Les cahiers du musée de la batellerie, n° 25, 1989.

la contemplation et de l'herborisation. Au-delà des goûters à la ferme et rêveries dans les bois, la bourgeoisie fabrique des espaces collectifs dévolus aux loisirs. C'est en particulier le cas de Pierre-Toussaint Bobet qui à partir de 1848 crée un complexe de loisirs à l'île Lacroix avec « salles de bal, café, restaurant, ménagerie, salles de conférences… »[9]. A l'imitation de Paris et du Jockey club on se passionne également pour les courses hippiques. Pourtant, le cliché romantique ne doit pas confondre la bourgeoisie rouennaise et son homologue parisien. L'élite sociale de la Seine Maritime développe un « patriotisme urbain », adoptant une attitude de méfiance à l'encontre de la capitale parisienne et des villes riveraines. La bourgeoisie n'est pas innovante – notamment dans l'investissement de ses capitaux, dans l'innovation technologique – laissant le champ libre aux anglais et aux horsains. Malgré l'attrait pour le port et le commerce du coton, la bourgeoisie de Rouen reste assez éclatée dans ses choix et son implication locale. La vie sur l'eau s'organise plus clairement dans d'autres sphères sociales.

La situation est différente en amont de Rouen. Le canotage ou l'amour courtois au fil de l'eau est avant tout une mode parisienne qui se développe entre 1825 et 1830. Pourtant l'origine géographique de ceux qui y participent et décrivent cette sociabilité comme Maupassant ou Monet sont davantage normands[10]. A l'époque Paris et son port sont aussi une ville flottante : « encastrés dans une ceinture de quais gigantesques aux pierres moussues et humides, une multitude de pontons, d'estacades, de moulins à aubes, de bateaux lavoirs, d'établissements de bains flottants, poussaient sur l'eau, entre le dédale des piliers et des arches de ponts. Des embarcations de toutes tailles étaient par centaines amarrées, échouées, déchargées, chargées, réparées ou déchirées »[11]. Il ne s'agit pas ici du rowing et du yachting anglais, mais d'une promenade romantique au fil de l'eau, sur les *chemins qui marchent*. L'évasion que propose le canotage va de pair avec l'élan urbain vers la campagne à pied, par le rail et à vélo. On y côtoie au 19e siècle les marginaux : pègre, prostituées, clochards, bateliers… C'est toutefois l'idée de sortir du cloaque de la ville qui guide ces amateurs de promenades nautiques : « Les

[9] Jean-Pierre Chaline, *Les bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIXe siècle*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1982, p. 212.
[10] Frédéric Delaive, *Canotage et canotiers de la Seine. Genèse du premier loisir moderne à Paris et dans ses environs (1800-1860)*, Thèse d'Histoire, Université Paris I, 2003 ; Nadine Satiat, *Maupassant*, Paris, Flammarion, 2003 ; Claudio Zambianchi, *Monet et la peinture de plein air*, Paris, Le Figaro, 2008.
[11] Frédéric Delaive, *Canotage et canotiers de la Seine. Petite histoire illustrée d'un paradis perdu et d'une navigation de plaisance populaire à Paris et dans les alentours, au début du XIXe siècle*, Les cahiers du musée de la batellerie n° 28, Avril 1991, p. 7-8.

premiers canotiers parisiens n'étaient que des promeneurs d'un nouveau genre, plus difficiles ou plus avisés que tant d'autres de leurs concitoyens. Ils eurent, en effet, l'heureuse idée de demander aux frais rivages de la Seine et de la Marne une ombre bienfaisante, un air pur et rafraichissant qu'ils avaient en vain cherchés jusqu'alors, soit dans les allées poudreuses du bois de Boulogne, soit dans les promenades moins aristocratiques, mais non moins bruyantes, de Montmorency, Saint-Germain, Vincennes ou Romainville. Sages épicuriens, aimant la vie tranquille, libre, sans entraves, loin du tumulte étourdissant de la ville, ces premiers canotiers étaient des philosophes de la bonne école, de celle qui cherche les plaisirs simples et sans éclat »[12]. Dîner sur les berges et planter la tente pour y passer la nuit, déjeuner sur l'herbe, entonner les refrains de chansonniers accompagnent le dépaysement sur l'eau et au bord de l'eau. On dénombre 10 000 canotiers en 1858. Ils viennent passer leurs journées à Asnières, Argenteuil, Joinville et Conflans. Le dimanche des canotiers auquel participe Maupassant ne se limite pas à la navigation de promenade sur l'eau, au déjeuner arrosé sur l'herbe ou à l'égaillement des couples au bord de l'eau. Les communes riveraines de la Seine organisent leurs fêtes avec bals, concours de pêche, régates, joutes, courses de natation. Très vite s'installent des établissements de bains, des loueurs de barques ; s'ouvrent restaurants et guinguettes. Les îles de la Seine sont de ce point de vue des espaces récréatifs inédits offrant de petites plages privatives aux robinsons des villes. La *Maison Fournaise*, le *Cheval Noir*, le *Fruit Défendu*, *La Grenouillère*, *Le Bal des Canotiers*, *Bougival*, *Le Coq Hardi*… sont autant de lieux qui s'étendent entre Meaux et Croissy[13]. On y croise les peintres impressionnistes comme Pierre-Auguste Renoir, Corot, Courbet, Manet ou Caillebotte. Pour Gustave Caillebotte la Seine du yachtman entre Petit Gennevilliers et Argenteuil suffit à sa passion. Il délaisse d'ailleurs la peinture pour se consacrer encore plus au sport : « initié au yachting à partir de 1876, il délaissa progressivement l'aviron qu'il avait surtout pratiqué sur l'Yerres, obtenant dès 1879, avec les voiliers qu'il se faisait construire, des succès en compétition qui vont assez vite faire de lui une personnalité d'envergure nationale dans le monde de la navigation de plaisance. En 1880 il sera nommé vice-président du Cercle de la voile de Paris et à partir de cette date ne cessera jusqu'à sa mort survenue prématurément de participer aux principaux événements nautiques »[14]. Le peintre deviendra d'ailleurs le spécialiste technique des embarcations sportives dans la presse spécialisée. Pour les artistes peintres, les thèmes de

[12] Alphonse Karr, Léon Gatayes & aal., *Le canotage en France*, Paris, Taride, 1858, rééd. Le Chasse-Marée, ArMen, 1991, p. 35-36.
[13] Benoit Noël et Jean Hournon, *La Seine au temps des canotiers*, Garches, AROM, 1997 ; Benoit Noël et Jean Hournon, *Les arts en Seine. Le paradis des impressionnistes*, Paris, Les Presses Franciliennes, 2004.
[14] Julianne Cosandier (dir.), *Caillebotte. Au cœur de l'impressionnisme*, 2005, Lausanne, Fondation de l'Hermitage, p. 142.

prédilection englobent toute une société des loisirs : la promenade au bord de l'eau, la baignade, les nus et les cocotes, les régates à voile, les périssoires, les bals. Comme pour Fontainebleau et les loisirs en forêt, les successeurs de Barbizon choisissent la Seine et ses affluents comme espace symbolisant le plein air[15]. De ce point de vue, la vallée de l'Oise semble précéder celle de la Seine, avec ses plages et ses cabanons. Jules Dupré et Théodore Rousseau tous les deux transfuges de l'école de Barbizon s'installent à l'Isle-Adam, et font se rencontrer la vie champêtre avec celle des loisirs nouveaux[16]. La pêche sur les bords de l'Oise permet la rencontre entre les ouvriers des champs et la bourgeoisie du plein air. La prise de poisson n'étant plus une nécessité vitale, les pêcheurs à la ligne surveillent désormais davantage le milieu, n'hésitant pas à le repeupler ou à critiquer les pollueurs[17]. Au début du 20e siècle, les revues *Au bord de l'eau* (pour la pêche à la mouche) et *La Rivière* (pour le canoë-kayak) vont populariser à plus large échelle ces loisirs nautiques d'une poignée de privilégiés.

12- En aval : canotage, guinguettes et sport patronal

Dans la partie aval de la Seine, les romantiques popularisent à leur tour la rivière. C'est à Croisset prêt de Rouen que Gustave Flaubert puise son inspiration littéraire en regardant la Seine. La presse locale raconte même qu'il s'y baigna. Plus proche de l'estuaire, on trouve Villequier où se noya Léopoldine, fille de Victor Hugo en 1843. C'est en 1837 que l'écrivain remonte pour la première fois le fleuve : « La Seine présentait alors un spectacle bien différent de celui qu'elle nous offre aujourd'hui. Au lieu du fleuve profond canalisé entre des berges artificielles, que nous connaissons, c'était, à l'aval de Caudebec, une vaste étendue d'eau à pleine mer, recouvrant les prairies actuelles de Norville, de Gravenchon, du Marais Vernier, et de tout ce qu'on appelle le Marais, entre Tancarville et le Havre. A basse mer le débit du fleuve se partageait entre plusieurs chenaux secondaires entre les bancs de sable mobiles, miroitant au soleil. On en a une bonne idée par les aquarelles qu'en rapportèrent les peintres anglais Gendall et Turner qui y effectuèrent plusieurs voyages entre 1821 et 1832. De petits bâtiments à voile commençaient à y côtoyer les premiers vapeurs, mais dans des conditions très précaires, en raison des faibles profondeurs, des violents courants et de la redoutable barre ou mascaret aux équinoxes. Ce contraste entre la force de la nature et les

[15] Stéphanie Grégoire, *Plein air. Les impressionnistes dans le paysage*, Paris, Hazan, 1993.
[16] Vincent Pomarède (dir.), *L'Oise de Dupré à Vlaminck. Bateliers, peintres et canotiers*, Paris, Somogy, 2007 ; Francis Bauby, Sophie Orivel, Martin Pénet, *Mémoires de guinguettes*, Paris, Omnibus, 2003.
[17] Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Aubier, 1995.

nouvelles possibilités qu'offraient les inventions modernes dût frapper Hugo »[18]. En remontant le fleuve au 19e siècle, on peut observer en 1882 les 257 pêcheurs professionnels en Basse-Seine répartis entre Elbeuf et Villequier, profession aujourd'hui disparue. Un certain nombre d'entre eux étaient des occasionnels ou saisonniers allants en Seine aux saisons des poissons migrateurs, alternant avec le tissage, l'exploitation fruitière, la chasse ou le petit commerce[19]. En outre, la plupart des bateliers pratiquaient la pêche comme passe temps dans l'attente de leur service. Comme les peintres et les écrivains, ils étaient sensibles à la brume et à la lumière aux variations caractéristiques dans les boucles de la vallée de la Seine.

Rouen, port de fond de vallée, mais aussi l'activité de pêcherie et les nécessités de traverser animent sans cesse la Seine au 19e siècle. Son transport important de marchandise en fait un paysage nautique vivant et changeant. L'image de « bateaux dans les arbres » est encore vivace pour les hommes et les femmes qui travaillent dans l'estuaire. Il faut y ajouter l'animation procurée dès le 17e siècle par le transport de passagers à partir de coches d'eau. Très vite les bateaux vapeurs naviguant sur la Seine sont considérés comme nuisibles pour la stabilité des berges. Il faut attendre 1816 pour voir l'*Elise*, premier bateau à roues à aubes, naviguer dans l'espace fluvial français. Mais c'est surtout avec leur établissement au Havre en 1818, puis le service régulier entre Rouen et le Havre de « *La Duchesse de Berry* » à partir de 1821 que le voyage à vapeur s'impose sur la partie aval de la Seine. On compte à la même époque quelques 1200 bateaux de voyageurs et marchandises qui transitent entre la Basse-Seine et Paris. Les routes étant mal entretenues, le voyage sur l'eau est d'autant mieux apprécié, avec l'apparition du premier guide de voyageurs par bateau à vapeur à roues à aubes en France publié en 1821. Ce moyen de transport commence alors à se généraliser, le « *Neptune* » ralliant Rouen à Elbeuf est capable de transporter 1 000 passagers à 20 km/h[20]. On estime à près de 34 500 le nombre de voyageurs transportés en 1853. Plusieurs compagnies comme *L'entreprise Générale des Bateaux à Vapeur de la Basse Seine* ou la *Compagnie Anonyme des Paquebots sur la Seine* organisent le trafic. On dénombre 60 bateaux pour 9 compagnies entre 1835 et 1860. Si Rouen reste la plaque tournante, Elbeuf et

[18] J.P. Robichon, « Victor Hugo, Pair de France, et la Seine », in *Victor Hugo et la Normandie*, Villequier, Musée Victor Hugo, 1985, p. 168.
[19] Alain Joubert (dir.), *Scènes de la Seine*, Rouen, Association des Conservateurs de Haute-Normandie, 1986 ; HCE, *Pêches et pêcheurs aux engins en eau douce (XIXe-XXe siècles)*, Les cahiers du musée de la batellerie, n° 46, 2001.
[20] Pour ce développement nous nous reportons à Marie-Louise Gauthier, *Voyages en vapeur, à l'époque romantique sur la Seine et ses affluents*, Les cahiers du musée de la batellerie, n° 36, 1996.

La Bouille sont des destinations fréquentes. La vie en plein air sur le pont n'est pas toujours du goût des passagers, mais le spectacle du paysage défilant reste recherché. En s'inspirant du confort d'outre-manche on aménage bientôt cabines et salons pour la clientèle bourgeoise qui peut rester à bord près de 10 jours quand l'itinéraire mène les voyageurs de Paris au Havre. Ce temps passé dans une certaine exigüité développe une sociabilité érudite où l'on discute musique, peinture, littérature et paysage. On découvre également les sensations de la vapeur, de la brume, les vertiges liés à la navigation et aux vagues, les impressions de vitesse au ras de l'eau, les morsures du soleil lorsque le ciel est clément. La sociabilité de groupe est souvent faite d'occupations simples telles que les jeux de cartes, les chants, l'observation de la vie animale sur les berges ou dans l'eau, la rencontre avec les professionnels du fleuve ou encore le repas en commun. Ces expériences ne sont pas étrangères aux nombreux peintres impressionnistes qui tentent de saisir sur le vif – à la manière de clichés – ces sensations corporelles éphémères et intenses.

Des haltes croisières se mettent en place pour apprécier les grandes tragédies du passé. On s'arrête ainsi à Pont de l'Arche afin d'admirer les fortifications militaires qui ont résisté aux Vikings, à l'abbaye de Jumièges où Nicolas Leroux pris une part active dans le procès de Jeanne d'Arc, et à Caudebec-en-Caux afin de prendre la lame du mascaret lors des fortes marées. Rituel touristique étrange s'il en est, où la foule – prêt de 10 000 personnes – se presse contre les berges afin de voir monter la vague jusqu'à se retrouver plaquée contre les pavés par la force du flot et trempée par la déferlante qui se brise contre les quais. C'est également la probabilité du naufrage qui attire le spectateur : « le mascaret avance, solide, en bousculant les navires sur son passage : entre 1789 et 1829, 112 embarcations disparaissent entre Quillebeuf et Villequier. Entre 1830 et 1851,105 naufrages supplémentaires entre Tancarville et Caudebec-en-Caux »[21]. Ces événements montrent que l'animation du fleuve est alors tendue vers le littoral et la mer. Comme pour les promeneurs des grèves, les excursionnistes de la Seine sont les jouets de la nature, une nature dont les éléments restent démesurés en dépit des trésors techniques déployés par les hommes. Elle est alors partout présente cette vie au grand air qui courbe les corps, burine les visages et martèle les embarcations des marins d'eaux douces. Et même si le train[22] concurrence fortement les croisières à vapeur, l'attrait du régime maritime du fleuve et de son spectacle reste intact : « Le mascaret du mercredi 30 mars 1892 doit être le plus fort qui se soit produit depuis dix

[21] Edouard Launet, *A la recherche du Mascaret perdu*, Libération, 20 octobre 2007.
[22] Hélène Bocard, *De Paris à la mer. La ligne de chemin de fer Paris-Rouen-Le Havre*, Paris, APPIF, 2005.

siècles. Il présente donc cette année un attrait spécial de curiosité. Un train spécial, partant de Rouen à 7 heures 30 arrivera à Caudebec vers 9 heures. Il repartira à 11 heures 10. Avec cette organisation, les rouennais pourront aller voir le mascaret sans grand dérangement pour leurs affaires. Quand aux parisiens qui auront couché à Rouen, ils pourront profiter de ce train qui les ramènera à Rouen à temps pour le train de 2 heures qui arrive à Paris à 4 heures 30 de l'après-midi… »[23]. Le fleuve est un spectacle vivant où l'homme ponctuellement s'efface devant une telle manifestation de turbulences ; puis au 19e siècle il joue à se faire peur avec la lame de la Seine – ou la barre –, rejoignant la lignée des bains de mer où la suffocation et l'immersion font du corps le réceptacle de la nature. Mais beaucoup ne se contentent pas du bain urbain éphémère entre Villequier et Caudebec. Ils préfèrent pousser la croisière jusqu'à Honfleur ou Le Havre, puis s'aventurer sur les paysages des falaises de la côte d'Albâtre[24] ou épier la villégiature bourgeoise de la côte fleurie. A Honfleur, c'est Eugène Boudin qui invente les scènes de plage, montrant les baigneurs en costumes de bains se trempant les pieds dans l'eau, l'univers des cabines de plage, les bourgeois plantés sur leurs chaises sur le sable, ombrelles à la main. Il y côtoie Gustave Courbet qui décrit la pêche à pied à marée basse à Trouville, puis Jongkind peignant l'entrée des bateaux dans le port d'Honfleur. On trouve également la description de la bourgeoisie de Deauville, Villers-sur-Mer et Blonville, qui s'encanaille dans les casinos et parade sur la promenade en bord de mer[25]. Les enfants réalisant leurs châteaux de sable, les grattes plage cherchant coquillages à marée basse, les défilés de longues robes à la dernière mode sur les promenades de front de mer, les cabines sur roues tractées dans l'eau pour faire prendre le bain aux curistes, la prise de la lame, le séchage à l'abri des rochers, l'animation des voiliers, les plongeoirs, les transats, les épuisettes, les jeux au casino imbibent les toiles des artistes.

Au Havre, ce sont aussi les grands paquebots transatlantiques qui témoignent du prolongement de l'estuaire de la Seine. L'embouchure du fleuve est alors considérée comme une porte ouverte sur l'infini des océans. Dans la mouvance de chenalisation de la Seine et des grands travaux d'endiguement, en 1855 est créée La Compagnie Générale

[23] Les cartophiles caudebecquais, *Caudebec-en-Caux du Mascaret à l'aube du XXIe siècle*, Dieppe, IB, 2006, p. 36.
[24] Voir par exemple Michel Bussi (dir.), *La Côte d'Albâtre, usages et images*, Etudes normandes, n° 3, 2007.
[25] Pour cette sociabilité des bains de mer et les peintres impressionnistes on se référera utilement à : Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, *Bains de mer et thermalisme en Normandie*, Caen, Annales de Normandie, 7, 2002 ; Jacques-Sylvain Klein, *La Normandie berceau de l'impressionnisme 1820-1900*, Rennes, Editions Ouest-France, 1999 ; Bruno Delarue, Les peintres à Trouville, Deauville et Villerville 1821-1950, Yport, Editions Terre en vue, 2007 ; Laurent Manœuvre, *Boudin. La Normandie*, Paris, Herscher, 1991 ; Didier Hébert, *Deauville. Une cité de villégiature de la côte fleurie*, Cabourg, Editions Cahiers du Temps, 2004 ; Anne-Marie Bergeret-Gourbin (dir.), *Un siècle de bains de mer dans l'estuaire de la Seine 1830-1930*, Honfleur, Musée Eugène Boudin, 2003.

Transatlantique[26]. Afin de laisser passer des transporteurs de plus en plus gros, la Seine fait l'objet de nombreux aménagements à partir de 1836 qui consistent notamment à construire des digues, creuser le chenal du fleuve, araser îles et bancs de sables, construire des canaux. En 1922, 30% des berges de la Basse-Seine sont aménagées (contre 15% en 1867)[27]. Mais il faut surtout attendre la reprise des travaux après la seconde guerre mondiale pour voir le fleuve se modifier et certaines de ses manifestations comme le mascaret disparaitre (années 1960). L'endiguement et la chenalisation masquent aussi une autre société des loisirs. Alors que se développent le canotage romantique et la culture de la guinguette, les croisières en Seine et la culture balnéaire de villégiature bourgeoise, la Seine rurale connait une lente mutation. Avant que les îles ne soient complètement arasées, elles constituent des espaces privilégiés pour la robinsonnade locale. Elles permettent une navigation populaire de plaisance, mais également des bains, des pique-niques en famille, des parties de pêche, ou encore l'organisation de fêtes et de jeux collectifs. Il en va ainsi du lieu-dit Le Pingouin ou encore de l'île Robinson dans la cité drapière d'Elbeuf[28]. Les lieux sont alors équipés d'un ponton, pourvu d'une ligne d'eau et de tentes-cabines pour le bain dans la Seine. On y loue des barques, et un petit bac permet d'y accéder. De la même manière, on organise sur le linéaire de l'estuaire des concours de pêches, joutes nautiques et feux d'artifices qui trouvent leur point d'acmé pour les fêtes du 14 juillet. Cette culture ludique du fleuve est également transmise par les mariniers qui vivent sur l'eau. Avec leurs maquettes en bois les enfants de la batellerie font comme les grands et jouent à naviguer, ou ils apprennent à nager en rivière. Les haltes sont aussi des opportunités pour profiter de manière inédite du fleuve : « lors des arrêts prolongés dans les gares d'eau, l'enfant partage les premiers jeux collectifs. En hiver, des bandes se forment pour patiner sur les canaux gelés ou vagabonder dans les campagnes blanchies. L'été, lorsque la navigation est interrompue pour cause de chômage des voies, ces mêmes bandes se reforment pour investir des îles inaccessibles aux terriens et organiser des grandes bagarres »[29]. Ces usages récréatifs diffus suivent ceux davantage organisés par les associations laïques et cléricales, mais également par le patronat. Dans l'agglomération

[26] François Haugel, Patrick Peslier et Aymeric Perroy, *Mémoires de la French Lines. Quand les transatlantiques partaient du Havre*, Paris, Editions PTC, 2006.
[27] Valérie Foussard, *Evolution hydro-géo-morphologique de l'estuaire de la Seine au regard des usages passés*, Rouen, GIPSA, 2009 ; *Contribution à l'étude de la navigation en Basse-Seine*, Etudes Normandes n° 85, 1957 ; Loïc Guézennec, *Seine-Aval : un estuaire et ses problèmes*, Ed. IFREMER, 1999.
[28] Pierre Largesse, *Elbeuf cité drapière*, Saint-Cyr-sur-Loire, Editions Alan Sutton, 2004.
[29] Bernard Le Sueur, *Mariniers. Histoire et mémoire de la batellerie artisanale*, tome 2, Editions Le Chasse-marée, 2005, 22-23.

rouennaise, les patronages[30] et associations catholiques jouent un rôle important d'encadrement de la jeunesse, organisant randonnées et promenades, dynamisant le tissu sportif local. Alphonse Karr et Léon Gatayes font état à partir de 1840 des sociétés de régates qui s'organisent au Havre tout comme à Quillebeuf, Tourville ou Honfleur. A cette occasion certains bateaux de pêche sont reconvertis pour les joutes sportives. Puis c'est l'émergence des clubs nautiques. Dans les années 1910-1930 se multiplient les initiatives d'exploration des rivières en France. C'est le cas des passionnés du canoë-club qui ouvre ses portes en 1904 sous le patronage du Touring club de France. Puis ce seront les campeurs adeptes du bivouac qui publieront en 1935 le « guide nautique du bassin de la Seine » aux éditions de la revue Camping. Entre Poses et le canal de Tancarville, les haltes d'Elbeuf, La Bouille, Jumièges, Le Trait, Caudebec et Villequier deviennent des lieux propices à la robinsonnade sur l'eau. A Rouen, on s'intrigue en 1923 de la traversée Rouen-Londres en C2, et on se masse au départ de l'expédition en Amérique du Sud en 1928 (Descente de l'Amazone en 2 équipages de C2) salué par 10 000 spectateurs. De cet engouement nait en 1930 le Canoë club normand. D'autres suivront en amont et en aval, rejoignant les clubs de voile et d'aviron, ou encore de ski nautique à Poses. Le fleuve endigué pour des raisons de transport commercial par voie d'eau, laisse place aussi à l'organisation d'un sport paternaliste organisé par le patronat et les syndicats. C'est en particulier le cas de l'usine Renault de Cléon et des chantiers navals du Trait qui créent leurs sections nautiques et leurs jardins ouvriers en bord de Seine. Dans les années 1970-1980, d'anciens lacs de carriers destinés à l'extraction de granulats seront reconvertis en bases de loisirs offrant ainsi une concurrence sérieuse au fleuve. Aussi, au-delà de l'émerveillement pour la nature ou les animations des sociabilités flottantes, le paysage de l'estuaire de Seine – jusque dans ses loisirs – est fortement marqué par les industries. Il offre des niches inédites et une esthétique incomparables[31] aux adeptes du nautisme et des berges de la Seine.

13- La Seine des loisirs aux abords de Rouen : un fleuve confisqué, un divorce consommé ?

Rouen doit à sa situation de port de fond d'estuaire l'extension précoce de sa fonction commerciale. Point ultime de la navigation maritime, lieu de stockage et de transbordement, la ville vit jusqu'à la seconde guerre mondiale en prise directe avec l'activité portuaire. Bien

[30] Loïc Vadelorge, *Rouen sous la III^e République. Politiques et pratiques culturelles*, Rennes, PUR, 2005.
[31] Emmanuelle Real, *Le paysage industriel de la Basse-Seine*, Rouen, CHPN, 2008.

implantées, les pratiques du canotage s'inscrivent elles aussi dans l'horizon d'une Seine très animée et ouvertement maritime : les excursions sur le lit du fleuve composent avec les vents, les marées et les courants d'un estuaire encore relativement sauvage, et empruntent au territoire du vide son parfum d'aventure.

Mais avec l'accroissement de la taille des navires, l'atout originel devient handicap, et l'estuaire nécessite d'être aménagé. L'activité portuaire s'éloigne physiquement (vers l'aval) et symboliquement (marins, bateaux et tonneaux ont disparu de la ville centre) de celle des rouennais, et la région devient après guerre un axe industriel stratégique au plan national. Le creusement d'un chenal dévolu à la navigation des cargos canalise l'écoulement des eaux et siffle la fin des récréations nautiques.

Comprendre la confiscation du fleuve par les transports exige d'intégrer la configuration en amphithéâtre du site et l'histoire de l'urbanisme local. Hors de Rouen, les rares accès à l'eau prévus lors des différentes phases de construction des berges sont aujourd'hui vieillissants, quand les cales et les chemins de halage n'ont pas été privatisés de fait par les riverains. D'une manière générale, l'accès au fleuve n'est pas assuré partout, et n'est pas continu. À Rouen, la reconstruction d'après guerre surélève les quais : leur transformation en axes routiers et ferroviaires rend bientôt la Seine inaccessible aux riverains. L'urbanisme moderne, imprégné et guidé par la révolution des transports motorisés, impose à ce site enclavé un modèle dans lequel le béton et l'automobile font du fleuve une frontière symbolique et un *no man's land* qui oppose objectivement et subjectivement la rive droite (nord), avec un hyper centre dense, bien structuré par des équipements collectifs et un patrimoine classé, dynamisé par une fonction commerciale affirmée, à une rive gauche (sud) industrialisée le long du fleuve et beaucoup plus étalée, symbole du rejet de l'habitat populaire en banlieue. L'engagement récent d'une réhabilitation des quais (1999) et des friches industrielles attenantes (2007) inaugure une reconquête commerciale, culturelle et récréative des abords du fleuve qui ne trouvera sans doute sa solution que dans l'achèvement d'un contournement automobile global de l'agglomération.

L'assujettissement du fleuve aux transports s'accompagne d'une administration de ses usages, qui distingue une Seine « fluviale » et une Seine « maritime », et tend à marginaliser les pratiques nautiques de loisir. En amont de Rouen, la Seine relève du domaine fluvial, qui autorise la navigation mais interdit la planche à voile, et néanmoins enferme les pratiques de

la voile, de l'aviron, ou les motonautismes (vitesse, ski nautique et jet ski) dans les bras secondaires du fleuve. L'instauration d'un barrage à Poses fixe la limite amont de l'estuaire, arrête l'influence des marées et définit une première unité paysagère, une Seine aux eaux « tranquilles ». « Paradis vert » proche de Paris, cette « Seine des îles » participe aujourd'hui encore d'un imaginaire de guinguette et de déjeuner sur l'herbe, se donne comme un ensemble de « niches vertes » pour des « plaisirs du retrait », discrets sinon cachés (jardins ouvriers à Elbeuf, résidences secondaires à Poses), comme le confirment les troubles qu'engendrent les pratiques motorisées, jugées bruyantes, du ski nautique et surtout du jet-ski.

De la mer à Rouen, les affaires maritimes donnent priorité absolue à la navigation commerciale, limitant à la voile et au bateau moteur les usages alternatifs de l'estuaire. Les plaisanciers, qualifiés de « plaisantins », se savent tolérés sur le territoire du Port Autonome, et les usages du dériveur sont marqués par la peur de la répression. Malgré l'attractivité des paysages des boucles de la Seine normande (Parc Naturel Régional), la descente et la remontée du fleuve sont « fortement déconseillées », les haltes très insuffisamment équipées et la création d'un port d'hivernage pour la plaisance (inauguré en 2008) a été longtemps retardée. L'aménagement du territoire met par ailleurs le fleuve en concurrence avec trois Bases de Plein Air et de Loisirs sur plans d'eau fermés d'une part, et un littoral qui s'est rapproché du fait de l'évolution des mobilités d'autre part. On comprend ainsi le déclin des pratiques informelles du canotage, très populaires du 19^{e} siècle à l'entre-deux-guerres.

2- Des espaces vacants modelés, appropriés par les loisirs: l'exemple des zones humides

Les anciens découpages administratifs et lieux-dits du littoral normand portent encore l'empreinte de la vase. Désormais jumelée avec Honfleur, la commune de Vasouy est enfermée entre l'estuaire de la Seine et le marais de Pennedepie. Aux XIV^{e} et XV^{e} siècles, la communauté cistercienne aménage le paysage hydrologique du bassin de la Seine. Nombre de marais et zones humides sont asséchés à des fins agricoles. La route des abbayes qui longe le fleuve en aval témoigne de l'emprise de la religion sur la nature à une époque où vasières et marais étaient considérés par les commentateurs et illustrateurs de la Bible comme une manifestation terrestre des enfers [Bata & al. 2002 ; Burnouf et Leveau 2004].

Pour l'auteur de la *Divine Comédie,* la vase et les zones humides sont des objets exemplaires du châtiment des damnés : les avares et les prodigues sont immergés dans la vase, les mélancoliques ensevelis sous la boue. Toute la géographie des enfers est vaseuse ou marécageuse. On accède au premier royaume, où les indifférents et les lâches sont tourmentés par les vers, les mouches et les guêpes, pour aller progressivement vers le 9^{e} cercle, où les traîtres sont condamnés au marais glacé de Cocyte.

L'unité romantique française qui touche les principaux écrivains de la Seine puise une partie de son inspiration chez les esprits persécutés que sont Homère, Dante, Milton, Camoens et Byron [Bénichou 2004]. Le Marais-Vernier (ancien méandre situé sur la rive gauche de l'estuaire de la Seine), au VI^{e} siècle, puis Sainte-Opportune (accueillant le plus grand étang naturel de Haute-Normandie), au Moyen Âge, disent l'imprégnation symbolique des marais de l'estuaire. Ces images seront renforcées par la grande campagne d'assainissement entreprise par le médecin Le Prieur en 1832. La *voyze* normande comme le *wasier* breton attestent l'enracinement étymologique du phénomène. Une théologie combinant la matière, le peuple et la nature est à l'œuvre chez Victor Hugo, Michelet et Charles Nodier. Elle se prolonge dans les écrits champêtres d'écrivains familiers de la Seine comme Flaubert, Maupassant et Barbey d'Aurevilly. Les fées et démons du terroir surgissant des marais et des bords vaseux des fleuves racontent une histoire nouvelle de l'enfer et du paradis. Si les marais et vasières relèvent d'une représentation diabolique, la vase se range davantage du côté de la vie et de l'engendrement. Dans ce contexte normand, au caractère maléfique et dégoûtant des eaux stagnantes on oppose une matrice de vie.

21- ENTRE ESTHÉTIQUE DU SUBLIME ET GÉOGRAPHIE SAVANTE : LA SEINE DE NODIER

Charles Nodier distingue l'immobilisme des marais de la dynamique des vases et de l'estran. Sous sa plume on devine une connaissance des mécanismes d'eutrophisation et de comblement naturel de l'estuaire. Cette science de la nature est confondue avec l'impact psychologique que la Seine produit sur les hommes. L'écrivain initiateur du préromantisme publie en 1836 *La Seine et ses bords*. Dans la zone géographique où a migré aujourd'hui le bouchon vaseux, Nodier fait prévaloir une esthétique des ruines, où la puissance de la nature le cède à la désolation :

> Cette presqu'île n'offre plus maintenant qu'une plaine marécageuse, presque à demi convertie en tourbière, et indigne d'être mentionnée si elle ne possédait les ruines de la magnifique abbaye de Jumièges [2005 : 76].

Nodier note que les vestiges religieux et les propriétés foncières ou agricoles n'ont pu domestiquer le fleuve en sa partie aval. À mi-chemin entre Rouen et Le Havre, la Seine et ses berges sont soumis aux marées, et ce de façon spectaculaire. A la vitesse d'un cheval au galop, la marée génère une vague qui engloutit tout sur son passage, ce qui confirme que la nature règne sur l'estuaire. Ce « mugissement » qui travaille les coteaux bornant la Seine sensibilise les populations locales. L'écume, la brume, les vagues, le courant, la marée, les plages et l'eau saline traduisent ce monde des ports de fond de vallée dont la vie fourmille encore dans le premier XIX^{e} siècle. La vallée de Saint-Wandrille retient l'attention du voyageur où les îles tantôt englouties par les eaux ressurgissent du passé comme par magie. Comme le rappelle Nodier :

> [À Caubedec on trouve] l'ermitage de Notre-Dame-de-Barre-y-Va, dont les murs sont surchargés de ces tableaux que le pilote a voués à la Vierge dans le fort de la tempête [2005 : 79].

Entre Caudebec-en-Caux et Villequier, on assiste au déferlement du mascaret. La vague puissante venant de la mer et remontant le fleuve jusqu'à Rouen est un motif de déplacement

pour les Parisiens et des Normands. On y voit, jusqu'au début des années 1960, les spectateurs ébahis prendre la lame et se retrouver plaqués au sol sur le chemin de halage. Les plus malheureux sont aspirés et tombent à l'eau. Il est courant que, lors des fortes marées, les riverains trouvent du poisson dans leurs champs.

Pour Nodier, cependant, cette agitation du fleuve vivant renvoie à une spiritualisation de la matière. La marée agite souterrainement les vases, les sédiments et les sables, provoquant, chez les hommes de la Seine, une terreur divine ou un délicieux effroi. Entre Quillebeuf et Caudebec, la manifestation visible du flux de matière drainée par le fleuve décide de l'attribution des zones agricoles et de la fragilité des œuvres culturelles. La barre participe à la fabrique du monde des marais :

> Dans sa course, le phénomène dévastateur dégrade le rivage, enlève tout ce qu'il rencontre, et porte au loin sur les terres basses un gravier et un limon stériles ; il a successivement détruit les digues les mieux cimentées qu'on avait essayé de lui opposer. À l'extrémité de l'immense plaine marécageuse qui entoure Quillebeuf, et qu'on a plusieurs fois tenté vainement de dessécher, le fleuve baigne le village du Marais-Vernier [Nodier 2005 : 81-83].

Cette matière créatrice qu'est la vase explique pour partie la quête de Nodier cherchant à percer les mystères du peuple et de la nature. Les alluvions déposées par le fleuve forment, à l'embouchure, des bancs et des prairies humides. Ce génie primitif explique, selon l'écrivain, la théologie ordinaire des Normands :

> À l'embouchure de la Rille, les alluvions successives du fleuve ont formé un immense herbage, connu sous le nom du Banc-du-Nord. Cette propriété, qui a compté jusqu'à une lieue de diamètre, est réduite à présent à moins du dixième de sa grandeur primitive : la Seine s'est lassée de fuir ses bords, et chaque jour elle reprend ce qu'elle avait abandonné. Derrière le Banc-du-Nord s'étendent les prairies et les marais de Conteville

> […] Ce village n'a d'autre importance que d'être devenu, depuis 1812, par le déplacement des vases, la posée des navires, qui descendaient au Havre ou se dirigeant vers Rouen, viennent attendre là des vents favorables ou les marées de Syzygie [2005 : 84-85].

Il est frappant de constater que la description la plus érudite de la partie aval de la Seine soit à mettre au crédit d'une théosophie de la nature. La fréquentation, par Nodier, des milieux illuministes conforte sa science du fleuve et de l'estuaire, « qui voit dans la mythologie comme dans la Bible une série d'allégories agraires » [Viatte 1979 : 152].

22- LA NATURE MATRICIELLE : UNE VISION DES ROMANTIQUES

En 1846, Victor Hugo dépeint les turbulences de l'estuaire comme suit :

> Les courants de la Manche s'appuient sur la grande falaise de Normandie, la battent, la minent, la dégradent perpétuellement ; cette colossale démolition tombe dans le flot, le flot s'en empare et l'emporte ; le courant de l'Océan longe la côte en charriant cette énorme quantité de matières, toute la ruine de la falaise […]. Arrivé au cap de la Hève, le courant rencontre, quoi ? la Seine qui débouche dans la mer. Voilà deux forces en présence, le fleuve qui descend, la mer qui passe et qui monte. Comment ces deux forces vont-elles se comporter ? Une lutte s'engage ; la première chose que font ces deux courants qui luttent, c'est de déposer les fardeaux qu'ils apportent ; le fleuve dépose ses alluvions, le courant dépose les ruines de la côte [cité par Chirol 1985 : 169].

Dans le contexte romantique, les images de Victor Hugo montrent comment la boue et la vase constituent l'humus où se nichent le peuple et les gens de peu. Dans son roman *Quatre-vingt-treize,* la fange sociale que symbolise la terre ignoble est la source de la Révolution française. Michelet, quant à lui, souligne l'importance des mares et zones humides

du bocage normand, tout comme il décrit ce « monde en démolition » qu'est le rivage de Haute-Normandie, où l'érosion des falaises et le languissement stérile des côtes sont remarquables [Michelet 1886]. Pour l'historien, la mer infinie, que l'on trouve au-delà des côtes et que l'on devine dans le sang des *Terra Neuva,* est génératrice de vie dans ses noces avec la terre. Au-delà du « pouls » que constitue le régime des eaux et du ciel, Michelet insiste, lui aussi, sur la matière en suspension dans l'eau et à la surface (mucus de la mer), et notamment sur celle qui s'apparente à des sédiments vaseux, qu'il considère comme une infinité d'atomes vivants. Racontant son passage au Mont Saint-Michel, il dit cette « équivoque » que représentent les zones sableuses et vaseuses, où, derrière la magie du paysage, se cache un abîme ensevelissant.

23- INVASION DE TOURISTES ET TERROIR VASEUX

En 1847, Flaubert descend la Seine jusqu'à la mer et raconte la société balnéaire qui se déverse sur le littoral du Calvados. Les promenades nocturnes lui permettent d'échapper à la bonne société, qui a métamorphosé les villages de pêcheurs en société maniérée de loisirs. Grâce à ses excursions hors des sentiers battus, Flaubert livre une description positive du littoral vaseux, tour à tour miroir de lumière, lieu regorgeant de vie. Les zones humides sont un témoignage de résistance à l'envahissement touristique résultant de la vogue des bains de mer et des casinos. Dans *La Légende de Saint Julien l'Hospitalier* (1877), Flaubert rappelle l'attribut évangélique de la vase dans laquelle s'enfonce le terrible guerrier en compagnie des lépreux [1973]. Les zones humides ont un caractère sacré qu'illustrent l'omniprésence des abbayes des bords de Seine et les tentatives de conversion à la foi de *Madame Bovary*. À l'aval et à l'embouchure du fleuve les marais offrent aux chasseurs et aux pêcheurs un espace de loisir. À la différence des touristes endimanchés qui fréquentent le littoral, le terroir

résonne en eux. N'oublions pas que Victor Hugo, lui-même, a été frappé au plus profond de son être par la noyade de sa fille Léopoldine enterrée à Villequier.

Au XIX^{e} siècle, la terre humide, à la fois source de vie et lieu d'ensevelissement, reste vivace pour les habitants de l'estuaire de la Seine. Nous retrouvons là la dimension féminine du marécage et de la zone humide soulignée par J.J. Bachofen [1996]. Ces lieux sont chacun une déclinaison de la terre mère, qui traduit le pouvoir mystique du féminin. L'œuvre de Maupassant s'inscrit dans cette filiation, où les salons littéraires et artistiques, les loisirs bourgeois de la chasse et du canotage montrent une distance entre la Normandie et Paris. Pour lui, les touristes ne comprennent guère la profondeur magique de la nature. Dans *La légende du Mont Saint-Michel* [1882], il oppose les terres sableuses infertiles du saint aux terres grasses et humides d'un terroir gagné sur l'eau et administré par le diable. Le terroir de l'eau de la Seine lui rappelle une Vénus rustique alors que sa pièce intitulée *Au bord de l'eau* [1876] évoque les amours d'une lavandière, où l'humidité des lieux renvoie à l'engendrement féminin [2004]. L'écrivain se remémore les plaisirs du bord de l'eau qui consistent à « faire le rapin » [vagabonder sac au dos] lors de parties de chasse et de pêche à pied. Voilà qui contraste avec le canotage élégant des Parisiens. D'ailleurs le littoral développe un canotage sportif plus que des rendez-vous amoureux sur l'eau, comme, en 1858, en témoigne A. Karr [1991].

24- L'EFFACEMENT CULTUREL DE LA VASE

Le XIX^{e} siècle est le siècle des marais pour les peintres romantiques. L'École de Barbizon en a fait un de ses thèmes privilégiés. Dans *La Seine à Bezons* (1851), *La Vanne d'Optevoz* (1859) ou *Bords de l'Oise* (1873), Charles Daubigny fait de la vase un élément important du

paysage. Il sera suivi dans cette démarche par son élève, Antoine Guillemet, qui illustre à plusieurs reprises le littoral de la côte fleurie et l'envasement de Villerville. Sur ses toiles, la marée basse, dévoilant des eaux noires, est à la fois nourricière et vecteur de lumière.

Si la zone vaseuse traduit un mouvement de retour à la campagne et prédispose à la vogue du plein air, il semble que le motif s'efface à la fin du XIX^{e} siècle chez les impressionnistes, qui figent sur la toile le loisir nautique des bords de Seine et des plages de l'estuaire. Les œuvres d'Eugène Boudin [Manœuvre 1991] sur le marais de Deauville, ses scènes de pêche à pied sur la côte fleurie, contrastent avec ses représentations des bains de mer. Comment expliquer dès lors que la vase disparaisse ? Pour Gaston Bachelard [1947], l'esthétisation des matières molles passe, au cours du XIX^{e} siècle, par la mise en valeur de la faune et de la flore qui en sont issues. L'analyse de la peinture de Claude Monet se révèle ici d'une aide précieuse. *Les Nymphéas* qui l'obsèdent indiquent de façon métaphorique que les fleurs naissent de la boue ou de la vase.

Ce n'est donc pas un dégoût du marécage qui explique cet effacement pictural mais plutôt une volonté de saisir l'éclosion de la vie tout en s'opposant au dictat de Napoléon III. Sa politique de construction de canaux et d'ouvrages en vue d'assécher marais et vasières (Landes, Marais poitevin, Seine) est emblématique des fastes de la haute société qui s'affiche dans les stations balnéaires. Le duc de Morny, demi-frère de l'empereur, entreprend, dès 1860, un drainage des ruisseaux, un assèchement des marais et un arasement des dunes pour bâtir la station de Deauville [Hébert 2004]. Dans le même temps, Napoléon III impose une peinture monumentale aux artistes prenant pour motifs la percée du Canal de Suez et les conquêtes coloniales d'Orient.

Pour le groupe des impressionnistes, effacer les traces d'anthropisation dans le paysage c'est aussi s'émanciper de cette politique culturelle. Le jardin d'eau construit par

Monet à Giverny [Martinez 2009] vise le même objectif : le rendu d'une profusion végétale. Monet puise son inspiration dans la mythologie des crues du Nil, figuration du déluge transformant les temples de Thèbes en marécages. Un grand lotus poussant de ces eaux originelles donna naissance au soleil. D'où l'obsession de Monet :

> La nymphéa est la vulve du monde.

Cette métamorphose de la matière (de la vase au végétal) éloigne le peintre de ses confrères encore adeptes du sublime se dévoilant dans les dépôts de sédiments de l'estuaire. En outre, la marche en avant des sports et des loisirs s'accompagne d'un traitement paysager des sites et des lieux. Le canotage, les bains, la régate, le déjeuner sur l'herbe, la guinguette ou la promenade au bord de l'eau focalisent les regards sur les expériences corporelles et les sensations physiques. La célèbre *Grenouillère* dit métaphoriquement que ce sont des batraciens d'une autre nature qui s'ébrouent désormais sur les berges et dans les eaux du fleuve [Noël & Hournon 2004].

25- MISE EN PLACE DES SAVOIRS SAVANTS SUR L'ESTUAIRE

En 1828, le Muséum d'histoire naturelle de Rouen ouvre ses portes. Son conservateur, Félix Archimède Pouchet, entreprend les premiers inventaires botaniques et zoologiques de l'estuaire, qui restent incomplets et épars. Son successeur, Georges Pennetier, inaugure une nouvelle forme de présentation : les dioramas qui mettent en scène les espèces dans leur milieu naturel. Si les collections restent largement tournées vers l'Europe et le colonialisme, Pennetier s'affirme comme un grand connaisseur de l'estuaire.

C'est à cette époque que paraît le bulletin des *Actes du Muséum*, qui fait une large place à l'ornithologie, aux mares et aux clos-masures. Pennetier publiera ainsi en 1898 une *Ornithologie de la Seine inférieure*. Ce qui intéresse ce médecin, investi dans une politique

hygiéniste, c'est de percer les mystères de la vie. De ce point de vue, les zones humides ont une grande importance. Dans *L'origine de la vie* [1868], il affirme la primauté de la matière organique comme génératrice du vivant mais, aussi et surtout, comme organiciste. Derrière l'analyse scientifique, on retrouve l'influence romantique.

Le deuxième tiers du XIX^{e} siècle voit les sociétés savantes normandes s'intéresser plus aux processus géologiques qu'aux inventaires naturalistes. Il faudra attendre l'arrivée de Robert Régnier (conservateur entre 1924 et 1965) pour que soit créée « la salle de Normandie », se voulant une leçon vivante d'écologie régionale. Les prêts de livres et les leçons données aux écoles font les grandes heures du Muséum d'histoire naturelle. Il faut dire que la Seine n'est pas encore totalement aménagée et que la connaissance scientifique trouve un écho particulier auprès des habitants et des professionnels du fleuve et de son estuaire. La pêche, la chasse, les vocations naturalistes, mais aussi les bacs et passages d'eau trouvent des réponses à leurs interrogations vernaculaires.

Au Havre, le Muséum d'histoire naturelle ouvre ses portes en 1881. Son conservateur, Charles-Alexandre Lesueur, est un voyageur célèbre. À cette époque on assiste à un changement rapide et ininterrompu de l'estuaire : agrandissement du port du Havre et développement de l'industrialisation. Ces activités humaines ont pour effet d'éroder les falaises, mais aussi d'ensabler les ports et de désensabler certaines plages. La construction des industries portuaires et des digues modifie l'impact des marées et des courants sur le trait de côte, ce qui appelle d'urgence l'implantation d'épis sur le littoral. L'observation d'une telle dynamique pousse ce conservateur à se lancer dans des études géologiques en lien avec sa passion pour le cap de la Hève ou pour la plage de Sainte-Adresse.

Les successeurs de Lesueur apprécieront les effets de cette anthropisation sur l'estuaire. Ainsi, en 1885, Gustave Lennier publiera une somme intitulée *L'estuaire de la*

Seine. Enrichi d'un atlas, l'ouvrage rend compte de vingt années d'observation. Après une analyse géologique et topographique, l'auteur accorde la plus grande attention aux phénomènes d'érosion et aux mouvements des sables et des alluvions (vaseux et tourbeux). Le scientifique constate – cartes anciennes et relevés de navigation à l'appui – le comblement des ports et des baies auquel les travaux de chenalisation et d'endiguement ne sont guère étrangers. Il est le premier à indiquer la mise en péril d'un écosystème, dont l'envasement est un symptôme révélateur.

26- HERITAGES EN CONTEXTE D'ALERTE ECOLOGIQUE

Les années 1970 sont celles d'une anthropisation désastreuse de l'écosystème. La prise de conscience est liée à une pollution visible des eaux (mousses, nappes, poissons morts) et à la mise en place de compensations. Cette décennie voit la thématique des zones humides et de l'hydro-sédimentologie monter en puissance (convention RAMSAR, 1971-1986). Le territoire de l'estuaire connaît un renouveau avec la création, en 1974, du Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande (PNRBSN) et avec la création, en 1984, d'une Zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux (à l'origine de la Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine, fondée en 1997).

À la fin des années 1980, une nouvelle équipe gravite autour du Muséum de Rouen, composée d'un des initiateurs de la problématique hydro-sédimentaire à l'Université de Rouen, du directeur de l'AREHN[32], du principal conseiller scientifique du PNRBSN et du

[32] Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie, en partie fondée à partir du Centre documentaire du Muséum d'histoire naturelle de Rouen. Le PNRBSN est constitué pour 20 % de prairies humides, dont le Marais-Vernier.

fondateur du Centre de documentation sur les milieux naturels. En 1990, un projet de rapprochement du Muséum et du Jardin des Plantes n'est pas loin d'aboutir. On pense sérieusement à développer une muséographie de l'estuaire. Même si le projet avorte, les chercheurs présents dans ce contexte conservent une responsabilité scientifique auprès de la plupart des cellules qui suivent l'évolution de l'embouchure du fleuve. On a d'ailleurs conscience que la vase et les zones humides restent intimement liées à la mémoire du pays, aux métiers et aux usages traditionnels associés au fleuve. Ce groupe est aujourd'hui considéré comme la référence scientifique pour ce qui concerne l'estuaire de la Seine et a été sollicité dans le cadre de scenarios d'envasement du littoral du Calvados. Il n'est pas étranger à l'élaboration du programme de recherche « Seine-Aval » et, notamment, aux thématiques privilégiées par le Groupement d'intérêt public.

27- LES PROGRAMMES DE SURVEILLANCE DE L'EAU

L'envasement est un phénomène qui concerne au premier chef les techniciens et aménageurs de l'estuaire, aujourd'hui regroupés dans différentes instances : programme « Seine Aval », cellule de suivi du littoral haut-normand, Maison de l'estuaire de la Seine, Grenelle de l'estuaire, Conservatoire du littoral...

Depuis les années 1960, la Seine et son estuaire font l'objet d'une surveillance accrue. Depuis le XIX^{e} siècle jusqu'aux années 1950, la Seine a été un égout à ciel ouvert qui recueillait les déchets liés aux activités des Parisiens. L'image du marécage où se rencontrent les boues et les eaux usées marquera durablement les mémoires. Sur la partie qui s'étend de Poses au Havre, la chaleur de l'été 1955 couplée au bas débit du fleuve a engendré une forte

mortalité des poissons. L'hécatombe a été relayée par la Fédération de pêche de Seine-Maritime, qui a porté plainte auprès des Ponts et Chaussées. L'émotion collective suscitée par l'incident a déclenché les premières campagnes systématiques d'analyse de la qualité de l'eau. Outre l'oxygène dissous, la température et la salinité de l'eau, ces premières campagnes s'intéressent à la quantité de matières solides en suspension. Dans les années 1980, ce sont 22 stations de mesure qui apprécient chaque année les « quelques 300 000 à 600 000 tonnes de matières solides » qui « transitent en basse Seine et vont enrichir en limons les vasières de l'estuaire où elles constituent un milieu nutritif pour de nombreux oiseaux migrateurs ou sédentaires. Elles se déposent aussi dans le chenal de navigation où il faut les draguer pour maintenir l'accès à Rouen ».

La perspective historique insiste sur le climat et, notamment, sur le caractère humide de la vallée de la Seine, qui en fait un paradis constamment renouvelé. Les sédiments vaseux participent pleinement de cette cosmogonie édénique.

28- ENTRE POLITIQUES ALARMISTES ET SCIENTIFIQUES MODÉRÉS

Cela fait bien longtemps que le déplacement du bouchon vaseux associé à la réduction de la surface des vasières et aux aménagements côtiers et fluviaux préoccupe les scientifiques. Ces derniers tentent d'en informer les collectivités territoriales et les élus locaux. Pour l'hydrogéologue, l'hyper-industrialisation de l'estuaire avec l'extension de « Port 2000 » a conduit au réveil de lieux déjà envasés, comme Vasouy, Pennedepie, Honfleur et Villerville. Cependant, la déprise agricole touchant les zones humides a contribué à la surreprésentation d'une vision savante et technocratique de l'estuaire. Pour l'hydrogéologue, « un estuaire c'est une station d'épuration ». C'est-à-dire que la vase joue un rôle d'absorption des contaminants

déversés dans le fleuve (bactéries, biphényles polychlorés, hydrocarbures aromatiques polycycliques, produits pharmaceutiques…). La vase permet aux contaminants de se fixer sur la faune estuarienne, qui joue alors son rôle de grand nettoyeur. Les moules, les Saint-Jacques, autres coquillages et poissons sont des « amplificateurs de concentration » et disent le malaise et les inquiétudes des scientifiques.

L'alerte lancée a une double signification.

Premièrement, le déplacement du bouchon vaseux dans l'estuaire conduit à une défiguration du paysage balnéaire, avec des risques réels : blessure des chevaux de course, comblement de l'estuaire, dégradation de l'industrie touristique, sensation de s'enfoncer dans le sable, impact sur les zones de pêche. Le problème est d'autant plus crucial que, si on sait traiter l'ensablement et le désensablement, il n'y a guère de solution miracle face à la vase. Comme l'affirment ces sédimentologues : « On peut draguer la vase mais cela reste un déchet intraitable ! ».

Le phénomène ne peut que s'amplifier à l'avenir en raison des projets de développement économique de l'estuaire. « Port Jérôme » et « Port 2000 » ont eu pour effet de réduire et déstabiliser les vasières. La vase, ne pouvant plus se fixer, va finir sur les plages par le jeu des courants et des marées, et ce du fait qu'il n'y a plus de vase dans l'estuaire à cause de l'effacement des zones de marais. La matière vaseuse s'accumule alors dans le fleuve et risque de venir s'échouer sur le sable du littoral.

Deuxièmement, les préleveurs du milieu (chasseurs, pêcheurs, jardiniers) et les sportifs risquent d'être contaminés par la chaîne trophique. La consommation de poissons et de coquillages fait aujourd'hui l'objet d'enquêtes épidémiologiques. Chaque commune en bordure de Seine possède un jardin collectif nourrissant en moyenne 350 personnes.

Régulièrement, on parle de commerce clandestin d'anguilles. La zone reliant Elbeuf à Tancarville est fréquentée par quelque 4 500 sportifs nautiques. Les plages du Calvados font partie du patrimoine touristique français et européen. Leur population est multipliée par 10 en période estivale.

Si les vasières restent, pour les chercheurs, une matrice de vie, leur éclatement menace la santé publique. La mesure du stress des organismes filtreurs est particulièrement inquiétante : on voit même des poissons de l'estuaire changer de sexe. Ces « angoisses vaseuses » sont accentuées par l'insouciance de la société civile, qui continue à organiser des triathlons dans la Seine en dépit des bilans alarmants de l'Agence de l'eau, à prélever des poissons à proximité des stations d'épuration, à arroser les potagers avec l'eau de l'estuaire, à se baigner ou à consommer les coquillages du littoral.

La « descente du système vaseux vers l'aval » fait place à une petite cosmogonie de l'invasion. La prolifération de métaux, de substances chimiques et microbiologiques est une véritable prédation. Cet inventaire n'est pas sans rappeler celui que proposait déjà en son temps le théosophe Baader :

> Dans les trois règnes de la nature matérielle, écrit Baader en 1841, s'est introduite une nature apocryphe : celle des cryptogrammes, infusoires, insectes ; il y a même des métaux prédateurs [cité par Faivre 1996 : 41].

Comme le signale A. Faivre, l'erreur de nombre de commentateurs de Baader est d'avoir confondu cette nature apocryphe avec « l'autre nature ». La distinction entre « nature » et « matière » est pourtant ce qui continue aujourd'hui à créer une disjonction des discours relatifs à l'envasement des plages confondant « construction paysagère » et « processus microphysique ». C'est ce que révèle ce conseiller scientifique du Conservatoire du littoral :

> Il y a une image du littoral de la Côte fleurie, avec les belles plages du débarquement. Vous ne pouvez pas enlever cette image-là. Et puis il y a toujours eu les touristes. Les bains de mer, c'est pas des bains de boue, c'est pas des bains de galets : c'est des bains de mer sur du sable.

Cette confusion amène nos experts à relativiser, sachant qu'en Mer du Nord les populations locales se baignent dans la vase sans que cela ne pose de problème particulier. La vase est exclue de notre idéal de vacances sans que son incidence sur le plan sanitaire soit démontrée. Nos experts s'interrogent sur la provenance de la vase, qui est à craindre si elle vient du Havre et ne l'est pas si elle vient directement du fleuve. Et, face à une telle inconnue, ils préconisent une logique de sanctuarisation et de sacrifice des espaces qui distingue les réserves nutritives des vasières réhabilitées par le génie écologique, d'une part, des sédiments contaminés par l'industrie, d'autre part.

À l'occasion des débats publics, chasseurs, pêcheurs, coupeurs de roseaux et associations naturalistes ont su faire entendre leur voix. Pour diverses associations, l'estuaire est avant tout anthropisé à tout-va : aménagement de la vallée de Rouen, extension de « Port Jérôme », construction du Pont de Normandie, mise en place de « Port 2000 »… Ce sont là les principaux responsables incriminés : « On joue aux apprentis sorciers avec la nature. » La réduction drastique de la surface des vasières, l'assèchement des zones humides et la modification des dynamiques estuariennes sont régulièrement pointés du doigt.

Le recours à l'arbitrage européen a favorisé une politique de mesures compensatoires. Toutefois, pour les naturalistes, le génie écologique a des limites et il ne remédiera jamais aux dégâts causés à l'estuaire. Les affaires se poursuivent aujourd'hui avec la mise en place des chartes paysagères, le projet de classement des boucles de la Seine au patrimoine mondial de l'UNESCO et le creusement d'un chenal dans la réserve naturelle de l'estuaire. Une logique

technicienne de création de nature, issue des aménageurs, tente de calmer la vision panthéiste des naturalistes. Des emblèmes des zones humides, comme le butor étoilé ou le râle des genêts, symbolisent ces affrontements. L'image d'une vase accumulant les pollutions industrielles et urbaines et celle de zones vaseuses emportant avec elles un conservatoire de biodiversité parcourt l'essentiel des brochures d'information. Ce ne sont donc pas directement les plages qui préoccupent ces défenseurs de la nature. De la même manière, le phénomène d'envasement se traduit par le déplacement des zones de pêche, comme le signifie le président du Comité régional des pêches maritimes.

Dans ce jeu d'acteurs, chacun tente de s'approprier l'estuaire. Ainsi, les chasseurs au gibier d'eau – pour partie dockers au Port du Havre – se voient autorisés à pratiquer leur loisir en pleine réserve naturelle, ce qui donne lieu à des confrontations violentes avec des naturalistes et des scientifiques.

Face à ces groupes de pression, la gouvernance est difficile. Dans les années 2000, la Communauté de communes d'Honfleur dépose plusieurs plaintes contre l'activité industrielle du Havre. Des tuyaux de drague mal positionnés, des aménagements et endiguements trop rapides dus à la pression économique donnent le sentiment d'une avancée irrépressible de l'industrie. L'oubli du « contexte naturel » explique la catastrophe de l'envasement. Derrière l'idée selon laquelle c'est l'homme qui contamine l'homme se déploie tout un imaginaire de dérèglement de l'horloge du monde, qui puise son inspiration dans la littérature romantique, la peinture impressionniste et les mises en scène muséographiques du vivant.

Selon un employé du Port autonome du Havre, l'activité portuaire est incriminée souvent à tort :

> La dynamique du bouchon vaseux est surtout liée à ce qui se situe à l'amont, et à l'amont on ne fait rien […] Notre impact sur le bouchon vaseux est nul ou presque.

Le développement économique du territoire estuarien révèle une transformation irréversible qui conduit à la disparition progressive de l'estuaire naturel. Les fêtes de la nature ou visites pédagogiques, organisées par le Parc naturel régional et la Maison de l'estuaire, n'interpellent que peu de visiteurs (18 000 au total), dont les motivations sont surtout esthétiques et ludiques. Les tentatives de formation et d'éveil au milieu naturel ne touchent qu'un public limité, avant tout attiré par les possibilités de randonnées, les compositions paysagères, les activités sportives et le patrimoine historique. Implanté sur une zone humide à coté de l'abbaye millénaire du Valasse, le parc écologique EANA [en lapon : terre nourricière], qui a ouvert en 2008, voit ses jardins pédagogiques défigurés par une végétation indigène qui repousse inlassablement. Lui-même est victime de l'envasement et des marées. Quant à sa vocation de formation au développement durable, elle s'efface au profit des spectacles « sons et lumières » évoquant les grandes heures de la Normandie (des Vikings au Débarquement) et au profit des séminaires d'entreprises.

Si, auprès du grand public, la communication scientifique reste malaisée, des dissonances apparaissent également pour ce qui est des plages et des loisirs. Les interdictions de baignade ou de pêche ne découragent guère les usagers du littoral. Un élu de Quillebeuf et une élue du Havre, qui eux-mêmes bravent régulièrement les interdictions, estiment que les autres exagèrent. Si, pour les scientifiques, le problème majeur est l'envasement, pour les élus et les plagistes, le problème est avant tout d'ordre esthétique et récréatif. Tous sont unanimes : l'eau est « couleur coca-cola », et on fait avec. Les plus préoccupés sont les responsables des plages. Depuis près d'un siècle, le premier souci, c'est la dynamique des sables qui réduit ou accroît la superficie des plages. Une rumeur court selon laquelle du sable serait volé pour prolonger la plage de Deauville au détriment de Blonville-sur-Mer et de Villers-sur-Mer.

Aussi, pour les élus de ces deux communes, il s'agit de protéger le territoire, à la fois de la mer, des riverains et des anthropisations industrielles. Comme le déclare le responsable des bains de Blonville-sur-Mer :

> Si on n'a plus de plage, on n'existe plus […] Toute la côte normande n'existe plus […] La plage c'est notre vitrine.

Pourtant, l'envasement est rarement évoqué contrairement à la qualité des eaux de baignade, au rejet des eaux usées ou au phénomène d'effacement du trait de côte. Le Conseil municipal de Villers-sur-Mer précise que peu d'informations émanent directement des scientifiques. La connaissance du milieu repose avant tout sur la proximité entre élus et touristes et sur l'histoire locale du lieu. L'archiviste de Deauville nous explique que les stations balnéaires qui bordent la Côte fleurie résultent d'une vaste opération d'assèchement de marais et de zones humides et qu'il est normal de retrouver de la vase de temps à autre.

À Villerville, des gratte-plage pataugent joyeusement dans la vase pour satisfaire leur passion de la pêche à pied. Du côté du site des Vaches Noires, des formes argileuses flottent à la surface de l'eau près des baigneurs. Des sauveteurs parlent, en connaisseurs, de fonds vaseux où l'on peut glisser et s'enfoncer. Toutefois ces indices restent bien discrets comparés à la place qu'occupe l'aseptisation des plages. Cribleuses, camions de nettoyage et engins de pompage des eaux stagnantes travaillent quotidiennement à ce paysage que l'on veut propre. Les clubs de plages, commerçants, loueurs de vélos et autres offices de tourisme s'emploient à effacer toute trace qui contrevienne à cette image. Un plagiste et un loueur de cabines indiquent aux touristes les circuits leur permettant d'éviter toute rencontre avec la vase. Il y a donc un « faire avec » qui traduit combien les populations locales du bord de mer s'adaptent jour après jour.

Ce que montre aussi notre enquête, c'est la persistance d'un imaginaire social qui continue de s'abreuver aux sources d'une philosophie de la nature, largement influencée par la vague romantique mais aussi par les muséums d'histoire naturelle et les figurations impressionnistes.

La manière dont se déploie le savoir expert sur l'envasement du littoral normand s'inscrit clairement dans le cadre des natures apocryphes des romantiques. Un fossé se creuse entre la vision qui repose sur le mystère du vivant et la vision qui repose sur une dynamique paysagère. L'entretien des plages, qui exige que l'on efface toute trace de pollution, se fait dans la plus grande discrétion. Si le grand public se désintéresse des bulletins des plages, c'est sans doute par manque de confiance [Simmel 1991].

Cette étude permet de mieux saisir ce qui se joue dans ce territoire. Le mystère de la vase voit se reconfigurer les petites élites locales. Les experts et gestionnaires habitent rarement l'estuaire et font de l'éducation des populations une profession de foi. Comme dans la sublimation romantique, on joue à se faire peur pour mieux conforter sa position.

L'opportunisme écologique trouve ici une illustration supplémentaire. L'estuaire de la Seine et ses constantes modifications interroge la nature matricielle des proliférations. Cette préoccupation scientifique et sociale révèle en creux une saturation du regard culpabilisant que l'on porte sur l'environnement, qui laisse la place à un réenchantement des imaginaires.

PARTIE 2: Radiographie des loisirs dans l'estuaire de la Seine

Afin de faciliter la lecture des résultats obtenus, nous proposons d'organiser la présentation de l'analyse des données en 4 grands temps: les usages; les espaces de pratiques; les temporalités; les populations.

1- Quels loisirs ? Quels usages récréatifs et sportifs ?

Les usages récréatifs dans l'estuaire de la Seine alternent entre pratiques encadrées par des associations (clubs sportifs, écoles, associations environnementales), événements, ou encore dispositifs publics et privés. Il faut y ajouter des pratiques "sauvages" et opportunistes.

11- Les mises en spectacle

A intervalles de temps réguliers, la Seine et son estuaire font l'objet de mises en scène, offrant ainsi des perspectives de reconquête aux populations. L'Armada propose dans ce cadre une reconstruction de sentiment de maritimité aux rouennais, où la situation de port de fond de vallée retrouve de sa signification. Le groupe qui organise l'événement est par ailleurs en prise directe avec la Seine, habitant pour certains en péniche ou en bord de Seine, possédant un bateau, faisant partie activement d'une société nautique, pratiquant la Seine au quotidien (navigation, pêche). Aux dires des organisateurs, ce sont eux qui ont amorcé l'organisation de pique-nique géants sur berges, ou encore la redécouverte de l'impressionnisme (Normandie impressionniste) ou l'ouverture d'un port de plaisance à Rouen. Lors de l'édition 2008, la ville a lancé un nouveau slogan "Rouen sur mer", qui en 2009 sous l'impulsion du département de Seine Maritime a donné naissance à *Rouen plage* sur les quais rives gauche. L'opération a dans un premier temps récupéré du "mobilier" observé sur l'Armada (cabines, stands...) ainsi que certains prestataires (notamment l'initiation à la plongée dans un petit aquarium). L'opération *Rouen plage* voit différentes populations se côtoyer: les centres aérés de la rive gauche, de nombreuses familles de l'agglomération rouennaise, ainsi que certaines élites sociales. Le sable recouvrant un vaste parking en front de Seine donne ainsi l'illusion d'une parfaite mixité sociale qui partage massivement les plaisirs du feu d'artifice du 14 juillet. La plage de 300m de long aura attiré 115 000 visiteurs pour l'édition 2011 au mois de juillet. 25 clubs ont contribué à l'animation de l'événement où s'y sont tutoyés sports de plage (beach

volley, sand ball...) mais également pédalos, escalade et funambulisme, initiation à la plongée, fitness, concours (échecs, cuisine...), concerts, espaces de lecture (opération: lire à la plage)...

- ***L'Armada 2008***

L'Armada en Seine reste l'événement majeur des normands. Arrivé à sa cinquième édition, le rassemblement et défilé de vieux gréements et bateaux militaires sur la Seine est l'occasion d'une fête de 10 jours qui se déroule tous les cinq ans. Selon les organisateurs (P. Herr et son équipe), l'Armada reste le moment privilégié de retour au fleuve pour les haut normands, mobilisateur des foules et écho résonnant (G. Bachelard) à un passé d'exploitation du fleuve encore vivace dans les esprits. Pendant deux semaines, les populations redécouvrent le bord de l'eau et ses ambiances insolites, agrémenté de restaurants, magasins spécialisés dans la maritimité (revues spécialisées, maquettes de bateaux, vêtements de marins...), attractions (grande roue, tyrolienne, parcours acrobatique en hauteur, initiation à la plongée...), concerts nocturnes gratuits, animations (grande pagaille, miss armada...). Selon les observateurs l'événement rassemble entre 800 000 (chiffres élaborés à partir de comptage sur bandes vidéos de la ville de Rouen) et 13 millions (chiffres annoncés lors des reportages

télévisés de France télévision) de spectateurs. Pour le comité régional du tourisme qui réalise à chaque édition un comptage par questionnaires et observations, la vérité concernant les chiffres de la fréquentation se situent davantage autour de 2.5 millions de visiteurs. Ces différentes sources sont fournies et discutées en annexes méthodologiques et statistiques.

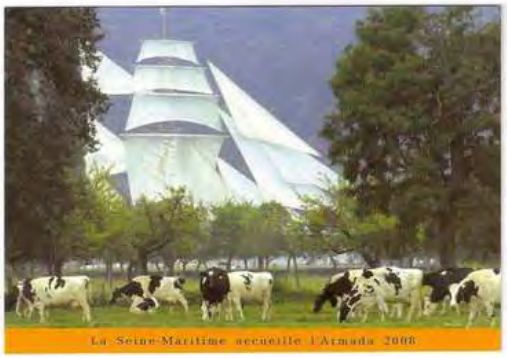

Les visiteurs de l'Armada 2008 ne sont pas des usagers sportifs de la Seine (60% déclarent ne jamais pratiquer en bord de Seine).

Tableau 1 et Graphique 1: Pratique d'activités récréatives en bord de Seine (n=1031).

Durant cette année, avez-vous pratiqué des activités récréatives en bord de SEINE (marche, vélo, pique-nique, lecture, bateau, baignade, etc.)? (une seule réponse possible)

Taux de réponse : **93,3%**

jamais	**543**
rarement	**273**
fréquemment	**122**
très fréquemment	**24**
Total	**962**

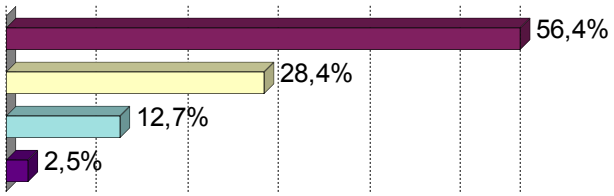

Les visiteurs de l'Armada sont, par contre, des contemplatifs et des spectateurs assidus des événements autour du fleuve. Ils sont 33,2% à avoir assisté aux 24h motonautiques, 39,7% à s'être rendus à la foire Saint-Romain, 32,3% à assister aux feux d'artifices tirés au dessus de l'eau, 17,2% à avoir participé à la foire aux livres. En revanche, les événements sportifs à engagement physique les intéressent peu. Ils sont 4,8% à avoir été présents à l'événement 100 voiles en Seine, et 3,4% à avoir assisté au triathlon de Rouen.

Tableau 2 et Graphique 2 : Manifestations en bord de Seine auxquelles les personnes interrogées déclarent avoir assisté (n=1031).

Avez-vous déjà assisté aux manifestations suivantes, organisées sur ou en bord de Seine :

	oui	non	Total
La foire Saint Romain	**438**	**515**	**953**
Les 24h motonautiques	**357**	**597**	**954**
Les Feux d'Artifice sur la Seine	**354**	**599**	**953**
La Foire aux livres	**181**	**765**	**946**
100 voiles en Seine	**50**	**901**	**951**
Triathlon	**33**	**911**	**944**

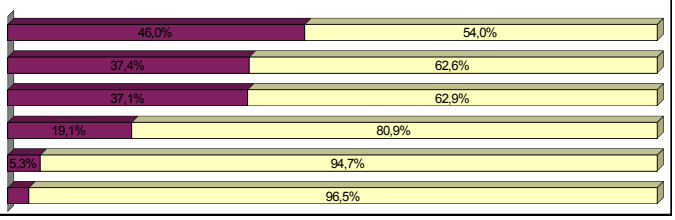

Le sport sur le fleuve, et plus généralement le nautisme, leur semble également étranger. Ils sont 64% à répondre ne jamais pratiquer une activité nautique et 84% à ne jamais pratiquer la voile.

Tableau 3 et Graphique 3: Pratique d'une activité nautique sur le fleuve (n=1031).

Pratiquez-vous une activité nautique (aviron, kayak, voile, bateau à moteur, jetski, etc.) ? (une seule réponse possible)

Taux de réponse : **93,9%**

jamais	633
rarement	272
fréquemment	40
très fréquemment	23
Total	**968**

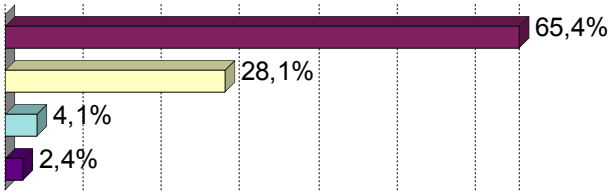

Tableau 4 et Graphique 4 : Pratique d'une activité voile en Seine (n=1031).

Pratiquez-vous la voile (dériveur ou quillard) ou la planche à voile ? (une seule réponse possible)

Taux de réponse : **93,2%**

jamais	819
rarement	111
fréquemment	21
très fréquemment	10
Total	**961**

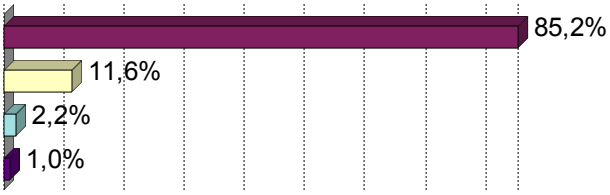

Les vieux gréements focalisent plus le rêve d'évasion qu'ils ne sollicitent la pratique sportive. Seulement 11% de la population sondée déclare avoir assisté à des courses de voiliers au cours des deux dernières années.

Tableau 5 et Graphique 5 : Courses de grands voiliers auxquelles les répondants déclarent avoir assisté ces deux dernières années (n=1031).

Etes-vous allés voir les départs ou arrivées de grandes courses de voiliers ces deux dernières années ?

Taux de réponse : **93,5%**

oui	117
non	847
Total	**964**

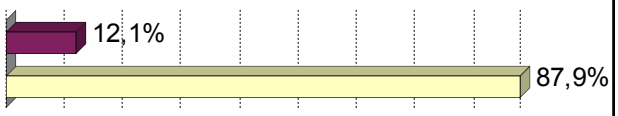

L'Armada représente ainsi un spectacle de masse de proximité, ouvert jour et nuit, permettant de passer une journée agréable en famille ou entre amis.

- ***La foire Saint-Romain 2010***

La foire Saint-Romain fait partie intégrante de l'histoire de Rouen et de son rapport à la Seine. Depuis 1983 (date d'installation de la foire sur les quais de Seine) près de 2 km de quais sont occupés par plus de 200 forains pour faire de cette fête d'un mois la fête foraine la plus importante en France après la foire du trône. Elle découle historiquement de la mythologie de Saint Romain ayant délivré la Seine du monstre (la gargouille) qui l'habite et empêche toute exploitation du fleuve (cf. Mémoire de Master 2 de Chloé Vitry). On estime que la foire amène en un mois 2000 nouveaux venus dans les commerces rouennais. Les populations qui se rendent à la foire sur les quais rive gauche témoignent par leur fidélisation d'un tel ancrage. En effet près de 60% des 771 personnes répondantes (sur 800 interrogées) s'y rendent depuis plus de 10 ans.

Tableau d'ancienneté du public dans sa fréquentation de la Foire

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	1	0,1%
C'est la première fois	63	8,2%
moins de 5 ans	122	15,8%
entre 5 et 10 ans	126	16,3%
plus de 10 ans	459	59,5%
Total	771	100,0%

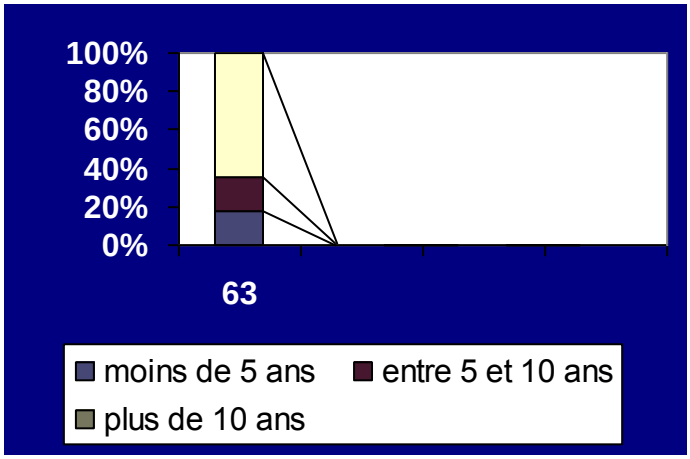

La foire fait partie des mises en scène du fleuve appréciées et prisées par la majorité de la population au même titre que l'Armada ou les 24h motonautiques. La mise en spectacle du fleuve et par extension de l'estuaire ne peut être comprise qu'à travers un spectre d'activités ludiques. Le parallèle que l'on peut établir entre l'engouement des manèges et la fascination des bateaux est intéressante, tout comme l'analogie entre les loisirs simples (le croustillon ou la merguez, l'ambiance sons et lumière, la fascination des machines) et l'appropriation du fleuve par ses riverains.

Tableau des événements fréquentés par le public de la Foire St Romain

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	1	
Armada	607	78,7%
24 heures moto-nautiques	418	54,2%
Quai des livres	95	12,3%
Cirque et sa ménagerie	168	21,8%
Reptiles et requins	53	6,9%
Rouen plage	179	23,2%
Aucun	111	14,4%
Autre, précisez:	8	1,0%
Total/ interrogés	771	

Interrogés : 771 / Répondants : 770 / Réponses : 1639
Pourcentages calculés sur la base des interrogés

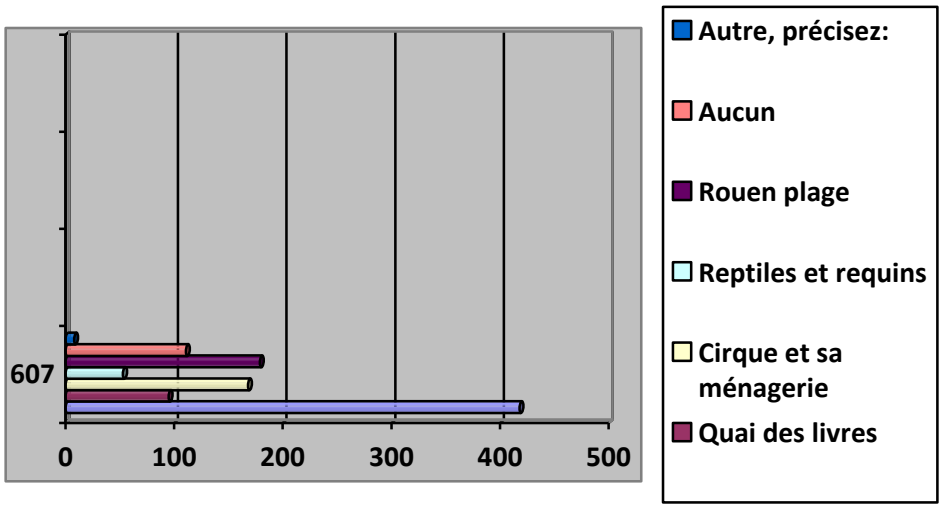

La naturalité dans l'offre proposée par les mises en scène du fleuve est d'emblée moins attractive. Peut être est-ce parce qu'elle y est moins présente (la foire dure un mois, et l'Armada 10 jours), moins étendue en superficie (donc moins démonstrative) et offre une prise moindre (par rapport à la technique du bateau ou du manège). Notons dans ces offres l'arrivée récente de Rouen plage dont la fréquentation semble monter en puissance, ainsi que l'étalement du dispositif offert aux Rouennais. On peut en tirer un enseignement: l'animation des quais à des fins récréatives semble avoir trouvé un principe d'agencement qui combine le pique-nique en plein air, la contemplation d'un spectacle accessible à tous, une reconstruction d'une maritimité de port de fond de vallée. Sur ces 4 événements les plus appréciés vendeurs de croustillons et de grillades, jeux d'eau, baraquements temporaires, vue inédite sur la Seine offrant un dépaysement composent une ambiance qui favorise la reconquête des bords de l'eau.

Globalement cette recomposition d'ambiance est plus recherchée que des dispositifs sportifs ou culturels offrant une nouvelle esthétique des quais de la rive droite. Si la promenade ou la flânerie sont des activités démontrant la régularité de fréquentation des bords de Seine (Dock 76 ou promenade aménagée), on ne peut pas dire que l'héritage "bobo" des villes fluviales néoindustrielles soit prisé par l'ensemble de la population.

Fréquentation des Quais rive droite par le public de la Foire St Romain

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	6	
Salles de sport	38	4,9%
Promenade aménagée	275	35,7%
Musée de la marine	28	3,6%
Cafés, restaurants	251	32,6%
Entrepôt H2O	31	4,0%
Port de plaisance	42	5,4%
Jeux d'enfants	66	8,6%
Dock 76	541	70,2%
Hangar 23	104	13,5%
Aucun	140	18,2%
Autre, précisez:	5	0,6%
Total/ interrogés	771	

Interrogés : 771 / Répondants : 765 / Réponses : 1521
Pourcentages calculés sur la base des interrogés

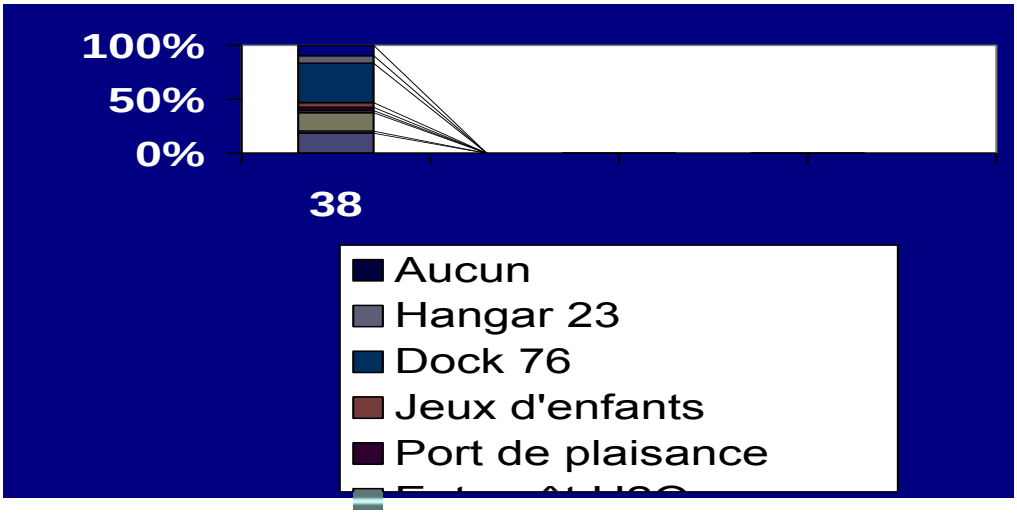

On peut poser un constat similaire concernant la rive gauche. La promenade insulaire (autour de l'île Lacroix) met rapidement à l'index des espaces réservés à la musique (Le 106) ou au yachting. L'espace laissé vacant par un parking en bord de Seine offre également un cadre à de multiples déambulation telles que le footing, la moto ou le vélo.

Fréquentation des aménagements des quais rive gauche par le public de la Foire St Romain

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	24	
Le 106	57	7,4%
Les magasins d'accastillage	16	2,1%
Ile Lacroix (espaces verts, piscine, patinoire)	351	45,5%
Aucun	361	46,8%
Autre, précisez:	4	0,5%
Total/ interrogés	771	

Interrogés : 771 / Répondants : 747 / Réponses : 789
Pourcentages calculés sur la base des interrogés

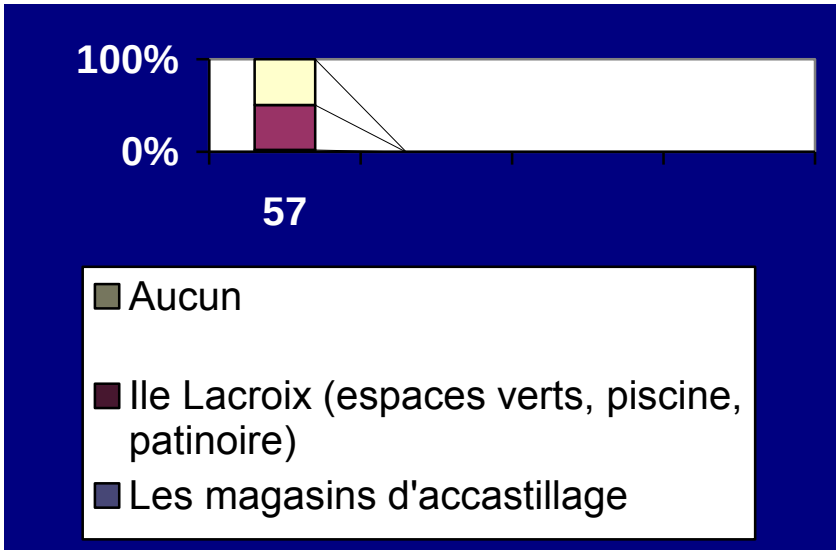

Les assidus de la foire Saint Romain restent avant tout des consommateurs urbains, d'une nature conçue comme dispositif de loisirs. Ils fréquentent peu les sanctuaires naturels du PNR ou de la réserve naturelle de l'estuaire, mais côtoient plus facilement les bases de loisirs qui arpentent la Seine, les bords de l'eau accessibles ou les terrains de camping du littoral. Cette fréquentation les distingue d'emblée des sportifs assidus de la Seine que ce soit sur l'eau ou sur les berges. Nous pouvons lire ici l'héritage vivant d'une culture populaire

qui imprime le cadre de vie des seino marins et oriente les indicateurs de qualité de vie. L'animation, la fête, le dispositif ludique satisfaisant les pulsions reptiliennes basiques semblent répondre plus directement aux attentes sociales. C'est sans doute parce que la fête foraine offre une prise plus directe et aisée au milieu qu'elle est davantage appréciée. Elle converge avec une demande de paysage mécanique animé (voir le programme *Enfants du fleuve*).

Fréquentation de lieux de loisirs par le public de la Foire St Romain

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	347	
Parc naturel des boucles de la Seine-Normande	108	14,0%
Réserve naturelle de l'estuaire	36	4,7%
Jardins ouvriers en bord de Seine (Saint-Aubin-les-Elbeuf, Duclair, Rouen, Le Trait)	53	6,9%
Bases de loisirs (Poses, Bédanne, Jumièges)	317	41,1%
Parc EANA	35	4,5%
Bords de Seine de Poses à Tancarville	93	12,1%
Campings en bords de Seine	7	0,9%
Campings en bord de mer (Calvados)	68	8,8%
Total/ interrogés	771	

Interrogés : 771 / Répondants : 424 / Réponses : 717
Pourcentages calculés sur la base des interrogés

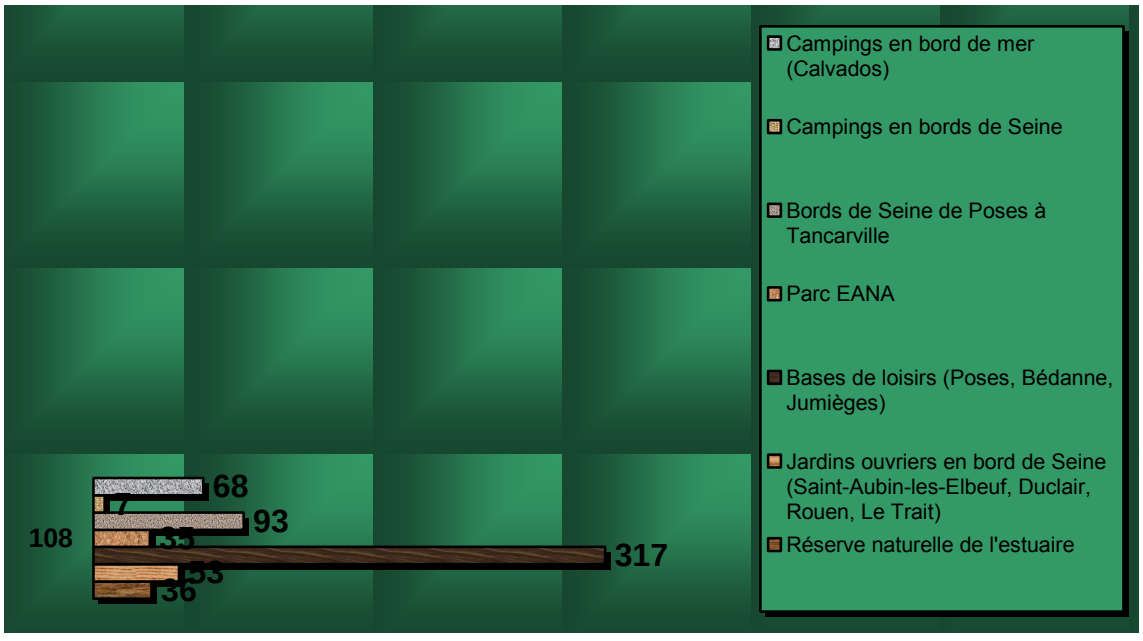

Le public de la Foire St Romain trouve les espaces en bords de Seine plutôt bien aménagés pour les loisirs (56.2%). Dans la même proportion ils trouvent les espaces naturels en bord de Seine accessibles, mais les méconnaissent (19.5% de sans opinion sur cette question). Ils sont globalement favorables à un aménagement des quais rive gauche comme espace de loisirs citadins de proximité (73.5%).

- ***Les 24h motonautiques 2011***

Les 24 heures représentent également un événement phare pour les hauts normands. Il s'agit d'une course de motonautisme d'endurance par équipe émanant des clubs nautiques de l'agglomération rouennaise (en particulier le Rouen Yacht Club) à partir de 1964 et comptant pour la coupe du monde. Ce qui au départ était une initiative d'une poignée de passionnés du motonautisme a pris de l'ampleur pour devenir un spectacle sportif populaire gratuit d'importance. Le temps d'un week-end l'île Lacroix devient le centre du monde pour ces passionnés de vitesse et de mécanique, attirant de 400 000 spectateurs.

Lors de l'édition 2011 nous avons réalisé une enquête auprès de team participant à la compétition afin de mieux connaître leur pratique et leur rapport à la Seine.

Tableau des sports réalisés par les pratiquants des 24h

Activité	% de pratiquants	% réalisant en Seine
Jet Ski	28.3%	8.7%
Ski nautique	24.4%	11.7%
Voile	11%	1.6%
Canoë-kayak	18.1%	4.7%
Aviron	3.1%	0.8%
Hors bord	30.7%	15%
Karting	52%	1.6%
Moto	32.3%	0.8%
Quad	23.6%	0.8%
4 x 4	11.8%	X
Vélo	42.5%	1.6%

Adeptes de la vitesse plus que des glisses "douces", les assidus des 24 h font de la Seine un terrain de jeu autour des anneaux de vitesse répertoriés, mais également lors de sorties communautaires "sauvages". Les hors bords, le jet ski et le ski nautique composent cette base d'activités propices à la transgression en Seine.

C'est également une population qui par son spectre de loisir déploie ce que l'on qualifier d'intelligence pratique, bricolant les objets techniques, mais aussi les milieux (plus de 39% de jardiniers). Nous tenons sans doute sur cette micro enquête une clé de lecture intéressante du rapport à la Seine, qui peut encore une fois être lue dans les prises de co construction des milieux socio-naturels. C'est ce que nous révèle le tableau ci-dessous:

Tableau des activités loisirs pratiquées par les adeptes des 24H

	Effectifs	Fréquence
Bricolage	82	64,6%
Jardinage	50	39,4%
Modélisme, maquettes	10	7,9%
Mécanique	53	41,7%
Tunning / customisation	3	2,4%
Camping	22	17,3%
aucun	24	18,9%
Total/ interrogés	127	

Interrogés : 127 / Répondants : 127 / Réponses : 244
Pourcentages calculés sur la base des interrogés

12- Les berges 2009

- ***Les non sportifs***

Pour la population d'usagers non sportifs des berges, la sortie à l'extérieur et la jouissance du paysage restent les premiers motifs d'utilisation des bords de Seine. 57,8% des interrogés déclarent se promener occasionnellement en bord de Seine et 36,4% le faire régulièrement. 55% viennent observer occasionnellement les paysages et panoramas de l'estuaire et 19,9% le font régulièrement.

Tableau 6 et Graphique 6 : activités réalisées en bord de Seine par les non sportifs interrogés (n=473). Le nombre de citations est supérieur au nombre de répondants du fait des réponses multiples.

Durant les 12 derniers mois, avez-vous réalisé EN BORD DE SEINE les Activités suivantes ?

	Je n'ai pas réalisé	J'ai réalisé occasionnellement	J'ai réalisé régulièrement	Total
Jardinage/cueillette	**371**	**59**	**31**	**461**
visite culturelle (musées, monuments)	**280**	**151**	**30**	**461**
pique-nique	**252**	**147**	**63**	**462**
Observation de la faune ou de la flore	**241**	**171**	**48**	**460**
sorties dans des restaurants, guinguett	**228**	**176**	**59**	**463**
repos/détente	**140**	**197**	**122**	**459**
Observation des bateaux	**133**	**263**	**68**	**464**
Observation des paysages et des panoram	**117**	**257**	**93**	**467**
promenade	**27**	**273**	**172**	**472**
Total	**1 789**	**1 694**	**686**	**4 169**

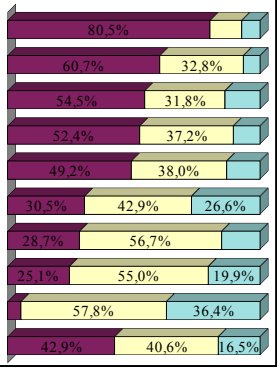

L'intérêt direct pour la nature reste marginal : seulement 6,7% des interrogés disent pratiquer régulièrement le jardinage ou la cueillette (12,8% occasionnellement). La promenade est l'activité dominante partagée par plus de la moitié de l'échantillon (65%). Les bords de Seine se présentent comme un espace dans lequel on déambule plus que l'on ne s'y arrête.

Tableau 7 et Graphique 7 : Activité dominante déclarée par les interrogés non sportifs (n=473).

Parmi ces activités que vous avez réalisé EN BORD DE SEINE, quelle est celle que vous faîtes le plus souvent ?

PROMENADE	**307**
SORTIE RESTAURANTS/BARS/GUINGUETTES	**42**
REPOS/DETENTE	**36**
PIQUE-NIQUE	**29**
OBSERVATION PAYSAGES/PANORAMAS	**21**
OBSERVATION BATEAUX	**18**
OBSERVATION FAUNE/FLORE	**10**
JARDINAGE/CUEILLETTE	**5**
VISITE CULTURELLE	**4**
Total	**472**

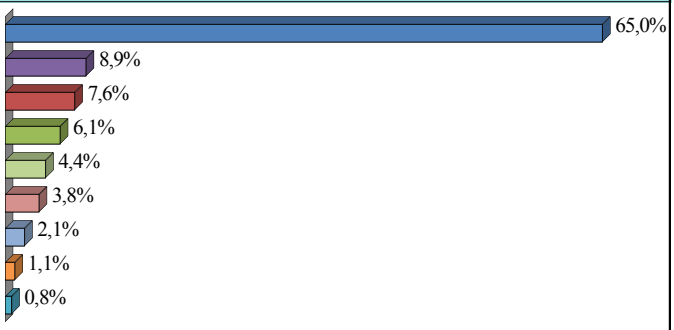

- ***Les sportifs***

Pour la population de sportifs interrogés, les pratiques sportives les plus déclarées restent celles présentés dans les enquêtes nationales. Nous avons affaire ici à des sports de déplacement, et à une présence discrète d'activités traditionnelles impulsées par le terroir.

Tableau 8 et Graphique 8 : Activité sportive dominante pratiquée en bord de Seine (n=595).

Parmi les activités que vous avez pratiqué EN BORD DE SEINE, quelle est celle que vous réalisez le plus souvent ?

Taux de réponse : **99,8%**
'Vélo/VTT (**167** observations)
9 valeurs différentes

Vélo/VTT	**167**	28,1%
Marche/Randonnée	**160**	26,9%
Course/Footing	**110**	18,5%
Roller/Skate	**64**	10,8%
Quad/Moto	**38**	6,4%
Pêche	**28**	4,7%
Equitation	**23**	3,9%
Chasse	**3**	0,5%
Autre	**1**	0,2%
Total	**594**	

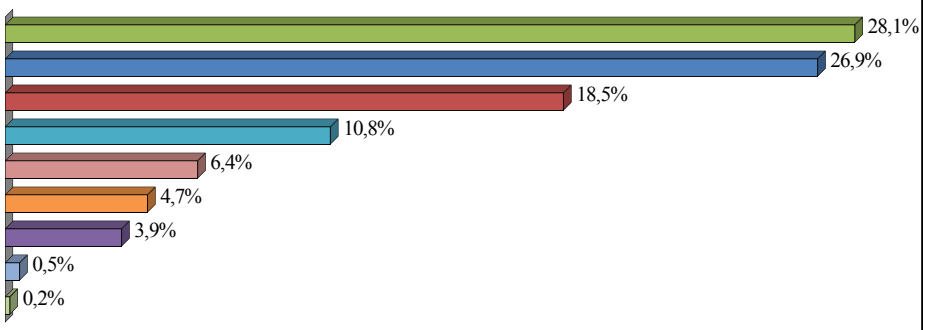

13- L'embouchure et le littoral

Pour les usagers interrogés sur les sites à l'embouchure de l'estuaire, la fréquentation des plages est d'abord l'occasion d'activités de détente. 82,5% déclarent faire la sieste ou se faire bronzer sur la plage, 44,7% y lisent et 69,1% se promènent au bord de l'eau. Plus de la moitié des répondants profite également de l'offre de restauration proposée en bord de mer (55,9%) et 43,4% pique-nique sur la plage.

Tableau 9 et Graphique 9 : Loisirs pratiqués par les interrogés (n=1212)

Sur ce site, quels loisirs pratiquez-vous (plusieurs réponses possibles)?

Taux de réponse : **98,8%**

	Nb	
bronzage/sieste	**1 000**	82,5%
promenade au bord de l'eau	**838**	69,1%
restaurant/ bar	**677**	55,9%
lecture	**542**	44,7%
pique-nique	**526**	43,4%
glacier/friterie	**482**	39,8%
magasins en front de mer	**259**	21,4%
casino	**199**	16,4%
location de cabine/matelas/parasol	**45**	3,7%
champ de course	**45**	3,7%
club de plage	**23**	1,9%
Total	**1 212**	

90,6% des interrogés déclarent pratiquer une activité sportive sur le littoral normand. La question comportait au départ 25 valeurs différentes. Après le recodage de la question « autre » qui lui est associée on obtient 63 modalités différentes de réponse.

Tableau 10 et Graphique 10 : Loisirs sportifs pratiqués par les interrogés après recodage (n=1212).

Quels loisirs sportifs pratiquez-vous sur ce littoral ?

Taux de réponse : **99,8%**

	Nb	
baignade	**900**	74,3%
jeux de plage	**504**	41,6%
randonnée pédestre	**279**	23,0%
vélo	**199**	16,4%
jogging	**162**	13,4%
aucun	**114**	9,4%
Activités de pêche (à la ligne, en mer, à pied)	**100**	8,3%
activités voile (voile, planche à voile, kite-surf)	**67**	5,5%
Activités de glisses urbaines (skate, BMX, rollers)	**61**	5,0%
cerf-volant	**57**	4,7%
équitation	**48**	4,0%
activités nautiques motorisées (jet-ski, bateau à moteur, etc.)	**42**	3,5%
plongée	**34**	2,8%
activités à rames (canoë, kayak, stand up paddle, etc.)	**26**	2,1%
activités de glisse (surf, body board, skim-board)	**15**	1,2%
pétanque	**11**	0,9%
Sports collectifs (beach rugby, beach volley, etc.)	**11**	0,9%
chasse	**11**	0,9%
tennis	**8**	0,7%
golf	**8**	0,7%
Activités aériennes (deltaplane, parapente)	**7**	0,6%
natation	**6**	0,5%
moutain board	**3**	0,2%
mini-golf	**2**	0,2%
char à voile	**2**	0,2%
tir à l'arc	**1**	<0,1%
moto	**1**	<0,1%
Total	**1 212**	

La simple analyse des modalités auxquelles les interrogés ont répondu au moins une fois donne un aperçu de la diversité des activités pratiquées sur ces sites en sortie d'estuaire.

La mer offre effectivement l'opportunité de pratiquer de multiples activités récréatives notamment lors des journées de beau temps.

Mais les plages de l'embouchure sont constitutives d'un territoire approprié et investi par des usagers venant pratiquer des activités ludiques et sportives dans un cadre pittoresque. Ces sites proposent une grande variété de paysages, et d'expériences de l'estuaire, dans un périmètre restreint. La présence de l'eau est une source en soi d'attractivité.

Photo 1 : La plage de galets du Havre, son architecture Perret et l'entrée des cargos dans le port constitue un paysage original au sein de l'estuaire.

Photo 2 : La plage de Honfleur ouvre sur le port industriel du Havre, à gauche sur la Manche et à droit (hors champ) sur le pont de Normandie.

Photo 3 : La plage de Blonville-sur-Mer est bordée de villas cossues à l'architecture traditionnelle en colombage.

Seuls 11,6% des interrogés pratiquent une activité sportive de façon régulière sur le littoral. Les activités qu'ils pratiquent sont aussi les activités dominantes mises en évidence par l'enquête réalisée par l'INSEP en 2005 sur les pratiques sportives des français (INSEP/MJSVA, 2005). 27,5% des pratiquants réguliers s'adonnent à des activités d'entretien (course à pied, fitness, yoga, etc.) et 11,8% font du vélo. Viennent ensuite des activités liées davantage au territoire de pratique : 11,8% pratiquent des sports collectifs (beach volley, beach rugby, beach soccer, etc.), 10% font une activité nautique (voile, kite-surf principalement) et 7,8% se baignent. Ces réguliers sont 71,3% à pratiquer hors structure. L'embouchure est un espace investi majoritairement par des pratiques « libres » difficiles à contrôler et à dénombrer de façon précise.

2- Quels espaces ?

Par delà sa présence forte d'industries portuaires et sa logique d'étalement urbain (cf. Atlas), l'estuaire de la Seine présente également un cadre nature offrant un terrain de jeu intéressant tant pour les résidents mobiles que pour les sédentaires. La présence d'un Parc naturel régional et d'une réserve naturelle y sont pour beaucoup dans cette logique de présence symbolique de la nature. Les industriels moins optimistes n'y voient qu'un vernis vert de rigueur imposé par les contraintes législatives dans l'exercice de leur profession (cf. rapport Liteau BEEST, en particulier axe 2).

Au regard des données Corine Land Cover, l'estuaire de la Seine reste le plus anthropisé de France. Néanmoins son alternance de zones industrialo urbaines et de zones "naturelles" en fait un terrain de jeu notoire sans emblème fort (comme par exemple le haut lieu du Mont St Michel).

Estuaire de la Seine

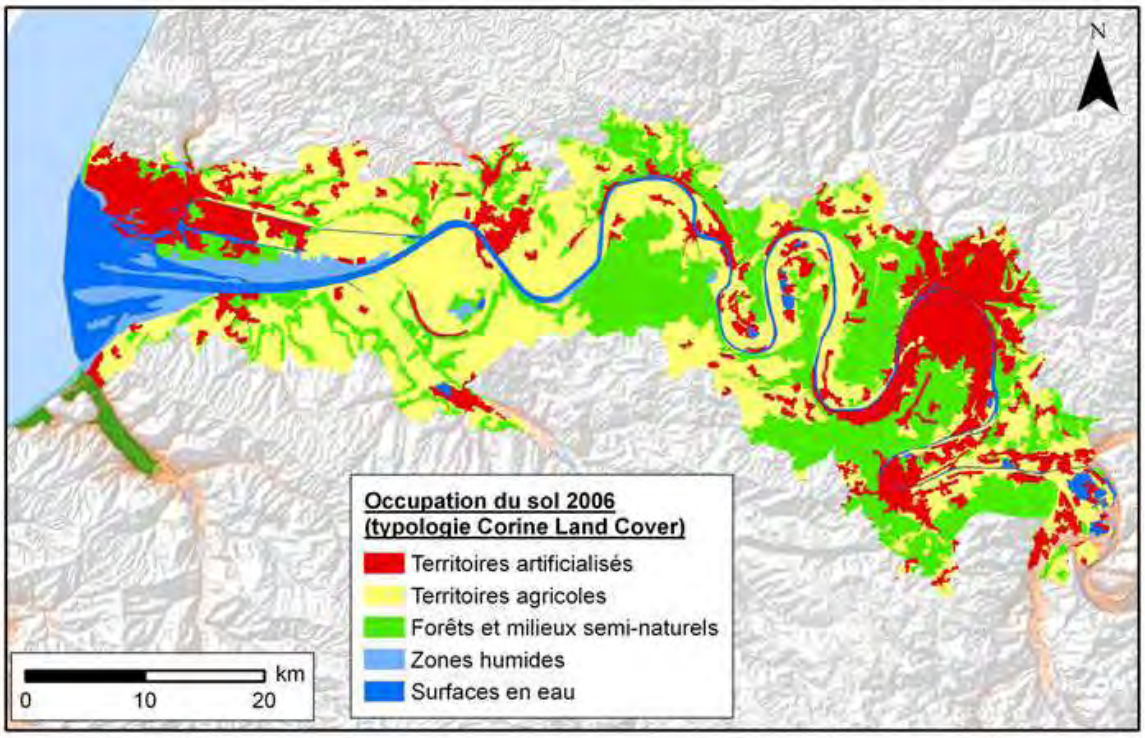

Image: BD TOPO ® - © IGN Paris 2008 – Reproduction interdite Image: Corine land cover France® © IFEN, 2004 - Reproduction interdite Auteur carte:Anais Just

Les aires naturelles protégées de l'estuaire restent de fréquentations modestes, mais elles attirent toutefois une population cultivée, mobile et férue de nature. Elles contribuent à développer ce que l'on peut qualifier d'un loisir vert. Cette démarche est largement inscrite dans un partenariat pédagogique avec les plus jeunes (écoles et PNR, carriers, associations naturalistes, réserve naturelle, AREHN...).

Loisirs dans un cadre naturel sur le territoire de l'estuaire de Seine

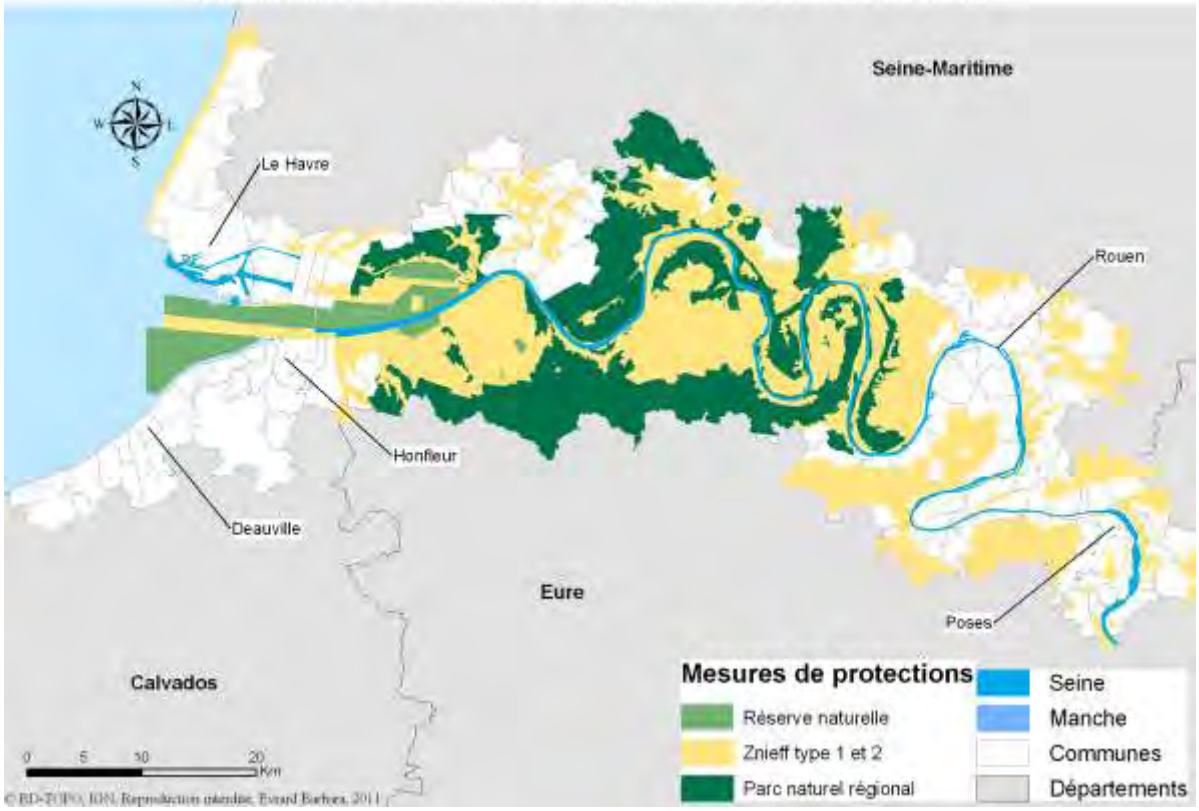

21- Des espaces aménagés pour les usages récréatifs

Si certaines mesures de protection conduisent à une sanctuarisation de la nature et donc à une privation de son accès, force est de constater que l'on propose aux populations de l'estuaire de la Seine un certain nombre de dispositifs de nature aux succès divers. Ainsi, à la Réserve naturelle et au PNR des boucles de la Seine normande se joignent de nombreux jardins associatifs, mais également bases de loisirs, ainsi qu'un parc écologique (EANA ouvert en été 2008) qui complètent les terrains de camping, gabions de chasses et aires de pêche récréative.

La fabrique d'objets socio naturels semble agir comme l'insularité d'autrefois, ou avant l'arasement d'iles et le comblement de bras mort, les espaces de robinsonnade de l'estuaire étaient nombreux, favorisant alors une pratique de terroir face à la balnéarisation du littoral par les élites parisiennes. C'est de cet héritage direct que découlent les dispositifs contemporains observés dans l'estuaire.

Tableau de fréquentation des sites socio naturels de l'estuaire de la Seine

OBJET socio naturel	Date, contexte	Fréquentation
Réserve Naturelle de l'estuaire	1998 – Contexte Port 2000	8 000-10 000 / an 50 classes, fête
EANA	2008 – Port Jérôme	40 000 / an: soirs, scolaires, séminaires
PNRBSN	1930 - lois Marais Vernier	8 000-10 000 / an Fête, animations, classes
Bases de loisirs	Années 1970 - lacs de carriers et villes nouvelles	Variable, 9 sites en seine maritime - Partenariats scolaires
Jardins associatifs	Ligue Abbé Lemire 1902	1 par commune 150-300 jardiniers (cf. rapport Marie Boender Lecoeur)

Nous pouvons ajouter à cet inventaire les campings en bord de Seine à Pont de L'Arche (60 emplacements), à Poses (anciennement jumelé avec le club de ski nautique qui offre 200 places + 300 places sur la base de loisirs), à Jumièges (111 emplacements), à Caudebec en Caux (75 emplacements) et à la Mailleraye sur Seine (34 emplacements), et les nombreux terrains du littoral.

Dans une logique de compensation, les espaces sanctuarisés par le réglementation européenne sur l'environnement ne sont pas les seuls. Il faut y ajouter les espaces laissés vacants par l'industrialisation passée de l'estuaire et les politiques paternalistes d'entreprises. On peut ainsi dénombrer 6 ports de plaisance et 7 bases de loisirs qui succèdent souvent aux exploitations de carriers. Il faut également signaler dans ce mouvement l'expansion de la ville loisir depuis les années 1990, avec notamment un souci de réaménagement des quais (et de conversion des friches industrielles en espaces de loisirs) afin de permettre une reconquête sociale des bords de l'eau (même si 50% du linéaire n'est pas accessible).

22- Des espaces détournés de leurs fonctions ou réappropriés pour la récréation

Au fil des enquêtes on s'aperçoit que les espaces de nature sanctuarisés sont souvent détournés de leur fonction d'origine. La moitié de leur fréquentation est liée à des événements festifs où le motif de protection de la nature est relégué sur un second (voire un énième) plan. Ainsi la fréquentation du PNRBSN doit beaucoup à sa fête annuelle et à l'organisation de randonnées pédestres. Sur les bords de l'eau on peut repérer de ci de là des pratiques transgressives: barbecues, bivouacs, pêche ou encore baignade. Certes les usages sont limités dans le temps et minoritaires. Ils n'en existent pas moins. Que dire également en amont de Rouen de la multiplication de jardins privatifs sur les chemins de halage ou encore de cabanisations clandestines en zones inondables?

Il sort de nos attributions de localiser avec précision ces usages de crainte de les voir condamner par le législateur. Soulignons qu'elles participent pleinement à une réappropriation de l'estuaire par les populations. Il en va ainsi également de rave party, pique-nique géant, location de gabions de chasse, robinsonnades motonautiques qui dénotent autant d'appropriations illicites. Mais convenons qu'avec un déclassement des aires naturelles protégées mis en permanence en débat, avec des concertations publiques sur les mesures compensatoires ou encore une non application de la loi sur les chemins de halage, un consensus d'usages clandestins semble acter depuis longtemps.

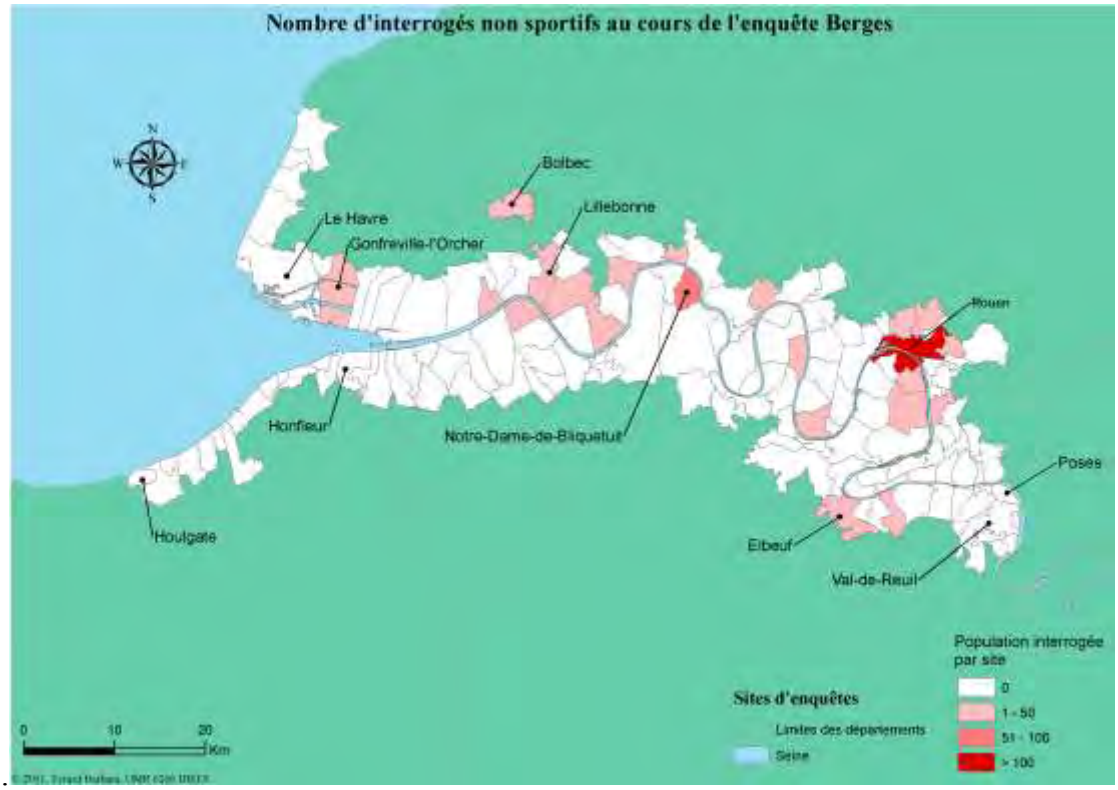

Il n'est pas rare d'observer en bord de Seine d'anciens foyers ayant servis de feu pour le bivouac ou les grillades improvisées, comme des bâtiments à l'abandon faisant l'objet d'une pratique de squat. Pour les sportifs, l'équipement reste précaire, les pontons menacés par le trafic fluvial, les chemins souvent non bouclés ou déconnectés les uns des autres, les emplacements sportifs remis en question.

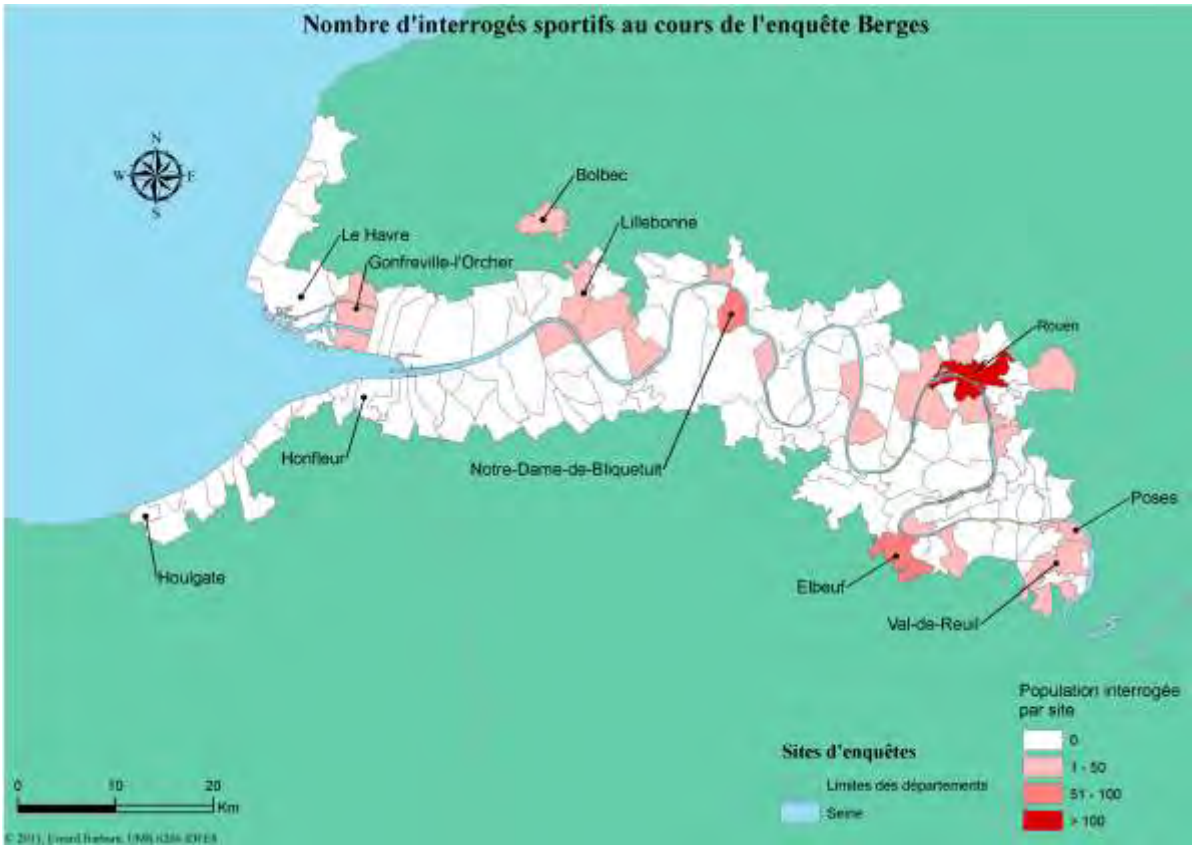
Nombre d'interrogés sportifs au cours de l'enquête Berges
Bolbec
Le Havre
Gonfreville-l'Orcher
Lillebonne
Rouen
Honfleur
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Poses
Houlgate
Elbeuf
Val-de-Reuil
Population interrogée par site
0
1 - 50
51 - 100
> 100
Sites d'enquêtes
Limites des départements
Seine
0
10
20
Km

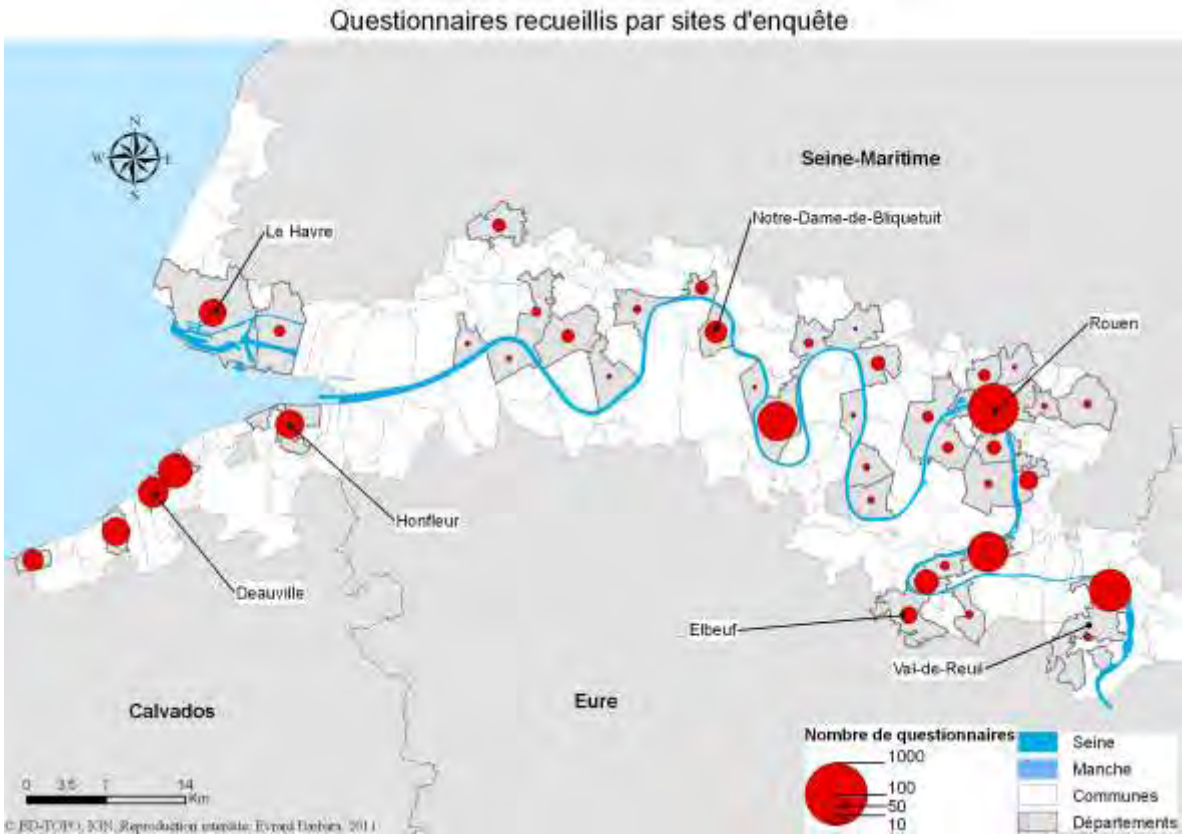
Questionnaires recueillis par sites d'enquête
Seine-Maritime
Le Havre
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Rouen
Honfleur
Deauville
Elbeuf
Val-de-Reuil
Calvados
Eure
Nombre de questionnaires
1000
100
50
10
Seine
Manche
Communes
Départements
0
14
Km

23- Cartographies croisées à l'heure du Grand Paris et de l'Axe Seine

Le tropisme du littoral normand pour les parisiens reste d'actualité et fait de la Seine en sa partie aval un territoire que l'on traverse, plus qu'on ne le visite. Le constat s'applique également à l'activité de croisière[33]. Nos enquêtes sur le littoral désignent clairement un tel aimantage.

Cette logique d'espace traversé se renforce lorsque froidement l'on examine l'étalement urbain des deux grandes agglomérations et les développements des activités industrialo portuaires. Dès lors l'estuaire des loisirs est placé en concurrence directe avec celui de l'industrie et des agences d'urbanisme. Au final - comme en témoignent tous nos interlocuteurs - l'estuaire de la Seine est un espace saturé de projets souvent non réalisés ou aboutis qui sont en concurrence les uns avec les autres. On assiste ainsi à une logique d'hybridation des lieux et des objets. Le parc EANA était au départ un projet de cité de la matière promouvant l'industrie locale. Le port du Havre organise un tourisme industriel dans une perspective du win win montrant les nids d'oiseaux migrateurs jonchés sur les usines. Les berges de Seine voient parfois le défilé de rassemblements de motards, quand les

[33] L'activité croisière n'est pas inclue dans cette étude. Elle a été répertoriée dans notre rapport sur les *Usages nautiques de l'estuaire de la Seine* comme une demande exprimée au sein des offices de tourisme. Cette demande s'inscrit sur un absence d'offre de circulation en vedette ou péniches (à l'instar de Paris) permettant de traverser la Seine pour les riverains, où faire de courtes remontées (1h à 2h). L'activité croisière reste essentiellement gérée par des compagnies étrangères pour des touristes étrangers avec pour ligne d'horizon Paris. Il s'agit d'une forme d'acculturation dans les usages récréatifs de l'estuaire de la Seine.

kayakistes rament aussi en décor industrialisé, sans parler de certains qui se baignent dans des bassins de rétention d'eaux usées non loin d'une zone CEVESO! Il peut ainsi paraître urgent d'agir dans certaines situations. Mais il semble qu'un silence général se dresse lorsque l'on met en correspondance loisirs et natures appauvries ou contaminées. Personne à ce jour ne se soucie du commerce de l'anguille pêchée en Seine à destination de la Belgique, ni de l'état des sols ou de leur arrosage avec l'eau de la Seine par les jardiniers.

Il faut dire que seul le tourisme de croisière fait l'objet d'une attention soutenue dans une échelle de territoire pensée comme Axe Seine ou Grand Paris. Dans cette vision, l'estuaire de la Seine reste un axe de transport (routier, fluvial et ferroviaire) à destination du bord de mer et à vocation de vallée industrielle. Comme pour l'écologie, l'économie est surtout pensée avec un grand absent: l'homme citoyen seino marin. Une prise en considération de la diversité et de la richesse des activités récréatives permet de relativiser une telle pensée. Il faut toutefois mettre en garde les élus contre un loisir "prêt à porter" venant homogénéiser les espaces et les comportements, et purement consommatoire. Il nous semble - et c'est ce que montre l'enquête - que les usages récréatifs participent pleinement à l'appropriation de l'estuaire, à condition qu'on laisse la population participer activement et dans une diversité consentie.

Occupation industrielle des sols de l'estuaire

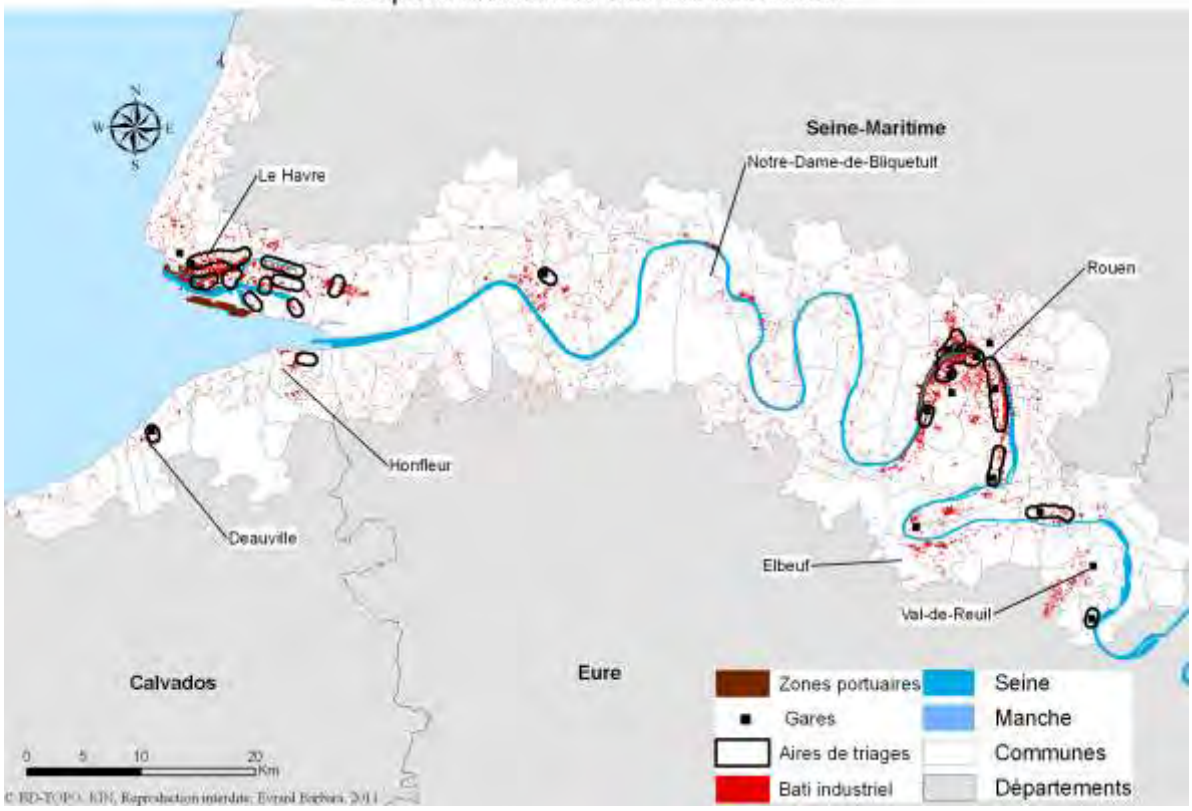

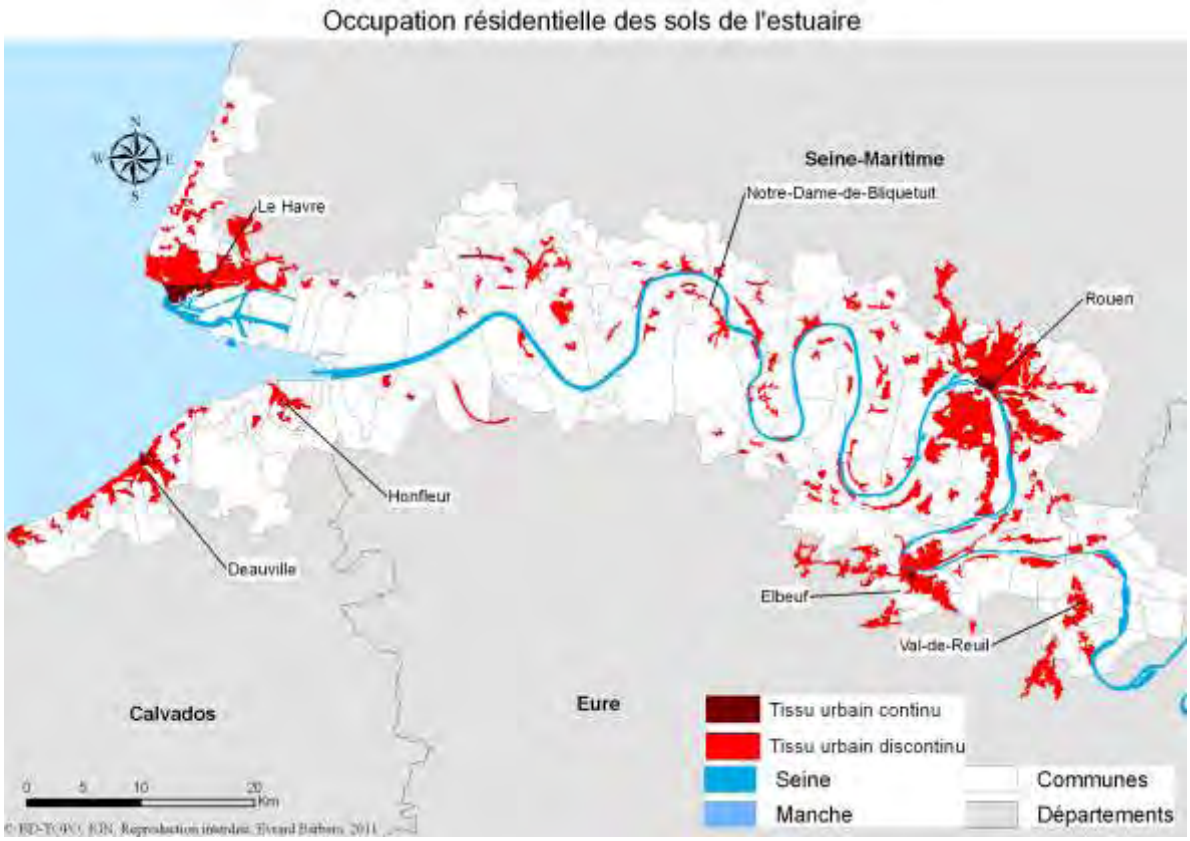

24- Lieu d'habitation, proximité et éloignement (spot, dispositif d'encadrement, circuits…)

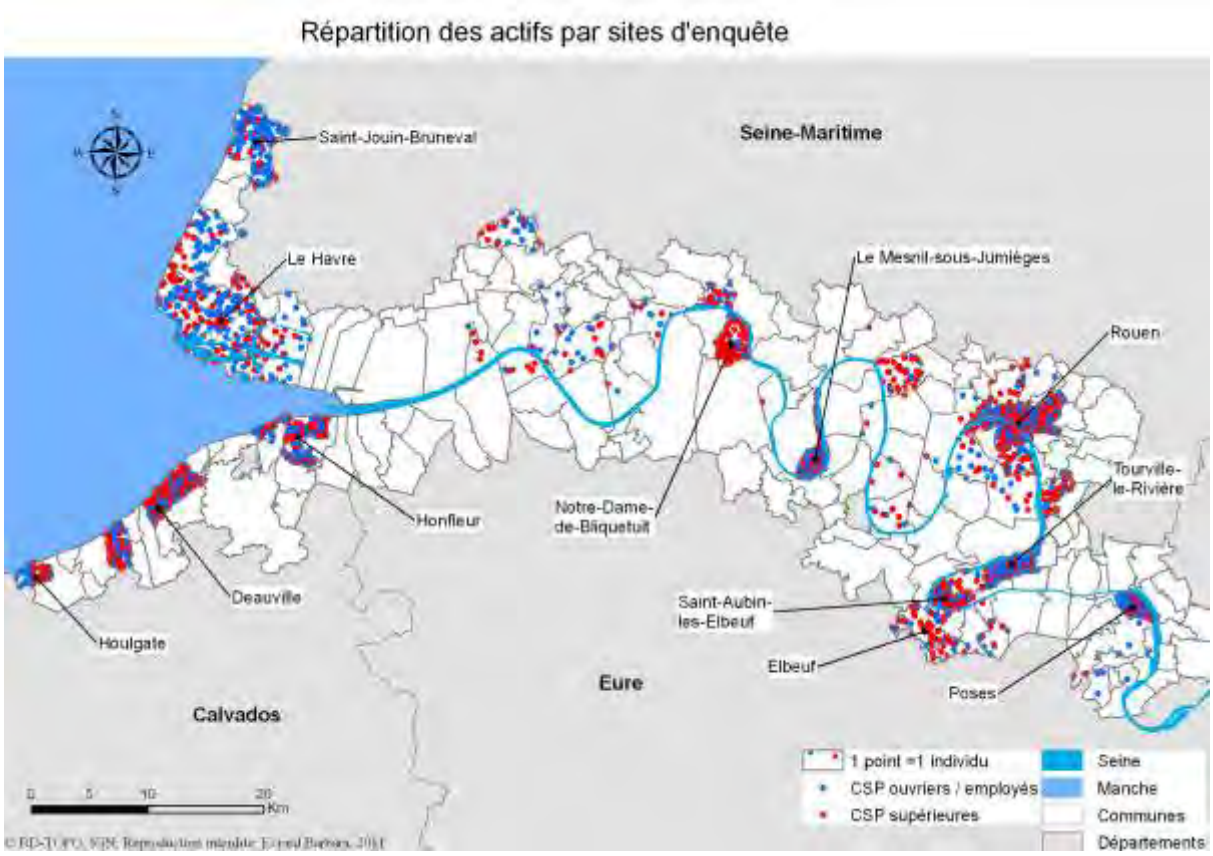

L'estuaire de la Seine constitue un système territorial dont la complexité prend des formes multiples, et qui tiennent à deux lignes de fracture principales : à la domination économique et politique de l'amont (Ile de France). Sur l'aval (deux régions normandes soumises aux intérêts parisiens) s'ajoute une fracture sociale et culturelle entre la rive droite (industrielle et prolétaire) et la rive gauche, agricole et récréative pour Paris. S'y jouent donc « la confrontation des intérêts locaux et de l'influence parisienne, de la grande agglomération industrielle et des espaces touristiques haut de gamme. C'est la coexistence de la principale plate-forme pétrochimique française et des espaces naturels d'intérêt écologique au niveau européen. » (Brocard et Lévêque, 1996 : 7)

Carte modèle de l'estuaire de Seine adaptée d'après le modèle développé par Madeleine Brocard et Bruno Lecoquierre, in Brocard M. et al., 1997, *Atlas de l'estuaire de Seine*, Rouen, PUR, p. 29.

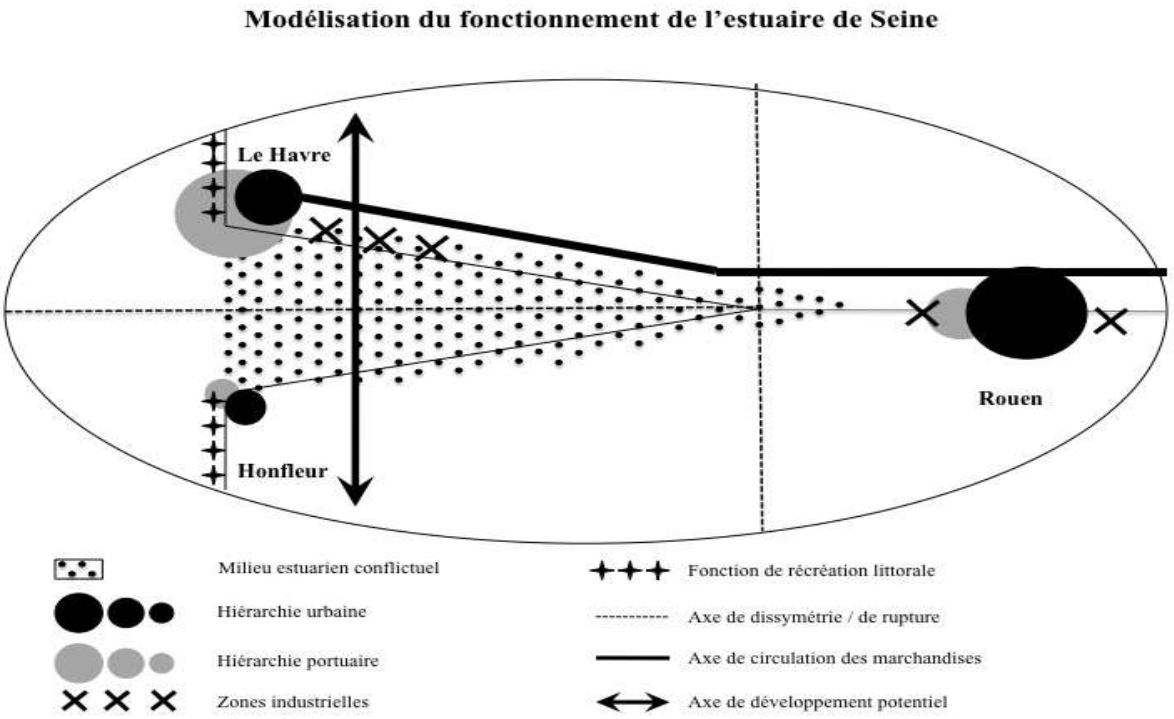

L'expérience pratique (corporelle) est au cœur d'une relation où réalité physique (l'espace) et réalité phénoménale (sensible) se co-construisent (Berque, 2000). Les loisirs sportifs donnent accès au rôle de médiateur (politique ou de référent identitaire) des rapports sociaux que jouent les territoires (Di Méo, 1998).

La démarche d'enquête adoptée multiplie les prises sur l'objet, croise des données différentes par nature (construites par questionnaires, entretiens, observations ethnographiques, analyses de documents…), multiplie les interlocuteurs (élus, services publics, associations, usagers, entreprises), afin de mettre en perspective les médiations (historiques, sociales, culturelles, spatiales, « naturelles »), et de multiplier les comparaisons en recourant à la démarche typologique (Schnapper, 1999).

Lors des enquêtes sur les pratiques nautiques (2007), sur les loisirs sportifs sur berges (2009) et sur les 24 heures motonautiques de Rouen (2011), les interrogés ont été sélectionnés à partir des prises qu'ils développent, par leurs expériences pratiques, sur le fleuve. La technique d'échantillonnage a consisté à

chercher, activité par activité, des populations pratiquantes *et* en activité sur la Seine ou au bord de la Seine. Pour l'enquête berges (2009), on a cherché un compromis entre deux pôles contradictoires, puisqu'il fallait d'une part travailler sur l'ensemble du linéaire de l'estuaire (ses deux rives, ses lieux et paysages) et comprendre comment les gestionnaires et les usagers de ces espaces les identifiaient (24 sites, situés entre Poses et Tancarville, ont été sondés), et d'autre part composer avec des moyens par définition limités. On a donc recensé les moments et les lieux de rassemblement (les « événements ») pour disposer d'un corpus de questionnaires conséquent, et on a privilégié une approche ethnographique sur les pratiques « de retrait » et sur les sites les plus confidentiels. La dernière phase du programme (2010) s'est intéressée à 6 sites situés à l'embouchure de l'estuaire, entre Le Havre et Houlgate, et aux trois principales BPAL, situées à Léry-Poses, Bedanne et Jumièges. Sur les bases comme sur les plages du littoral, on a procédé par carottage (parmi l'ensemble des présents) et à partir d'une identification préalable des zones de pratiques.

Près de 40 sites ont été sondés, qui se répartissent sur l'ensemble de la partie aval de l'estuaire (entre Poses en amont et Le Havre/Houlgate en aval). Cette cartographie est déjà une façon de penser l'échantillon des sportifs et ses caractéristiques. Elle rend compte assez fidèlement de l'animation et de la fréquentation très hétérogène du linéaire du fleuve, et révèle qu'une grande partie de ses berges (qui reste à mesurer, mais qu'on estime 50%) est inaccessible. Elle montre aussi que les rassemblements sportifs se déroulent dans les zones les plus densément peuplées, et que les zones les moins urbanisées de l'Estuaire (rive gauche du PNRBSN, marais Vernier, Réserve Naturelle de l'Estuaire) ont été étudiées de façon exclusivement qualitative. Dans l'ensemble les enquêtes ont été menées au printemps et en été sur des temps sociaux propices aux loisirs (soirées, week-ends, vacances et jours fériés).

Une observation des différents sites a été menée et chaque spot a fait l'objet de campagnes de photographies (Tardy, 2007). Les sessions d'enquêtes par questionnaires étaient également une occasion de prendre des notes sur la météorologie, l'ambiance ressentie, les individus présents et les activités auxquelles ils s'adonnent ainsi que sur la disposition des aménagements (lourds ou légers) sur les différents espaces. Un repérage des lieux est systématiquement effectué en vue non seulement de qualifier l'organisation et les usages de l'estuaire, mais aussi pour mieux les situer dans leur interrelation avec d'autres sites et d'autres pratiques. Chacune des enquêtes a également fait l'objet d'un recueil de documents produits par les acteurs (documents d'informations, nombre d'adhérents ou d'inscrits à une manifestation, documents de promotion, etc.). Travailler sur des documents produits par les acteurs nécessite dans un premier temps d'en connaître l'auteur. Pour certains, comme les documents d'urbanisme, la source est facilement identifiable (la commune). Dans un second temps, lorsqu'il s'agit de la production d'un rapport ou d'un projet, il peut être important de connaître les méthodes de production de données utilisées. La qualité des données recueillies peut effectivement varier et nous intéresser directement ou non selon que le rapport est réalisé à l'échelle nationale, régionale ou départementale par exemple. Enfin, il peut également être nécessaire de connaître le public ciblé afin de resituer le document produit dans son contexte.

L'enquête par questionnaire réalisée en 2007 sur les usages nautiques du fleuve a sondé 43,7% des sportifs licenciés. Ces usages sont très majoritairement (75,9%) le fait d'hommes cultivés (42,6% de diplômés du supérieur), parmi lesquels les cadres sont surreprésentés et les ouvriers absents. On accède par les sportifs licenciés, plus fréquemment et plus régulièrement en activité sur la Seine que les autres, aux repères qui façonnent les expériences du fleuve et que transmettent les institutions. Les expériences nautiques du fleuve passent très majoritairement par des activités de glisse douce, instrumentées et lentes (canoë-kayak, voile, aviron).

Tableau des Effectifs et part des populations nautiques estimées en 2007 par activité

Activités pratiquées	Populations estimées	
	Effectifs	%
Motonautismes	200	5%
Aviron	886	22%
Canoë Kayak	1474	36,6%
Voile	1470	36,5%
TOTAL	4030	100%

Lorsque l'on demande aux enquêtés quelles sont les activités nautiques qu'ils pratiquent en Seine, on découvre qu'ils s'adonnent à de multiples loisirs sur le fleuve. La Seine apparaît comme un authentique terrain de jeu.

Une seconde enquête, menée spécifiquement auprès des *teams* (pilotes et mécaniciens) des 24 heures motonautiques de Rouen fait apparaître une minorité de passionnés, adeptes de la vitesse motorisée. Ces bricoleurs sont là encore très majoritairement des hommes, au sein desquels les employés et les artisans / chefs d'entreprise sont surreprésentés : leurs expériences du fleuve sont à la fois diverses et motorisées.

Tableau des Activités pratiquées par les interrogés au cours des 24h motonautiques de Rouen. Dans le tableau, ne sont recensés que ceux qui ont déclaré pratiquer en Seine.

	Oui, en Seine	Fréq.
Hors-bord	54	67,5%
Jet-ski	19	23,8%
Ski-nautique	3	3,8%
Canoë-kayak	2	2,5%
Voile	1	1,3%
Kart	1	1,3%
Total cit.	80	100,0%

Pour la population de sportifs interrogés sur les berges, les pratiques sportives les plus déclarées (comme activité principale) correspondent assez fidèlement aux résultats que présentent les enquêtes nationales. Les abords du fleuve constituent là encore un terrain de jeu véritable et apprécié, que l'on arpente de multiples façons, par de multiples activités. Constatons aussi que les activités déclarées sont déambulatoires ou de déplacement, et à une présence discrète d'activités traditionnelles impulsées par le terroir.

Tableau de l'Activité sportive dominante pratiquée en bord de Seine (n=595)

Activité dominante	Nb. cit.	Fréq.
Vélo/VTT	167	28,10%
Marche/Randonnée	160	26,90%
Course/Footing	110	18,50%
Roller/Skate	64	10,80%
Quad/Moto	38	6,40%
Pêche	28	4,70%
Equitation	23	3,90%
Chasse	3	0,50%
Non réponse	1	0,20%
Autre	1	0,20%
TOTAL OBS.	595	100%

1212 interrogés composent l'échantillon des plages du littoral, dont 60,2% de femmes et près d'un quart d'étudiants. Les interrogés sont issus des classes sociales moyennes et supérieures, et sont à 43,6% titulaires d'un diplôme supérieur à bac +2. 90,6% des interrogés sur les plages déclarent pratiquer une activité sportive sur le littoral normand (0,3% de non réponse et 9,4% de réponses « aucun loisir sportif »). Le tableau suivant donne un aperçu de la diversité des activités pratiquées sur ces sites.

Tableau des Loisirs sportifs pratiqués par les interrogés après recodage (n=1212). Le nombre de citations est supérieur au nombre d'interrogés du fait de multiples réponses possibles.

Loisirs sportifs	Nb. cit.	Fréq.
Baignade	900	74,30%
Jeux de plage	504	41,60%
Randonnée pédestre	279	23,00%
Vélo	199	16,40%
Jogging	162	13,40%
Aucun	114	9,40%
Activités de pêche (à la ligne, en mer, à pied)	100	8,30%
Activités voile (voile, planche à voile, kite-surf)	67	5,50%
Activités de glisses urbaines (skate, BMX, rollers)	61	5,00%
Cerf-volant	57	4,70%
Equitation	48	4,00%
Activités nautiques motorisées (jet-ski, bateau à moteur, etc.)	42	3,50%
Plongée	34	2,80%
Activités à rames (canoë, kayak, stand up paddle, etc.)	26	2,20%
Activités de glisse (surf, body board, skim-board)	15	1,20%
13 autres activités ont été renseignées (non présentées ici)	- de 15	- de 1 %
TOTAL OBS.	1212	

L'échantillon des interrogés sur les bases de loisirs présente des caractéristiques bien spécifiques si on le compare aux populations des autres enquêtes menées dans l'estuaire. Si les bases semblent attirer,

comme les plages du littoral, davantage les femmes (57,5%) et les plus jeunes, elles accueillent également davantage d'inactifs (40%), davantage d'employés (38,6% des actifs présents) et d'ouvriers (22,6% des actifs présents), ce qui les positionne clairement comme les territoires de pratiques populaires de l'estuaire. Si les élus locaux tendent à considérer aujourd'hui les bases comme un produit d'appel touristique, l'enquête montre qu'elles assurent une fonction sociale, conforme à leur vocation de départ, et se présentent avant tout comme espaces récréatifs de proximité (87,7% des interrogés sont issus d'agglomérations voisines).

Pour autant, lorsque l'on croise les catégories socio-professionnelles avec les activités pratiquées sur les différents sites d'enquête, on constate que les deux variables ne sont pas indépendantes. Les chômeurs et les inactifs sont soit sous-représentés sur les spots de pratique, soit surreprésentés dans des activités telles que la baignade et la sieste / bronzage, sur les plages du littoral ou des BPAL. Les classes populaires profitent de l'aménagement du plan d'eau lorsqu'il se situe à proximité, mais bénéficient, y compris dans les BPAL, plutôt moins que les autres des natures périurbaines disponibles. Les plus sportifs sont également les plus mobiles, les plus gradés, issus des catégories supérieures. Tout porte à dire que ceux qui s'activent dans les paysages "naturels" de l'estuaire, qui les parcourent et les arpentent, sont culturellement équipés pour le faire.

On constate, enfin, que les pratiquants interrogés par questionnaires dans l'estuaire de la Seine sont des citadins qui résident dans les grandes agglomérations du bassin versant, distantes au maximum de 250 kilomètres. Les cartes ci-dessous mettent également en évidence que la présence des parisiens est surtout manifeste sur le littoral (bas normand essentiellement).

Carte : Résidence principale des interrogés sur les plages de l'embouchure

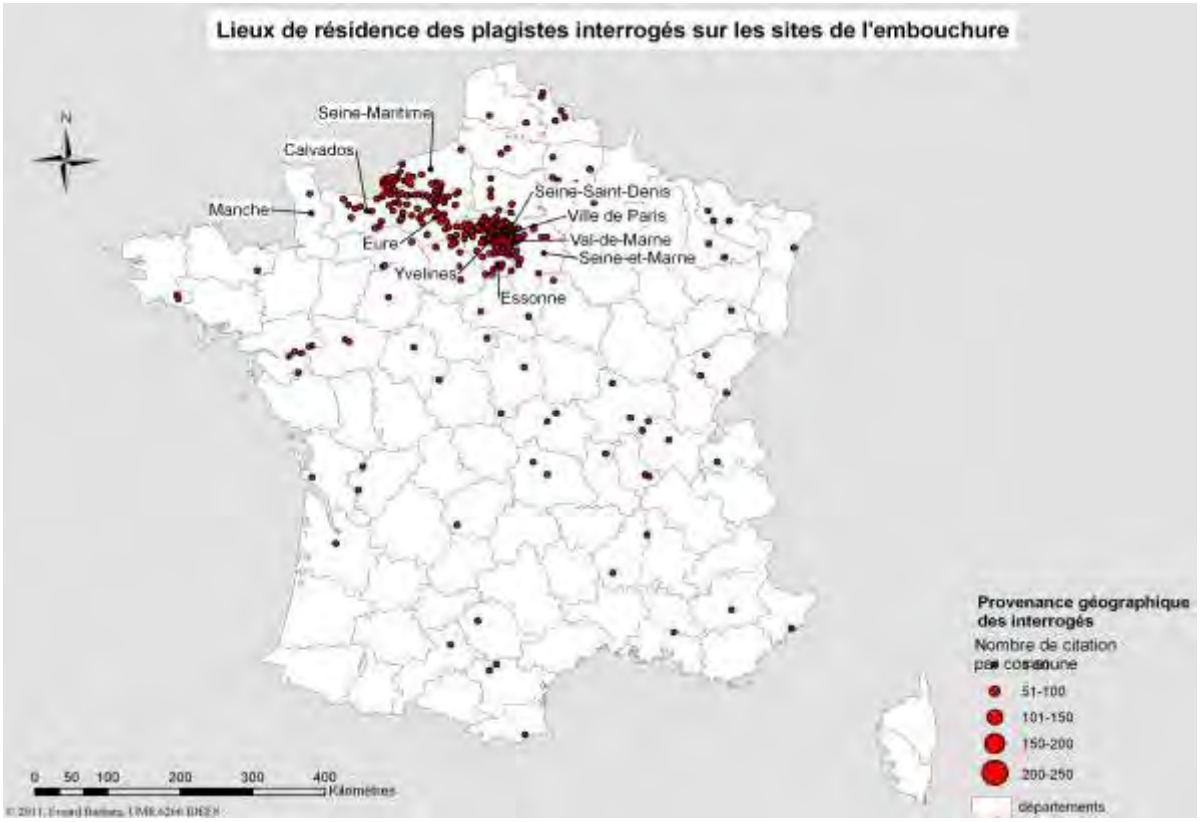

Interroger cette cartographie permet de tirer bien des enseignements, qu'on ne peut ici exposer dans le détail. Disons que ceux qui se rassemblent dans l'estuaire à l'occasion des événements sportifs résident pour l'essentiel à proximité, dans les grandes agglomérations de Rouen et du Havre. Les activités produisent des migrations qui pour l'essentiel sont orientées et aimantées à l'ouest : les Rouennais sont plus nombreux à participer aux événements sportifs qui se produisent le long du fleuve. Tout se passe comme si la mer retenait davantage les sportifs près du trait de côte, et comme si les parisiens traversaient l'estuaire plus qu'ils ne le parcouraient. Au fond, les données acquises par questionnaire nous parlent majoritairement de sportifs qui fréquentent des natures périurbaines de proximité mais n'y résident pas.

Carte : Résidence principale des pratiquants sur l'ensemble du programme

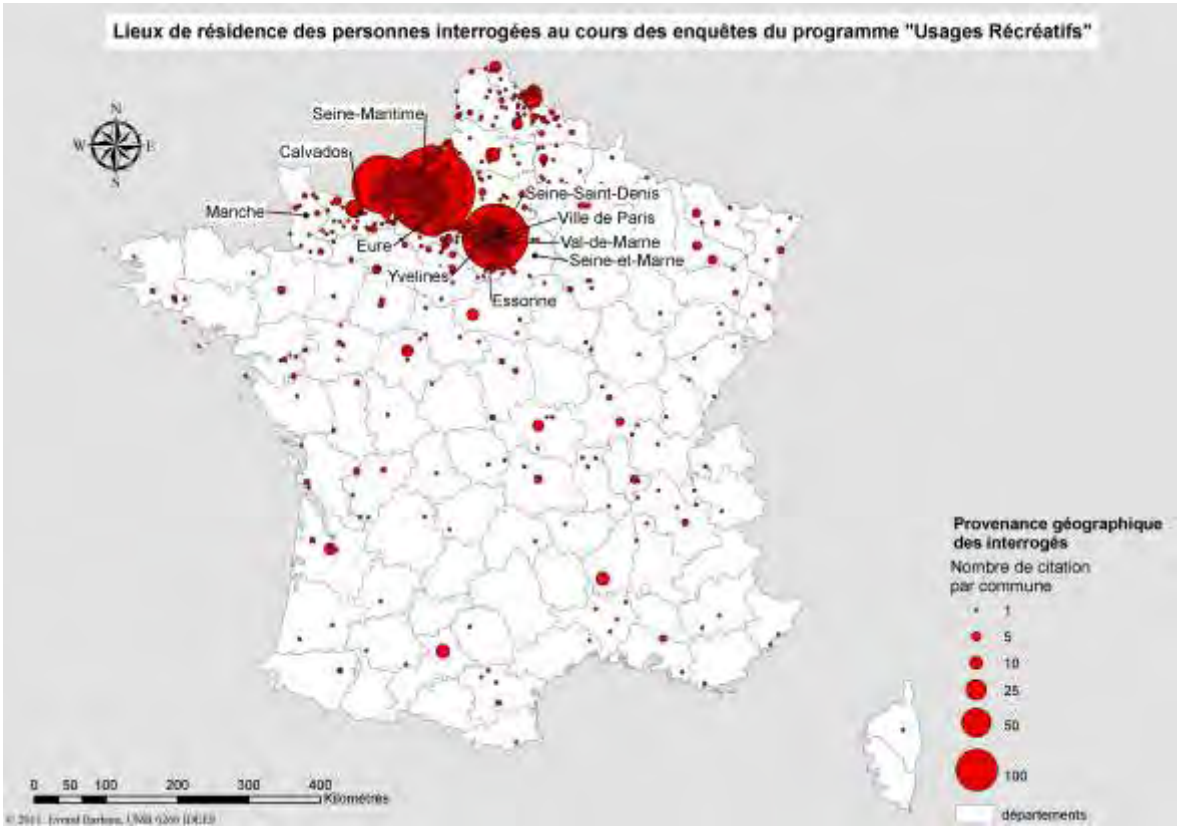

L'estuaire des loisirs rassemble des activités très diversifiées sur un espace à la fois vaste, très inégalement fréquenté, et discontinu. Ce morcellement est-il propice ou fait-il écran à une conscience de l'anthroposystème estuarien ? Comment les spots de pratique interfèrent-ils dans les visions et les aménagements de l'estuaire ? Rendent-ils ces aménagements acceptables, participent-ils de leur conception ou de leur contestation ?

L'enquête montre une diversité de médiations territoriales à l'œuvre, dont on peut rendre compte à l'aide d'une typologie, en croisant deux variables. On peut d'abord différencier les spots de pratique à partir du niveau de consensus qui les définit dans leur fonction récréative et, d'autre part, à partir de leur emplacement, selon qu'il empiète ou non sur les espaces jugés stratégiques pour le développement économique. Quatre formes de construction du cadre de vie par les loisirs sportifs se dégagent, qui intègrent l'ensemble des cas observés et proposent une lecture des médiations territoriales à l'échelle d'un système de villes.

Tableau des Formes de médiations territoriales portées par les loisirs sportifs construisant le cadre de vie

Médiations territoriales / formes de construction du cadre de vie par les pratiques		**Emplacement / position des spots de pratique**	
		En marge du corridor économique	**Empiètement sur le corridor économique**
Attitudes face aux aménagements	**Consensus ou consentement des populations pratiquantes**	Stations balnéaires ; BPAL ; Quais / Véloroutes 1. Dispositifs de nature équipés et promus pour les loisirs des urbains	Usages nautiques du fleuve ; ports de plaisance ; baignades en Seine 2. Natures interstitielles détournées, usages discrets, loisirs tolérés
	Résistances aux projets d'aménagements et à leurs conséquences / impacts	Pratiques en terrains vagues : ajustements tactiques, opportunistes Cabanes d'Octeville ; Pêches ; VTT sur terrains vagues 4. Natures dégradées et braconnées, usages « secrets »	Conflits ouverts, « problèmes publics » Antifer ; PNRBSN ; Réserve Naturelle de l'Estuaire 3. Natures disputées, arrachées par mesures compensatoires

1. Au-delà des héritages historiques, sociaux et culturels qui les différencient, il existe des terrains de jeux définis et délimités comme tels. Les stations balnéaires renvoient à l'avènement des loisirs (Corbin, 1995), qui voit au XIXème siècle une « classe de loisir » (Veblen, 1899) s'approprier des espaces laissés vacants (la mer, « territoire du vide » selon Corbin, 1988) et réinventer, notamment par les sports, des façons de faire élite et de faire société. Deauville offre de ce point de vue, contrairement à Dieppe ou à Trouville qui préexistaient à leur émergence comme « stations », l'exemple d'une ville créée *ex nihilo* en 1859, comme sortie des marais. Aucune implantation populaire préalable ne risque d'y enrayer la réussite mondaine : les conditions de l'entre soi sont réunies, permettant à la haute société d'envisager dans cet ensemble collectif homogène des séjours prolongés (Pinçon et Pinçon-Charlot, 1994). D'une manière générale, les stations offrent un cadre naturel à contempler, et aux mondanités un nouveau décor pour se déployer. Le bain de mer renouvelle aussi bien les repères de l'attention à soi – l'hygiénisme des origines devenant plus esthétique avec la montée d'un impératif ludique, que ceux du regard porté sur la nature, qu'il s'agit très tôt de protéger pour s'y exposer (Rauch, 1988 ; Rauch, 1995). La mer devient une valeur et un décor, une mise en perspective de soi dans la nature, que des architectes agencent et des promoteurs rentabilisent.

Les Bases de Plein Air et de Loisir (BPAL) s'inscrivent quant à elles, dès la circulaire du 20 janvier 1964, dans des schémas d'aménagement qui dégagent, à proximité des villes, des espaces récréatifs ouverts à tous. Ces complexes sportifs polyvalents et évolutifs profitent d'abord aux villes qui ont constitué

d'importantes réserves foncières en zone périurbaine (Callède, 2007). Dans l'estuaire de la Seine, ces équipements participent des plans que porte la Mission d'Aménagement de la Basse Seine, qui devient dès 1968 l'Établissement Public de la Basse Seine (EPBS). Cet établissement pionnier a réussi à inscrire son action dans la durée, malgré une histoire administrative faite de luttes fratricides (Saunier, 2006). L'EPBS prépare à l'époque la basse vallée à « accueillir Paris sans le subir », développe une culture de l'anticipation foncière dans les collectivités, et les accompagne dans leurs projets. Situées en contrepoint des villes nouvelles (Le Vaudreuil pour celle de Léry-Poses) et en périphérie des zones d'habitat denses (Rouen pour celle de Jumièges), les BPAL structurent la politique des loisirs (Maunoury, 2007) et fonctionnent comme des laboratoires pour les ingénieurs de l'équipement, qui récupèrent et transforment des sites d'exploitations industrielles (sablières, carrières, décharges). Ces réhabilitations servent aujourd'hui de modèle et d'illustrations concrètes pour l'ingénierie du développement durable en matière de production d'espace public (Korsak de, 1996).

Les collectivités cherchent aujourd'hui à valoriser les abords des fleuves et des cours d'eau : les ouvrages vieillissent, et la nature comme le coût des interventions sont questionnées. Dans ce cadre, les communes mutualisent leurs expériences[34] et l'EPBS soutient la gestion économe du foncier des grandes agglomérations en leur permettant de « reconstruire de la ville sur la ville ». Qualifiée de « reconquête », cette ingénierie de recyclage résorbe des friches industrielles et portuaires en produisant des espaces publics récréatifs. Les quartiers ouest de Rouen, la presqu'île de Caen, les quartiers sud du Havre s'inscrivent dans un même élan qui cherche à réconcilier ces villes avec leur environnement maritime (Anquetil, 2002). Les ports, en s'éloignant des centres historiques, libèrent des espaces pour faire de l'urbanisme (reconversion des docks et des quais) aussi bien que de l'animation (Voiles de la Liberté devenues Armada, déclinaisons locales de Paris Plage, départs de la Transat en lieu et place des liaisons transatlantiques). Linéaires ou « surfaciques », ces interfaces urbaines offrent aux déambulations des joggers, des skaters etc. une matérialité adaptée (traitement des surfaces) et une théâtralité originale (près du port tout en étant dans la ville) qui leur convient (Escaffre, 2005). Au-delà des agglomérations les plus importantes, c'est l'ensemble du linéaire du fleuve que l'on projette de reconvertir en voie verte, afin de mieux tisser le maillage des villes.

Dans l'ensemble, on voit bien que ces dispositifs de loisir sont d'autant plus consensuels qu'ils n'empiètent pas ou plus sur les territoires considérés comme stratégiques pour le développement de l'économie. Ils participent pleinement de l'ordonnancement raisonné et du partage des espaces anthropisés de l'estuaire, présentent des natures esthétiques et hygiéniques aux habitants des villes, et en ce sens fabriquent de la ville en « jardinant la nature ».

2. Mais il est aussi des pratiques qui empiètent sur le corridor économique. Les clubs sportifs proposent des usages nautiques (aviron, canoë, kayak, dériveur, motonautismes, ski nautique) de l'estuaire qui ne sont que tolérés. Les méandres abritent des plans d'eau que les autorités maritimes et portuaires soumettent à la pression d'un trafic commercial dense et imposant : les trajectoires des péniches et des cargos sont sur celles des associations sportives absolument prioritaires. De fait, les associations redoutent la répression et acceptent une domination qui les marginalise : elles se soumettent, et détournent discrètement les écoulements de leur fonction commerciale. Trois sites nautiques principaux se dégagent, concentrés autour du méandre rouennais : Hénouville, au cœur du Parc (en aval), Rouen, depuis l'île Lacroix, et enfin Belbeuf et Elbeuf, en amont, et qui ouvrent sur la Seine des îles. De la mer à Rouen, les digues ont transformé un fleuve sinueux, fait d'une multitude d'îles et de chenaux, en un « tuyau ». Les Affaires Maritimes dissuadent d'y voir un terrain de jeu, et limitent l'accès au fleuve à la voile et au bateau moteur. La descente et la remontée de la Seine en aval de Rouen sont « fortement déconseillées » aux plaisanciers,

[34] www.seineenpartage.com

les haltes nécessaires à ces périples sont très insuffisamment équipées, et la création d'un port d'hivernage pour la plaisance à Rouen, inauguré en 2008, a été longtemps retardée. Les 250 « plaisantins » qui s'y aventurent malgré tout en habitables (dénombrement des passages en 2007) demeurent des « touristes gênants » pour les pilotes de Seine, qui manœuvrent des cargos dans un chenal qu'ils estiment étroit. De Rouen à Poses, bien que largement remaniée, la Seine est encore parsemée d'îles, formant de nombreux bras secondaires ou morts. Voies Navigables de France (VNF), plus accueillante, ouvre le domaine fluvial aux loisirs, à l'exception de la planche à voile (interdite), et relègue les pratiques dans les bras morts du fleuve.

Les difficultés que rencontrent les organisateurs des 24 heures motonautiques de Rouen confortent cette lecture. La course emprunte depuis 1964 un circuit qui tourne autour de l'île Lacroix, fait du fleuve un anneau de vitesse et des quais du centre ville des gradins et des stands (*paddocks*). Mais la survenue d'un accident mortel en 2009 pointe les limites d'une organisation bénévole qui, malgré l'audience locale et la succession des éditions, n'obtient pas des autorités la suspension du trafic commercial pendant l'épreuve. Sur le plan matériel, l'événement repose toujours sur un détournement de l'équipement portuaire, et ne dispose d'aucun équipement spécifique. Responsabilisés face à la question des risques et des pollutions qu'engendre l'épreuve, les organisateurs tentent de mobiliser l'opinion publique (dans les médias, par voie de pétitions). Cette tension, peu menaçante pour les pouvoirs publics (pas de recours devant les tribunaux, mobilisation effective de l'opinion peu évidente), rend manifeste l'asymétrie des positions : n'étant pas en situation de faire évoluer les règles du jeu, organisateurs et pratiquants se débattent pour sauver ce qui à leurs yeux constitue l'essentiel - la tenue de l'épreuve, et se soumettent aux conditions qu'on leur impose.

L'enquête a permis de découvrir que, contre toute attente, des pratiques informelles de baignade existent en Seine. Même si les effectifs concernés sont minoritaires y compris parmi ceux qui sont régulièrement en activité sur le fleuve (moins de 20% des 523 sondés en 2007), il apparaît qu'elles dépendent des complicités à l'élément aquatique que scellent les pratiques. Les immersions, opportunistes et hédonistes, sont le fait des « voileux » et des kayakistes qui, accoutumés à chuter dans les eaux « troubles » du fleuve (qu'ils jugent malgré tout sévèrement), se montrent à leur égard peu méfiants. Les baignades sont des détournements dans la mesure où, sans être formellement interdites, elles sont ignorées des pouvoirs publics (les sites ne sont pas sécurisés, et la qualité des eaux est loin d'être attestée). Si les pratiquants de la Seine « du Parc », comme ceux de la Seine « des îles » se baignent aussi davantage que les autres, c'est que les spots mettent en jeu d'autres repères sensoriels que la ville, et s'apparentent à des natures interstitielles (Féménias et Sirost, 2009) gagnées sur la ville (Elbeuf, Belbeuf) ou préservées de la ville (Hénouville, Léry). Les bases abritent une des affinités électives construites sur un contact élémentaire à la nature (Sirost, 2011) : on y campe, on s'y restaure, on y joue ensemble. Chaque installation, même rudimentaire, vaut par sa capacité à fonctionner comme cabane, et accueille autour de l'activité sportive des membres de leurs familles, offrant à chacun de multiples récréations possibles. Entretiens et observations montrent l'attachement aux lieux et ce qui lie le jeu et le terrain de jeu(x).

Les écoulements estuariens ouvrent, au cœur d'un système de villes, de multiples possibilités de détournement : la nature, même interstitielle, reste associée à la retraite et à l'alternative (Thoreau, 1849). Il est d'autres formes d'ajustements tactiques (Certeau de, 1980) à l'emprise des villes qui sourdent des loisirs : la contestation (*voice* chez Hirschmann, 1970) d'une part, et la réserve dissidente d'autre part (Maffesoli, 1979), indifférente aux injonctions du pouvoir, hors de son jeu (*exit* chez Hirschmann, 1970). Examinons à présent les formes concrètes qu'elles prennent dans l'estuaire de la Seine.

3. En quoi et comment l'orientation industrialo-portuaire de l'estuaire est-elle aujourd'hui par les loisirs contestée, négociée ou infléchie ? Les tensions cristallisent parfois, par des actes d'engagement qui, mettant en œuvre des menaces crédibles (Torre, 2006), prennent la forme de conflits. Ces derniers se prêtent facilement à l'observation, dans la mesure où des « problèmes » et des rapports de force sont constitués comme tels dans l'espace public (Dewey, 1927). Ce type de médiation territoriale – conflictuelle et contestataire – s'est manifestée en de multiples zones de l'estuaire [zones humides, vallée, zone littorale]. L'histoire du conflit autour du site d'Antifer montre comment les loisirs sportifs peuvent s'inscrire dans de telles formes de résistance. Terminal pétrolier et *spot* de loisirs sportifs, Antifer permet de comprendre à quel point les usagers de l'estuaire s'attachent aux fragments de nature restés disponibles qu'ils convertissent en terrains de jeu. L'histoire du site et le compte rendu du débat public publié en ligne par la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), ainsi que les cahiers d'acteurs, les contributions écrites des participants, les témoignages publiés dans la presse et des entretiens ont déjà fait l'objet d'une étude fouillée (Evrard, 2010), qu'on se contentera ici d'évoquer afin d'illustrer un cas général.

La plage d'Antifer est à l'origine une étroite bande de galets située au fond d'une valleuse, sur la commune de Saint Jouin Bruneval : on y accède par un chemin de terre et on s'aide d'une corde pour descendre un escalier précaire dans la falaise. La ressource halieutique est abondante sur la zone.

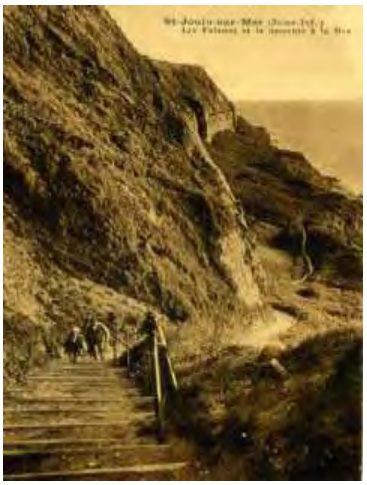

Descente à la mer de Saint-Jouin-Bruneval. Source : www.saint-jouin-bruneval.fr.

Plage de Saint-Jouin-Bruneval. Source : www.saint-jouin-bruneval.fr.

Spécialisé dès les années 1930 dans la réception des produits pétroliers (Malon, 2000), le Port Autonome du Havre (PAH) doit après-guerre trouver un nouveau site pour accueillir des pétroliers toujours plus imposants : la décision de construire un terminal à Antifer est prise en 1969. Cet équipement nécessitera dix années d'études et de travaux et un investissement d'un milliard de francs (Lepotier, 1978). Privés d'accès à la mer, les usagers contestent, et un compromis est trouvé en 1976, qui accorde aux activités de loisirs la possibilité de se développer sur cet aménagement industriel.

Chantier du port pétrolier d'Antifer. Source AREHN.

Actuel terminal méthanier. En arrière-plan, un pétrolier décharge sa cargaison sur l'un des appontements de la digue nord, à droite les cuves de stockage. Source : AREHN.

Antifer présente en effet de nombreux atouts qui en font un spot polyvalent exceptionnel. C'est devenu à marée basse une des rares plages de sable de la Côte d'Albâtre. C'est le seul site hors la ville accessible facilement entre Etretat et Le Havre, et le vaste terre-plein situé en pied de falaise offre un parking d'une capacité d'environ 900 véhicules. On y trouve la seule cale de mise à l'eau entre Le Havre et Fécamp, qu'un parking dédié rend très fonctionnelle. Bien exposé, le spot est de fait propice à de nombreuses activités (bateau moteur, jet-ski, baignade, pêche à pied, dériveur, planche à voile, kite-surf, plongée, chasse sous-marine, jeux de plage etc.). Isolé de la ville, le site est sécurisé (plage surveillée) et accueillant : il comporte des installations sanitaires, des jeux pour enfants, une baraque à frites et la plage tourne le dos à la digue et aux cuves. Côté parking, les descentes « free ride » (en roller, skate, longboard, luge etc.) des lacets de la route d'accès humanisent - en la détournant - l'échelle monumentale de l'équipement.

Cet équilibre précaire a été récemment remis en question par le PAH qui, souhaitant rentabiliser l'équipement, veut lui adjoindre un terminal méthanier : Poweo répond à l'appel d'offre, et la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est saisie en 2007, afin de favoriser la concertation, d'emporter l'adhésion et le consentement du public (Dacheux, 2006). Les contestations sont nombreuses et la participation du public forte : partisans et adversaires du projet s'affrontent. La volonté de préserver un cadre de vie déjà entaché par ce qu'ils considèrent comme une « verrue » perturbe le débat public. Ici il ne s'agit pas simplement du NIMBY (Not In My Backyard[35]), ce sont différentes visions de la société et du littoral qui se confrontent.

Extrait du cahier d'acteur réalisé par l'association « Saint-Jouin-Bruneval développement durable » dans le cadre du débat public, p. 10.

Cet espace approprié par les habitants faisait partie des compensations admises par le PAH lors de la création du terminal pétrolier il y a trente ans !
En effet, alors en pleins travaux sur le terminal, les habitants de Bruneval constatent que la magnifique plage de galets s'en est allée. La modification des courants due à la construction de la grande digue a laminé la plage.
C'est en compensation de la perte de cette plage que le PAH (représenté par Mr LEMASSON) s'engage face au conseil municipal de Saint Jouin bruneval, le 4 décembre 1974, d'ouvrir pour 1976, à la population la route du port afin que le public accède directement à la plage de Saint Jouin bruneval et d'y aménager un parking, des installations sanitaires et une aire de jeux. Plus tard, le préfet de l'époque, par courrier indique au maire que le perré qui sera construit pour protéger la valleuse de Bruneval devra être entretenu par le PAH.

Fréquentation de la plage de Saint Jouin Bruneval en Août 2007

L'utilisation de cet espace par les populations est issue du consensus entre représentants des habitants et industriels de l'époque. Il ne serait en aucun cas juste de revenir sur ce peu laissé qui donne à ce village son attractivité et qui est son devenir!

Pour les besoins de l'exposé, on ne retiendra ici que de façon très synthétique les arguments développés par les opposants au projet. Les motifs exposés introduisent sur la scène publique des débats sur l'opportunité du projet, sur l'acceptabilité des nuisances et sur les relations entre les différents usages de l'espace (Jean et Vanier, 2008). Des contre propositions ont été construites : toutes jouent la carte du développement durable, et pour certaines aussi celle des loisirs et du tourisme vert. Le conflit porte bien sur l'exercice d'un contrôle sur l'espace. Les réactions vont toutes dans le sens d'une forme d'appropriation territoriale, qui s'exprime par le marquage (graffitis, panneaux, mascotte ; sur ces productions voir Lecourt, 2004) et par l'usage. Le collectif contestataire mobilisé occupe littéralement le terrain, la plage, et l'anime (notamment par la pêche à pied, voir Evrard, 2011) : son omniprésence symbolise son attachement et sa détermination, et lui permet

[35] En français : pas dans mon arrière-cour.

d'exister dans l'espace social (Ripoll, 2005). Outils de publicisation de la contestation, ces symboles produisent également un discours et des représentations sur l'espace, enjeu du conflit (Darly, 2008).

Antifer ne constitue qu'un cas, qui s'est soldé en 2010 par l'abandon provisoire du projet industriel. D'autres contestations sourdent des loisirs, dans l'estuaire de Seine, et s'inscrivent dans la forme générale du conflit. La Réserve Naturelle de l'Estuaire (RNE) et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN) sont deux institutions issues de contestations similaires, portant là encore sur des territoires dont les aménagements urbains ont fortement perturbé les écosystèmes : étalement urbain dans les boucles de la Seine – et menaces sur les forêts, construction du pont de Normandie et extension du port du Havre (Port 2000) – et menaces sur les zones humides et les vasières. Ces luttes ont chaque fois été portées par des collectifs qui ont été capables de rassembler des acteurs qui habituellement s'opposent (agriculteurs, chasseurs, ornithologues, pêcheurs professionnels par exemple dans le cas des zones humides : Torre, 2006). Ces luttes qui font entrer l'environnement dans le jeu politique ont souvent trouvé au niveau Européen (échelon supranational) les leviers juridiques nécessaires pour déboucher: 1) sur l'obtention de mesures de protection d'une partie de l'estuaire; 2) sur des institutions de gouvernance de la nature (RNE, PNRBSN, plan de gestion global de l'estuaire…); et 3) sur des mesures compensatoires. Qu'il s'agisse des forêts et des paysages des boucles de la Seine (PNRBSN), des zones humides (RNE) ou du littoral (Antifer), on constate que ces natures arrachées à la ville, qu'on peut appeler « natures de compensation », entrées en politique pour le rôle qu'elles tiennent dans la dynamique de la biodiversité, sont aussi chaque fois définies comme des natures récréatives et productives (roselières, agriculture/pêche, sylviculture).

4. L'emprise foncière des ports et des industries est dans l'estuaire de la Seine considérable. Les déplacements des productions laissent des espaces vacants et des friches industrielles qui constituent, tant que leur recyclage n'est pas envisagé ou opéré, autant de terrains vagues, dont l'accès est plus ou moins explicitement interdit, qui sont en tout cas abandonnés et sans surveillance, sans limites clairement établies. Bon nombre de ces terrains sont « malgré tout » fréquentés, et donnent prise à des usages opportunistes de loisir : randonnées (pédestres ou en VTT), pêches (à la ligne, au casier, à pied…), jardinages, campings, bricolages... La séparation stratégique des fonctions sociales projetées sur l'estuaire n'explique pas à elle seule la fermeture de certains sites aux usages de loisir. C'est le cas en particulier d'un petit nombre de sites en sortie d'estuaire, qui connaissent une érosion importante de la falaise (Cap de la Hève, Octeville). En théorie « fermés », ces espaces correspondent aussi à des natures dégradées par les externalités du corridor urbain et économique : la zone comprend ainsi une friche industrielle (ancien terminal pétrolier de l'OTAN), un cimetière à bateaux, sert de décharge pour les boues contaminées, draguées dans les ports ou dans le chenal en Seine etc.

La pêche à pied apparaît ainsi, en sortie d'estuaire, comme une activité populaire et traditionnelle de gens âgés, qui produit et procède d'un attachement fort des usagers à leur cadre de vie. Elle constitue pour eux une façon se sentir « en vie » autant que d'une manière de se sentir « d'ici ». Ils ignorent pour la plupart les interdictions de pratiquer et n'accordent qu'une « attention oblique » (Hoggart, 1957) à leur sens. Lorsqu'on les interroge, ils déclarent ouvertement leur intention de prolonger leur pratique, même si celle-ci venait à être interdite. C'est en ce sens que les pêcheurs résistent aux conditions urbaines qui sont les leurs : les zones de pêche, pour contaminées qu'elles sont, fonctionnent comme des territoires, les leurs.

Un village de cabanes est niché, à proximité du Havre, dans la falaise d'Octeville. Cet environnement abrite, autant qu'il expose et détruit, des cabanons de béton et de bois, dont les matériaux ont été acheminés à dos d'homme. Ces abris de loisir renvoient à des formes anciennes d'occupation du littoral, qui semblent

aujourd'hui en voie de disparition : un sentiment de précarité et un parfum d'interdit soudent les résidents contre tous ces « autres » (préfecture, mairie, médias, scientifiques etc.) qui voudraient les déloger. Une multitude de loisirs balnéaires tissent depuis plusieurs générations des sociabilités originales et marginales au cœur de cette nature périphérique, aussi contaminée qu'abondante sur le plan halieutique.

On ne s'attardera pas ici sur l'ensemble des usages du braconnage, qui exigeraient des développements importants, et qui pour bon nombre d'entre eux font encore l'objet d'une investigation. On se contentera de renvoyer à des travaux aujourd'hui publiés, ayant pour objet la pêche à pied en sortie d'estuaire (Evrard, 2011), et d'évoquer simplement les pratiques d'extension et de clôture des jardins résidentiels sur les chemins de halage du fleuve (privatisation des berges), les pratiques de pêche sur des sites interdits (à la ligne, au casier ou à pied : dans le fleuve, dans les ports, ainsi qu'en sortie d'estuaire) ou les formes transgressives de chasse (nombreuses). Tous dévoilent des usages et des usagers qui restent indifférents aux interdictions et aux injonctions des pouvoirs. Il est néanmoins important de les évoquer pour mettre en évidence le caractère opérationnel de la typologie construite.

D'une manière générale, les terrains vagues des sports et des loisirs donnent à voir des formes d'ajustement aux conditions du quotidien, des formes « braconnées » (Certeau de, 1980) d'appropriation du cadre de vie. Les pratiques clandestines qui s'y déploient constituent des formes qui bien souvent échappent aux observateurs, ou que leurs analyses oublient de prendre en compte (Lefèvre, 1990). Ces loisirs ne se disent pas, ne s'affichent pas : leurs usagers forment des communautés « de secret » (Simmel, 1908), qui sortent du jeu (Hirschmann, 1970). Ces terrains vagues s'éloignent aujourd'hui des centres de nos villes à mesure que l'urbain se généralise. Ces natures périurbaines, « dégradées » ou « limitées » pour qui adopte pour repère normatif le *wilderness* (« l'étendue sauvage »), témoignent néanmoins de nos repères, devenus vagues, quant aux limites de la ville.

L'estuaire de la Seine constitue un terrain privilégié pour qui souhaite observer les redéfinitions contemporaines de la nature, qui sont autant de marqueurs de la généralisation de notre condition urbaine. Les écoulements du fleuve traversent et façonnent un système de villes, s'intègrent à des usages qui changent et à des définitions du cadre de vie qui évoluent avec les attentes des populations devenues urbaines. Différenciés à partir du niveau de consensus qui les définit dans leur fonction récréative et, d'autre part, à partir de leur emplacement vis-à-vis du corridor économique, les spots de pratiques dévoilent quatre formes type de médiations territoriales à l'échelle d'un système de villes.

On voit que les pratiques sportives de loisir recomposent de fait les partages de la nature, mais aussi l'horizon de leur définition. Ce que font les publics dans la nature interroge, par effet de retour, la manière dont les politiques publiques, qui trouvent aujourd'hui dans l'idée régulatrice de développement durable un horizon de sens et une forme de gouvernance, s'emparent de ces médiations territoriales. Ces territoires relèvent de niveaux de consensus d'une part, et de niveaux d'intervention des pouvoirs publics d'autre part qui les donnent à observer sous un jour nouveau.

Tableau présentant l'Attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des natures périurbaines

Attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des natures de loisir périurbaines	**Niveau d'intervention**	
	Fort Natures « gérées »	**Faible** (définition des interdits) Natures « abandonnées »

Type de construction	**Consensuelle**	Dispositifs de nature : recyclage - requalification Stations balnéaires, BPAL, Quais / Véloroutes **Gestion directe et reconversions territoriales**	Natures interstitielles : sacrifiées mais détournements tolérés Usages nautiques Baignades en Seine **Responsabilisation libérale des usagers**
	Conflictuelle	Natures disputées, arrachées par mesures compensatoires Antifer, PNRBSN, Réserve Naturelle de l'Estuaire **Gouvernances de la nature, responsabilisation des pouvoirs publics par les associations militantes**	Natures dégradées et braconnées, usages « secrets » Cabanes d'Octeville, Pêches, VTT sur terrains vagues **Politique de l'autruche / usage du parapluie : non assistance à personne en danger ?**

Il existe actuellement des politiques publiques actives qui pensent et agissent fortement sur les espaces naturels périurbains dans leur dimension récréative. L'État dispose désormais de trois outils majeurs d'action et d'animation dans ce territoire (Fontenaist, 2002). La Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de Seine montre par son existence (il n'en existe que 7 en France, celle-ci date de 2006) l'importance stratégique de cette zone aux yeux de l'État. Ce document d'urbanisme d'un nouveau genre permet à l'État d'exprimer sa position et de l'imposer aux collectivités, tout en leur proposant des politiques d'accompagnement. L'EPBS, qui dispose de ressources fiscales affectées, constitue l'outil de maîtrise du foncier et de planification à long terme. Ce que nous avons appelé des « dispositifs de nature », qui recyclent des friches en natures récréatives (BPAL, berges, quais et docks), constituent de fait pleinement des milieux jardinés, construits et gérés avec les collectivités, pour les besoins des habitants des villes. Ces dispositifs s'inscrivent dans un idéal de gestion dynamique de l'environnement. Participant de cette philosophie, le Plan de Gestion Globale de l'Estuaire (3ème outil, inédit en 2002), apparaît à la fois comme une mesure compensatoire de plus, arrachée par des collectifs contestataires, et comme une alternative aux simples mesures de protection, qui tendent à s'empiler sans définir une vision d'ensemble, à sanctifier (sanctuariser) sans être pleinement satisfaisantes, et à ne plus pouvoir être discutées. Les natures restaurées comme les natures protégées répondent aux natures sacrifiées pour les besoins des ports et de l'industrie, et expliquent largement le morcellement des spots de pratique. Dans la gestion à long terme des écosystèmes, ces mesures de restauration exigent des acteurs qu'ils s'interrogent sur les natures qu'ils désirent construire, sur les jeux d'acteurs que ces problèmes publics mobilisent, mais aussi sur leurs dimensions symboliques, leur coût économique, etc.

On voit aussi qu'il existe, par contraste, des natures sur lesquelles les pouvoirs publics n'interviennent encore que très peu, tout au moins dans leur dimension récréative. On peut qualifier ces natures périurbaines d'abandonnées, dans la mesure où les usagers y sont livrés à eux-mêmes. La priorité accordée au trafic maritime et fluvial ne coûte rien économiquement, en même temps qu'elle soumet et responsabilise les associations nautiques en les reléguant dans les natures interstitielles qui continuent d'exister. Un potentiel de développement existe pourtant, qui s'inscrirait sans difficulté dans l'élan symbolique et la relecture contemporaine du patrimoine maritime local qu'impulsent les collectivités. Les

natures dégradées, et en particulier les eaux contaminées de l'estuaire, révèlent de véritables inégalités écologiques et relèvent d'une incompréhension mutuelle des pouvoirs publics et des usagers. Les gestionnaires se contentent d'interdire l'accès aux sites ou à la pratique en elle-même, sans mettre en place une politique de prévention, d'information ou d'éducation en direction du grand public. On peut se demander si ces unités territoriales et ces pratiques marginales, qui exposent des populations vulnérables, qui bricolent de façon contingente (Lévi-Strauss, 1960) avec les natures qu'ils trouvent dans leur environnement immédiat, contiennent les germes des contestations à venir, et sont en cela grosses de nouvelles formes de gouvernance.

3- Quelles temporalités ?

31- Etalement annuel et variations saisonnières

La pratique sur les différents espaces d'enquêtes présente une variation saisonnière distincte. Au niveau du fleuve, les berges sont investies à l'année par les sportifs comme par les non sportifs. On constate une intensification de la fréquentation au moment des beaux jours (mai, juin, juillet, août) avec plus de 70% des sportifs et non sportifs qui pratiquent. En revanche les sportifs sont entre 50 et 60% à fréquenter les berges en hiver, là où les non sportifs sont entre 30 et 40%.

Tableau 11 et Graphique 11 : Mois de fréquentation des berges de l'estuaire par la population de sportif (n=595).

Vous réalisez cette activité en : (plusieurs réponses possibles)

Taux de réponse : **99,8%**

janvier	**344**	57,8%
février	**360**	60,5%
mars	**419**	70,4%
avril	**499**	83,9%
mai	**533**	89,6%
juin	**539**	90,6%
juillet	**497**	83,5%
août	**474**	79,7%
septembre	**488**	82,0%
octobre	**423**	71,1%
novembre	**358**	60,2%
décembre	**331**	55,6%
Total	**595**	

Tableau 12 et Graphique 12 : Mois de fréquentation des berges de l'estuaire par la population des non sportifs (n=473).

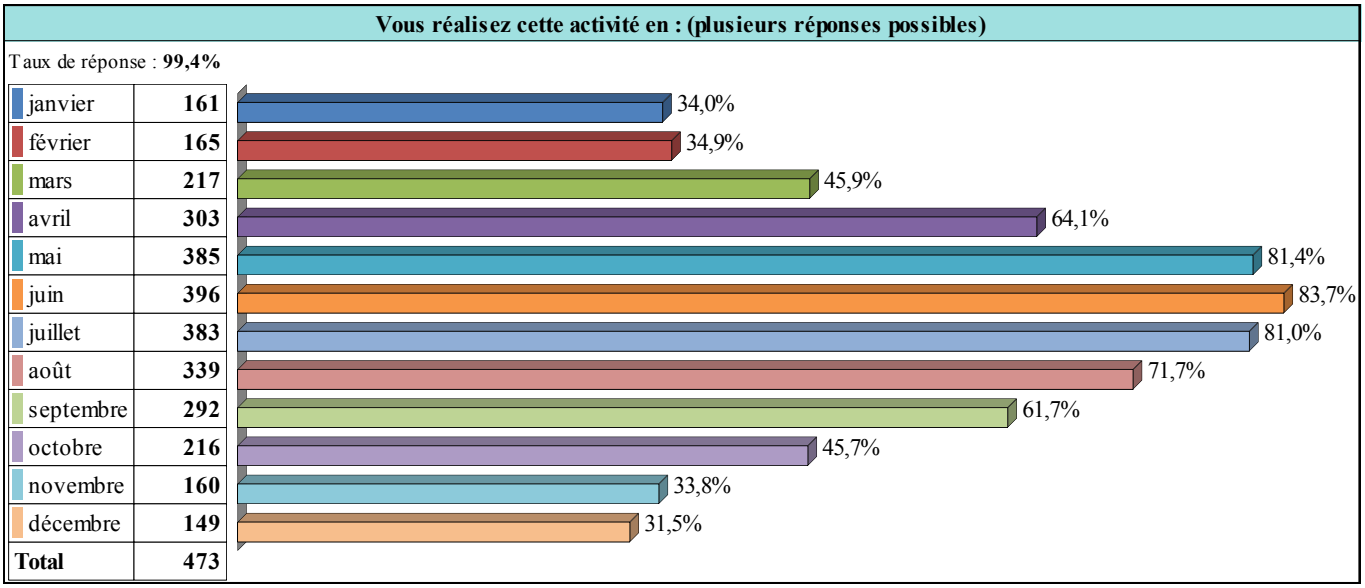

Au niveau de l'embouchure les disparités entre les saisons sont plus fortement marquées. Si 17,2% des interrogés qui pratiquent sont des assidus qui viennent toute l'année, de novembre à mars on constate qu'il y a moins de 3% des interrogés qui viennent sur les plages de l'embouchure. La fréquentation des sites est ici nettement liée à la saison. Il apparaît également une différence importante entre la fréquentation en juillet (75,9%) et août (52,8%). Il est possible que cette différence soit liée à la période de passation (juin et juillet) et traduise une transition entre les juillettistes et les aoûtiens. Ceux qui fréquentent les plages en juillet ne sont pas les mêmes que ceux qui les fréquentent en août.

Tableau 13 et Graphique 13 : Mois de fréquentation des plages de l'embouchure (n=1212).

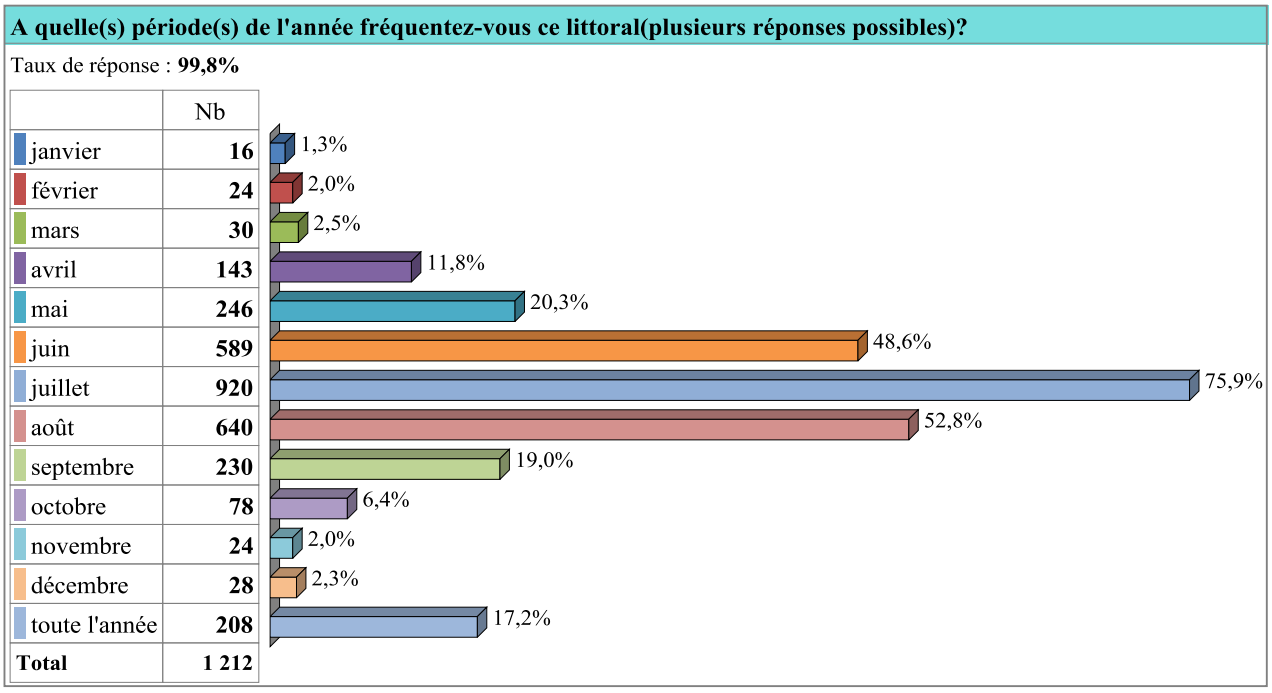

32- Les temporalités des vacances et jours chômés

Plus de 79% des interrogés, sportifs ou non, fréquentent les berges le week-end. Les sportifs sont plus nombreux sur les bords de Seine en semaine (50,9%) que les non sportifs (34,9%). Dans ces deux populations, environ 35% viennent sur les berges en semaine.

Tableau 14 et Graphique 14 : Temporalité de fréquentation des berges par la population des non sportifs (n=473).

Cette activité, vous la faîtes majoritairement : (plusieurs réponses possibles)

Taux de réponse : **98,9%**

en semaine	**165**
le week-end	**383**
pendant les vacances	**165**
Total	**473**

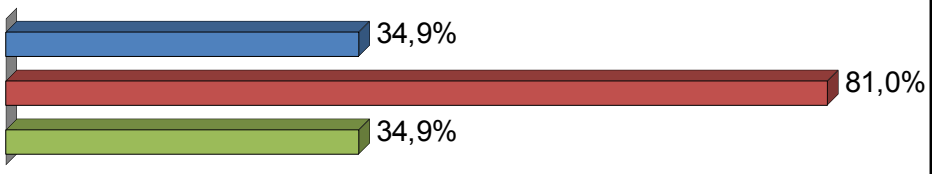

Tableau 15 et Graphique 15 : Temporalité de fréquentation des berges par la population des sportifs (n=595).

Cette activité, vous la pratiquez majoritairement : (plusieurs réponses possibles)

Taux de réponse : **99,5%**

en semaine	**303**
le week-end	**472**
pendant les vacances	**228**
Total	**595**

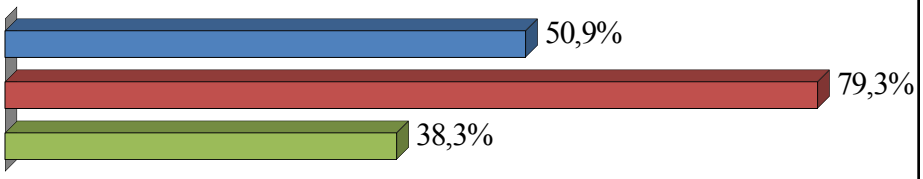

Bien que cette question n'ai pas été posée dans l'enquête sur l'embouchure de l'estuaire, on sait que le littoral est fréquenté majoritairement par des visiteurs à la journée (42,9%) qui ont été interrogés principalement le week-end (76,6%). De la même façon, les résidents du littoral ont surtout été interrogés le week-end (93%).

Tableau 16 et Graphique 16 : Modes de visite sur les sites de l'embouchure (n=1212).

Vous êtes:

Taux de réponse : **99,7%**

	Nb
en visite (1 journée ou -)	**518**
en vacances (plusieurs jours)	**477**
résident du littoral	**213**
Total	**1 208**

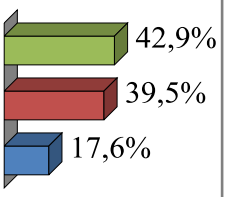

L'estuaire et son embouchure sont un espace récréatif qui fonctionne principalement en fin de semaine. Les sportifs fréquentent les berges de façon plus assidue que les autres, 57,6% fréquentent les bords de Seine plus d'une fois par mois. Les non sportifs viennent de façon plus occasionnelle, 64,9% viennent une fois par mois ou moins. Le littoral est fréquenté majoritairement entre 1 et 3 fois par an par les interrogés (53,5%). Il fonctionne comme un site de visite occasionnel mais sur lequel on s'attarde plusieurs heures. 37,8% des interrogés restent plus de 4h et 38,9% restent entre 3 et 4h. C'est aussi un site qui fidélise ses visiteurs (46,6% viennent sur les sites de l'embouchure depuis plus de 10 ans).

Tableau 17 et Graphique 17 : fréquence de la fréquentation des berges par les non sportifs (n=473).

Combien de fois l'avez-vous réalisé durant ces 12 derniers mois ? (une seule réponse possible)

Taux de réponse : **99,2%**

moins de 2 fois par an	**26**
entre 2 et 6 fois par an	**150**
entre 6 et 12 fois par ans	**131**
entre 1 et 4 fois par mois	**106**
plus d'1 fois par semaine	**56**
Total	**469**

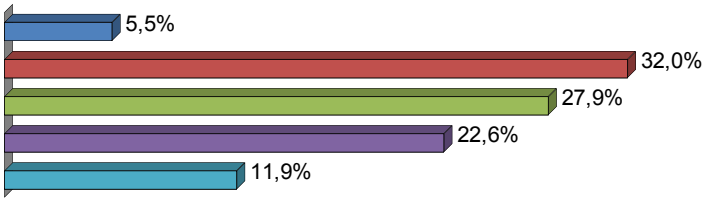

Tableau 18 et Graphique 18 : fréquence de la fréquentation des berges par les sportifs (n=595).

Combien de fois l'avez-vous réalisé durant ces 12 derniers mois ? (une seule réponse possible)

Taux de réponse : **99,7%**

moins de 2 fois par an	**19**
entre 2 et 6 fois par an	**106**
entre 6 et 12 fois par ans	**126**
entre 1 et 4 fois par mois	**149**
plus d'1 fois par semaine	**193**
Total	**593**

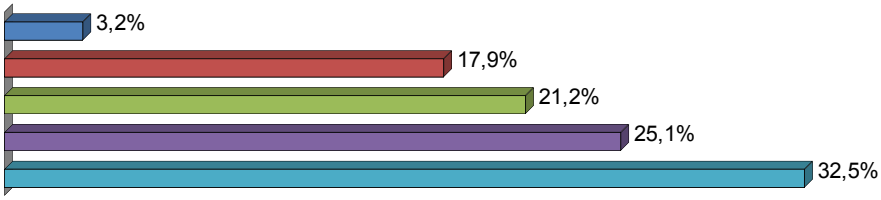

Tableau 19 et Graphique 19 : fréquence de la fréquentation du littoral par les plagistes (n=1212).

Combien de fois dans l'année venez-vous sur le littoral?

Taux de réponse : **94,5%**
Moyenne = **24,69** Ecart-type = **65,06**

	Nb
1	**318**
De 2 à 3	**295**
De 4 à 8	**171**
De 9 à 28	**158**
29 et plus	**203**
Total	**1 145**

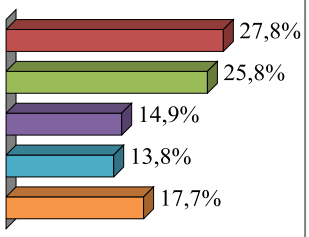

33-Les manifestations à caractère exceptionnel

- ***L'Armada***

Les visiteurs de l'Armada viennent majoritairement une à deux journées sur le site (respectivement 44% et 23%). Ceux qui ont été interrogés se rendent sur le site en journée (73,5% viennent le matin et 79,7% l'après-midi). La faible représentativité de l'activité nocturne tient peut-être aux conditions de passation. Les enquêtes ont été réalisées en journée dans les files d'attente des bateaux. Or nous pouvons supposer que ce ne sont pas les mêmes qui sont présents le soir aux concerts et dans les bars. Le temps de présence sur le site est assez long et il peut également s'expliquer par les temps d'attente pour monter à bord des voiliers (43,5% restent entre 3 et 6h, et 25,5% restent entre 6 et 9h).

Tableau 20 et Graphique 20 : Nombre de jours de présence sur l'Armada (n=1031).

Combien de jours venez-vous voir l'Armada (ses bateaux et ses animations annexes) ?

Taux de réponse : **96,4%**
Moyenne = **2,73** Ecart-type = **2,60**
Médiane = **2,00**
Min = **1** Max = **14**
Répartition en 14 classes de même amplitude

1	**437**	44,0%
2	**229**	23,0%
3	**117**	11,8%
4	**52**	5,2%
5	**40**	4,0%
6	**14**	1,4%
7	**16**	1,6%
8	**19**	1,9%
9	**9**	0,9%
10	**52**	5,2%
11	**2**	0,2%
12	**3**	0,3%
14	**4**	0,4%
Total	**994**	

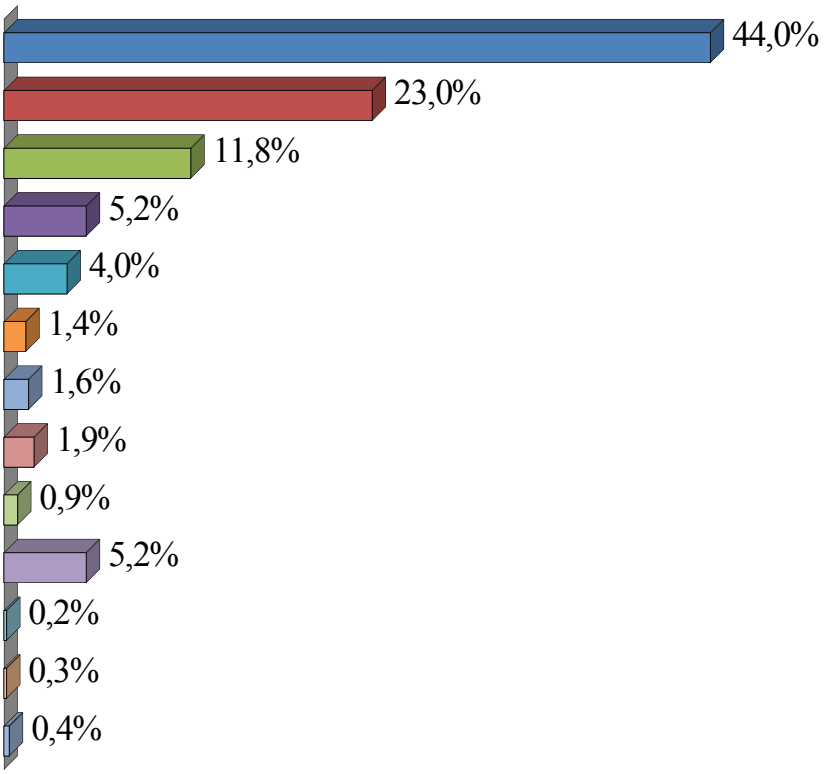

Tableau 21 et Graphique 21 : Période de visite du site (n=1031)

Vous venez essentiellement : (plusieurs réponses possibles)

Taux de réponse : **98,0%**
'l'après-midi' (**799** citations)
3 valeurs différentes

la matinée	**733**	71,1%
l'après-midi	**799**	77,5%
la soirée	**453**	43,9%
Total	**1 031**	

Tableau 22 et Graphique 22 : Durée de présence sur le site (n=1031).

Quand vous venez à l'Armada, vous restez sur site : (une seule réponse possible)

Taux de réponse : **99,4%**
'entre 3 et 6 heures' (**446** observations)
5 valeurs différentes

moins d'1 heure	**4**
entre 1 et 3 heures	**208**
entre 3 et 6 heures	**446**
entre 6 et 9 heures	**261**
plus de 9 heures	**106**
Total	**1 025**

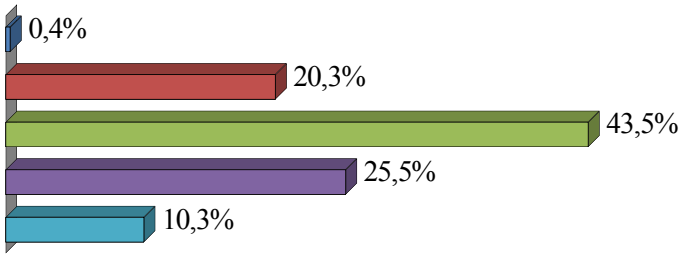

4- Quels publics ?

Quelque soit le site d'enquête (les berges, le fleuve, l'embouchure), on constate que les terrains de jeux sont appropriés par des actifs qui ont entre 25 et 49 ans et qui sont diplômés du supérieur. Le territoire de l'estuaire est principalement approprié par des personnes issues des classes sociales supérieures et majoritairement par des hommes. Seules les enquêtes réalisées sur l'Armada et sur les plages de l'embouchure montrent une forte représentativité des femmes.

41- La variable de l'âge

- ***L'Armada***

Tableau 23 : Répartition des visiteurs de l'Armada par classe d'âge (n=1031).

Age	Nbr. Cit.	Fréq.	Insee 2007
< 15 ans	7	0,7%	18,7%
15-24	130	12,6%	13,9%
25-34	153	14,8%	12,7%
35-49	299	29,0%	20,5%
50-64	344	33,4%	18,3%
65 ans et plus	97	9,4%	15,9%
Non réponse	1	0,1%	0,0%
Total	1031	100,0%	100,0%

29% de l'échantillon a entre 25 et 49 ans, et 33,4% a entre 50 et 64 ans. L'application du test du khi2 d'ajustement révèle une différence significative entre la répartition par classe d'âge des visiteurs et celle de la population de Seine-Maritime (ddl=5 ; khi^2=374,8 ; n=1031 ; p<.05). Les moins de 15 ans sont significativement moins nombreux que dans la population de référence (ddl=1 ; khi^2=220,9 ; n=1031 ; p<.05), de même que les 65 ans et plus (ddl=1 ; khi^2=32,1 ; n=1031 ; p<.05). En revanche les 25-34 ans sont

surreprésentés (ddl=1 ; khi^2=5,5 ; n=1031 ; p<.05) ainsi que les 35-49 ans (ddl=1 ; khi^2=44,3 ; n=1031 ; p<.05) et les 50-64 ans (ddl=1 ; khi^2=135,4 ; n=1031 ; p<.05). Les visiteurs de l'Armada sont constitués d'une population d'actifs, plutôt âgée, les jeunes ne fréquentant que les concerts du soir.

- ***La Foire St Romain***

On vient à la foire en groupe (91.7% des réponses) et majoritairement entre amis ou en famille. La population est composée à près de 57% de femmes et de 30% d'étudiants, ce qui conforte cette recherche de sociabilité et de partage collectif. On y vient de jour comme de nuit à parité égale.

On y vient certes pour consommer puisque 50% des interrogés avouent exploser leur budget prévisionnel en se laissant prendre au jeu des attractions payantes. Mais au delà de la consommation de manèges, loteries ou jeux d'argents, on vient passer un moment en profitant du son et lumière, des sensations des autres (cris des vertiges), et manger un croustillon ou s'attabler à *l'Ours noir*.

Tableau des modalités de groupement à la Foire St Romain

	Effectifs	Fréquence
seul	31	4,0%
en couple	255	33,1%
en famille avec les enfants	385	49,9%
entre amis	457	59,3%
en groupe organisé	24	3,1%
Total/ interrogés	771	

- ***Les Berges***

Tableau de répartition des non sportifs interrogés au cours de l'enquête sur les berges du fleuve (n=473).

Âge	Nbr. Cit.	Fréq.	Insee
14-24 ans	127	26,8%	17,1%
25-34 ans	92	19,5%	15,5%
35-49 ans	120	25,4%	25,3%
50-64 ans	96	20,3%	22,6%
65 ans et +	38	8,0%	19,5%
Total	473	100,0%	100,0%

26,8% de l'échantillon a entre 14 et 24 ans, 25,4% a entre 35 et 49 ans et 30,3% a entre 50 et 64 ans. L'application du test du khi2 d'ajustement révèle une différence significative entre la répartition par classe d'âge des usagers non sportifs des berges et celle de la population de Seine-Maritime (ddl=5 ; khi^2=63,7 ; n=473 ; p<.05). Les moins 65 ans et plus sont significativement moins nombreux que dans la population de

référence (ddl=1 ; khi^2=39,6 ; n=473 ; p<.05). En revanche les 14-24 ans sont surreprésentés (ddl=1 ; khi^2=31,2 ; n=473 ; p<.05) ainsi que les 25-34 ans (ddl=1 ; khi^2=5,6 ; n=473 ; p<.05). Le groupe des non sportifs se caractérise par une surreprésentation des moins de 35 ans et une sous représentation des plus de 65 ans.

Tableau de répartition par classe d'âge des usagers sportifs interrogés sur les berges de l'estuaire (n=595).

Âge	Nbr. cit.	Fréq.	Insee 2007
14-24	126	21,20%	17,1%
25-34	98	16,50%	15,5%
35-49	189	31,80%	25,3%
50-64	136	22,90%	22,6%
65 et plus	45	7,60%	19,5%
Non réponse	1	0,20%	0,00%
Total	595	100%	100,0%

31,8% des usagers sportifs des berges ont entre 35 et 49 ans, 22,9% ont entre 50 et 64 ans, et 21,2% a entre 14 et 24 ans. On constate une différence significative entre notre échantillon et la répartition par classe d'âge de la population de Seine-Maritime (ddl=5 ; khi^2=59,7 ; n=495 ; p<.05). Les 65 ans et plus sont sous représentés par rapport à la population de référence (ddl=1 ; khi^2=53,98 ; n=595 ; p<.05) alors que les 14-24 ans sont surreprésentés (ddl=1 ; khi^2=7 ; n=595 ; p<.05), de même que les 35-49 ans (ddl=1 ; khi^2=13,2 ; n=595 ; p<.05). Le groupe des sportifs se caractérise par une forte représentation des plus jeunes et une sous représentation des plus âgés.

- ***L'embouchure***

Tableau de répartition par classes d'âge des personnes interrogées sur les plages de l'embouchure (n=1212).

Âge	Nbr. Cit.	Fréq.	Insee 2007
14-24	462	9,5%	13,9%
25-34	288	23,8%	12,7%
35-49	257	21,2%	20,5%
50-64	146	12,1%	18,3%
65 et plus	54	4,5%	15,9%
Non réponse	5	0,4%	0,0%
Total	1212	100,0%	100,0%

23,8% des interrogés ont entre 25 et 34 ans, et 21,2% ont entre 35 et 49 ans. On constate une différence significative entre les plagistes et la répartition par classe d'âge de la population de Seine-Maritime (ddl=4 ; khi2=572,9 ; n=1212 ; p<.05). Les 14-24 ans sont surreprésentés par rapport à la population de référence (ddl=1 ; khi2=375,6 ; n=1212 ; p<.05), comme les 25-34 ans (ddl=1 ; khi2=63,2 ; n=1212 ; p<.05). En revanche les 35-49 ans sont sous représentés (ddl=1 ; khi2=10,6 ; n=1212 ; p<.05), de même que les 50-64 ans (ddl=1 ; khi2=77,1 ; n=1212 ; p<.05) et les 65 ans et plus (ddl=1 ; khi2=174,7 ;

n=1212 ; p<.05). A l'inverse des autres territoires récréatifs de l'estuaire, l'utilisation des plages est surtout le fait de jeunes de moins de 25 ans.

42- La variable du genre

- ***L'Armada***

Tableau de répartition des visiteurs de l'Armada par genre (n=1031).

Genre	Nbr. Cit.	Fréq.	Insee 2007
Masculin	433	42,0%	48,1%
Féminin	598	58,0%	51,9%
Total	1031	100,0%	100,0%

L'échantillon est composé de 58% de femmes et de 42% d'hommes. On constate une surreprésentation significative des femmes sur l'évènement (ddl=1 ; khi^2=15,1 ; n=1031 ; p<.05). Le spectacle sur l'eau draine une importante population féminine habituellement peu représentée dans les enquêtes sur les usages récréatifs de l'estuaire. L'enquête sur les loisirs nautiques faisait apparaître une sous représentation significative des femmes dans notre échantillon au regard de la population de référence (ddl=1 ; khi^2=162,6 ; n=523 ; p<.05).

- ***Les Berges***

Tableau de répartition par genre de la population de non sportifs interrogée sur les berges (n=473).

Genre	Nbr. Cit.	Fréq.	Insee 2007
Masculin	221	46,7%	48,1%
Féminin	252	53,3%	51,9%
Total	473	100,0%	100,0%

L'échantillon se compose de 46,7% d'hommes et de 53,3% de femmes. Cette répartition n'est pas différente de celle de la population de Seine-Maritime (ddl=1 ; khi^2=0,34 ; n=473 ; p<.05). La répartition hommes / femmes est globalement équilibré dans cet échantillon.

Tableau de répartition des sportifs interrogés sur les berges par genre (n=595).

Genre	Nbr. cit.	Fréq.	Insee
Masculin	354	59,5%	48,1%
Féminin	241	40,5%	51,9%
Total	595	100%	100,0%

L'échantillon se compose de 59,5% d'hommes et de 40,5% de femmes. A l'inverse du groupe des non sportifs, on constate ici une surreprésentation significative des hommes (ddl=1 ; khi^2=30,9 ; n=595 ; p<.05). La pratique sportive le long des berges est principalement le fait d'hommes.

- ***L'embouchure***

Tableau de répartition par genre des plagistes interrogés sur les plages de l'embouchure (n=1212).

Genre	Nbr. Cit.	Fréq.	Insee 2007
Masculin	482	39,8%	48,1%
Féminin	729	60,2%	51,9%
Non réponse	1	0,1%	0,0%
Total	1212	100,0%	100,0%

L'échantillon des plagistes se compose de 60,2% de femmes et de 39,8% d'hommes. Comme dans l'enquête Armada, on constate une surreprésentation significative des femmes (ddl=1 ; khi^2=33 ; n=1212 ; p<.05). On observe au final un maintien des traditions sexuées liées aux lieux en dépit de la réinvention d'usages. Le sexe dit plusieurs temps sociaux qui font mosaïques dans la ventilation des pratiques.

43- La variable PCS

- ***L'Armada***

Tableau de répartition des visiteurs de l'Armada par catégories socio-professionnelles (n=1031).

PCS	Nbr. Cit.	Fréq.	Insee 2007
Agriculteurs	10	1,0%	0,7%
Artisans	31	3,0%	2,5%
Cadres	160	15,5%	6,2%
Prof. Int.	158	15,3%	13,3%
Employés	253	24,5%	16,9%
Ouvriers	52	5,0%	16,3%
Retraités	235	22,8%	25,6%
Autres inactifs	120	11,6%	18,5%
Non réponses	12	1,2%	0,0%
Total	1031	100,0%	100,0%

Les visiteurs de l'Armada sont majoritairement des employés (24,5%), des retraités (22,8%), des cadres (15,5%) ou exercent des professions intermédiaires (15,3%). Comparée à la population de référence, cette population présente des caractéristiques significativement différentes (ddl=7 ; khi^2=296,8 ; n=1031 ; p<.05). Les cadres sont surreprésentés (ddl=1 ; khi^2=154,1 ; n=1031 ; p<.05), tout comme les employés (ddl=1 ; khi^2=42,9 ; n=1031 ; p<.05). Les ouvriers sont, en revanche, sous représentés (ddl=1 ; khi^2=95,7 ;

n=1031 ; p<.05), comme les retraités (ddl=1 ; khi^2=4,2 ; n=1031 ; p<.05) et les inactifs (ddl=1 ; khi^2=32,1 ; n=1031 ; p<.05). La distribution des PCS fait apparaître une population d'actifs issus des classes moyennes et supérieures.

- ***La Foire St Romain***

La Foire s'offre avant tout à un public jeune (familles, étudiants) et de revenus moyens (près de 26% d'employés). On peut la qualifier d'événement populaire, même si dans sa composition elle offre une certaine mixité sociale.

Tableau de répartition des CSP à la Foire St Romain

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	4	0,5%
Agriculteur	6	0,8%
Commerçant, artisan, chef d'entreprise	35	4,5%
Cadre Prof. Intellectuelle Sup. (cadre d'entreprise ou de la fonction publique,	59	7,7%
Profession intermédiaire (enseignant, infirmière, technicien, agent de maîtrise.	72	9,3%
Employé	198	25,7%
Ouvrier	53	6,9%
Retraité	36	4,7%
Chômeur ou inactif	59	7,7%
Etudiant	229	29,7%
Autre, précisez:	20	2,6%
Total	771	100,0%

- ***Les Berges***

Tableau de répartition par PCS des non sportifs interrogés sur les berges de l'estuaire (n=473).

PCS	Berges 2009	Fréq.	Insee 2007
Agriculteurs	4	0,8%	0,7%
Artisans	19	4,0%	2,5%
Cadres	53	11,2%	6,2%
Prof. Int.	67	14,2%	13,3%
Employés	104	22,0%	16,9%
Ouvriers	35	7,4%	16,3%
Retraités	73	15,4%	25,6%
Autres inactifs	117	24,7%	18,5%
Non réponse	1	0,2%	0,0%
Total	473	100,0%	100,0%

Les usagers non sportifs des berges sont majoritairement des inactifs hors retraités (24,7%), des employés (22%) et des retraités (15,4%). Comparée à la population de référence, cette population présente des caractéristiques significativement différentes (ddl=7 ; khi^2=86,2 ; n=473 ; p<.05). Les artisans sont surreprésentés (ddl=1 ; khi^2=4,5 ; n=473 ; p<.05), tout comme les cadres (ddl=1 ; khi^2=20,4 ; n=473 ; p<.05), les employés (ddl=1 ; khi^2=8,7 ; n=473 ; p<.05) et les inactifs hors retraités (ddl=1 ; khi^2=15,7 ; n=473 ; p<.05). Les ouvriers sont, en revanche, sous représentés (ddl=1 ; khi^2=27,5 ; n=473 ; p<.05), comme les retraités (ddl=1 ; khi^2=25,7 ; n=473 ; p<.05). La distribution des PCS fait apparaître une surreprésentation de la population d'actifs issus des classes moyennes et supérieures.

Tableau de répartition des sportifs interrogés sur les berges par catégories socio-professionnelles (=595).

PCS	Nb. cit.	Fréq.	Insee 2007
Agriculteur	7	1,2%	0,7%
Commerçant, artisan, chef d'entreprise	26	4,4%	2,5%
Cadre.Prof.Intellectuelle.Sup.	81	13,6%	6,2%
Profession intermédiaire	108	18,2%	13,3%
Employé	115	19,3%	16,9%
Ouvrier	38	6,4%	16,3%
Retraité	98	16,5%	25,6%
Inactifs	118	19,8%	18,5%
Non réponse	4	0,7%	0,0%
Total	595	100,0%	100,0%

Comme pour l'échantillon des non sportifs, les usagers sportifs des berges sont majoritairement des inactifs hors retraités (19,8%), des employés (19,3%) et des retraités (16,5%). Comparée à la population de référence, cette population présente des caractéristiques significativement différentes (ddl=7 ; khi^2=131,3 ; n=595 ; p<.05). Les artisans sont surreprésentés (ddl=1 ; khi^2=8,5 ; n=595 ; p<.05), tout comme les cadres (ddl=1 ; khi^2=56,2 ; n=595 ; p<.05) et les professions intermédiaires (ddl=1 ; khi^2=12,2 ; n=595 ; p<.05). Les ouvriers sont, en revanche, sous représentés (ddl=1 ; khi^2=42,9 ; n=595 ; p<.05), comme les retraités (ddl=1 ; khi^2=26,02 ; n=595 ; p<.05). La distribution des PCS fait une nouvelle fois apparaître une surreprésentation de la population d'actifs issus des classes moyennes et supérieures. Les berges de l'estuaire apparaissent, comme dans l'enquête sur les usages nautiques, un espace de loisirs (sportifs ou non) investi principalement par les classes supérieures.

- ***L'embouchure***

Tableau de répartition des plagistes interrogés par catégories socio-professionnelles (n=1212).

PCS	Nbr. Cit.	Fréq.	Insee 2007
Agriculteur	5	0,4%	0,7%
commerçant, artisan, chef d'entreprise	54	4,5%	2,5%

cadre, prof. intel. supérieure	181	14,9%	6,2%
profession intermédiaire	179	14,8%	13,3%
employé	256	21,1%	16,9%
ouvrier	57	4,7%	16,3%
retraité	99	8,2%	25,6%
Inactifs sans activité professionnelle	378	31,2%	18,5%
Non réponse	3	0,3%	0,0%
Total	1212	100,0%	100,0%

Les plagistes sont composés en majorité par des inactifs hors retraités (31,2%) et par des employés (21,1%). Viennent ensuite les cadres (14,9%) et les professions intermédiaires (14,8%). La répartition des catégories socio-professionnelles dans notre échantillon est significativement différente de celle de la population de référence (ddl=7 ; khi^2=33 ; n=1212 ; p<.05). Les artisans sont surreprésentés (ddl=1 ; khi^2=19 ; n=1212 ; p<.05) ainsi que les cadres (ddl=1 ; khi^2=159,2 ; n=1212 ; p<.05), les employés (ddl=1 ; khi^2=15,4 ; n=595 ; p<.05) et les inactifs hors retraités (ddl=1 ; khi^2=129,4 ; n=1212 ; p<.05). On constate également une sous représentation des professions intermédiaires (ddl=1 ; khi^2=5,4 ; n=1212 ; p<.05), des ouvriers (ddl=1 ; khi^2=119,5 ; n=1212 ; p<.05) et des retraités (ddl=1 ; khi^2=193,4 ; n=1212 ; p<.05). La fréquentation des plages de l'embouchure reste le fait de catégories sociales supérieures. La surreprésentation des inactifs est liée à la surreprésentation des jeunes, encore étudiants, dans notre échantillon.

44- La variable du niveau d'études

- ***L'Armada***

Tableau de répartition des visiteurs interrogés par niveau d'étude (n=1031).

Niveau d'étude	Nb. cit.	Fréq.
sans diplôme ou CEP	71	6,90%
BEPC seul	47	4,60%
CAP, BEP ou équivalent	220	21,30%
Baccalauréat	169	16,40%
Bac + 2	139	13,50%
Diplôme supérieur à Bac + 2	260	25,20%
Non réponse	125	12,10%
Total	1031	100%

L'analyse du niveau d'étude des visiteurs interrogés révèle qu'un tiers d'entre eux est fortement diplômé (38,7% ont un diplôme au moins équivalent à bac +2) et un tiers est peu diplômé (32,8% n'ont pas de diplôme ou ont un brevet professionnel). Cette distribution révèle des intérêts variés mêlant savoir savant et savoir populaire. Dans la mesure où la variable « niveau d'étude » n'apparaît plus dans les enquêtes de l'Insee, nous ne sommes pas en mesure d'établir des comparaisons avec la population de Seine-Maritime.

- ***Les Berges***

Tableau de répartition des non sportifs interrogés par niveau d'étude (n=473).

Niveau d'étude	Nbr. cit.	Fréq.
Non réponse	29	6,10%
sans diplôme ou CEP	28	5,90%
BEPC seul	19	4,00%
CAP, BEP ou équivalent	92	19,50%
baccalauréat	79	16,70%
Bac + 2	93	19,70%
Diplôme supérieur à Bac + 2	133	28,10%
Total	473	100%

L'analyse du niveau d'étude des non sportifs interrogés révèle que près de la moitié d'entre eux est fortement diplômé (47,8% ont un diplôme au moins équivalent à bac +2) et près d'un tiers est peu diplômé (29,4% n'ont pas de diplôme ou ont un brevet professionnel). Cette distribution révèle la prédominance des classes sociales supérieures dans les usages récréatifs des berges de l'estuaire.

Tableau de répartition des sportifs interrogés par niveau d'étude (n=595).

Niveau d'étude	Nb. cit.	Fréq.
Sans diplôme ou CEP	36	6,10%
BEPC seul	30	5,00%
CAP, BEP ou équivalent	113	19,00%
Baccalauréat	126	21,20%
Bac + 2	103	17,30%
Diplôme supérieur à Bac + 2	164	27,60%
Non réponse	23	3,90%
Total	595	100%

44,8% des sportifs interrogés sur les berges de l'estuaire ont un diplôme au moins équivalent à bac +2. Cette forte représentation corrobore à la fois le résultat de l'enquête sur les non sportifs et celle sur les usages nautiques de l'estuaire qui montre une appropriation de l'estuaire comme terrain de jeux par les classes sociales supérieures.

- ***La Foire St Romain***

Comme pour sa composition à travers l'analyse des CSP, le public de la Foire St Romain offre une réelle mixité sociale: 38.5% ont un diplôme inférieur au bac contre 31.2% ayant un diplôme supérieur au bac. Ce constat conduit à penser qu'une partie des exilés en milieu rural ne profite jamais de l'offre de loisir proposée par les zones couvertes par les agglomérations principales. Ces données démontrent également que les événements populaires seuls offrent une invitation à la mixité contrairement aux usages sportifs sur l'eau ou sur berges.

Tableau de répartition des diplômes chez le public de la foire St Romain

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	13	1,7%
Sans diplôme ou CEP	51	6,6%
BEPC seul	69	8,9%
CAP, BEP ou équivalent	178	23,1%
Baccalauréat ou baccalauréat professionnel	220	28,5%
Bac +2	110	14,3%
Supérieur à Bac+ 2	130	16,9%
Total	771	100,0%

- ***L'embouchure***

Tableau de répartition par niveau d'étude des personnes interrogées sur les plages de l'embouchure (n=1212).

Niveau d'étude	Nbr. Cit.	Fréq.
Sans diplôme ou CEP	105	8,7%
BEPC seul	71	5,9%
CAP, BEP ou équivalent	225	18,6%
Baccalauréat ou brevet professionnel	247	20,4%
Bac +2	152	12,5%
Diplôme supérieur à bac +2	377	31,1%
Non réponse	35	2,9%
Total	1212	100,0%

L'échantillon des plagistes interrogés se compose d'une majorité de diplômés du supérieur (43,6%) et 20,4% ont au moins le baccalauréat.

5- Croisements de variables

51- L'expérience et la pratique (lieu habitation, âge, fréquence et expertise)

- ***L'Armada***

Le temps, la durée et le moment de la visite sur le lieu de l'évènement dépendent de la provenance géographique des interrogés. Les Haut-Normands sont ceux qui viennent le plus grand nombre de jours sur le site (3,5 jours en moyenne contre 1,5 jours pour les habitants des autres régions). Mais ils sont aussi ceux qui restent le moins longtemps sur le site (entre 1 et 3h alors que ceux qui viennent des autres régions restent majoritairement entre 3 et 6h).

- ***Les Berges***

Sportifs et non sportifs : Non significatif (âge, provenance géographique, durée et temps de pratique). La fréquentation nomade par des sports de déplacement ou des excursions cultivées montre un usage des

berges rattaché à une élite moyenne. A l'inverse nos observations ethnographiques faites auprès des chasseurs, pêcheurs, jardiniers, campeurs et usagers des bases de loisirs démontre un usage populaire enfermé dans la fixité (la cabane, le gabion, le jardin...). Par delà le lieu, il conviendra pour cette rubrique à l'avenir d'envisager le double sens de qualification et disqualification des lieux (paradis verts et campagnes d'exils par exemple). Le rural ludique dévoile une complexité de redéfinition de la campagne comme mise à l'écart d'une agglomération devenue trop onéreuse ou en tant qu'espace de villégiature réinventé, notamment pour jouir des bords de Seine (voir les études menées par M. Chevé et aal. dans le cadre du programme Seine Aval).

- ***L'embouchure***

L'analyse par profil de modalités à partir de la variable « âge » nous permet de déterminer des profils de pratiquants. Les 14-17 ans sont principalement des femmes, encore en études, résidant en Île de France ou dans une autre région que la Normandie. Elles sont en vacances sur les plages de l'embouchure. Elles résident surtout en camping et pour de longs séjours (5 à 10 jours ou plus de 30 jours). Elles fréquentent la plage l'après-midi sur une longue durée (entre 3 et 4h). Elles viennent sur ces sites « par tradition / habitude » et pour « montrer son corps ». Leur site de pratique préférentiel est Deauville.

Les 18-24 ans se caractérisent par un niveau de diplôme élevé (baccalauréat ou bac +2). Résidents dans l'Eure ou en Île-de-France, ils viennent sur les sites à la journée (une journée ou quelques heures). Ils fréquentent ces plages depuis une période récente (moins de 5 ans). Ils viennent pour une demi-journée (entre 3 et 5h) et surtout l'après-midi. Ils considèrent que la plage est belle, que l'eau et la plage sont propres. S'ils estiment que le site est bien pourvu en loisirs culturels et qu'il est apaisant, ils trouvent que ces plages manquent d'animation et de loisirs sportifs, et qu'elles sont difficilement accessibles. Dans la mesure où ils préfèrent les plages de sable aux plages de galets ils fréquentent plus volontiers les sites de Basse-Normandie et s'orientent préférentiellement vers les plus connus (Deauville, Trouville-sur-Mer).

Les 25-34 ans sont issus des classes sociales supérieures (cadres, professions intermédiaires ou employés). Ils ont un diplôme supérieur à bac +2 et résident en Île-de-France. Ils fréquentent également les plages de l'embouchure sur de courts séjours (une journée ou moins). Lorsqu'ils passent plusieurs jours sur la côte ils séjournent à l'hôtel. Ce sont des habitués qui viennent depuis 5 à 10 ans, et 2 à 3 fois par an. S'ils estiment que les plages sont animées et suffisamment pourvues en loisirs, ils les trouvent difficiles d'accès. Ils fréquentent la côte principalement pour « être au contact du bord de mer » et « être en famille ». Leur site préférentiel est Trouville-sur-Mer, moins agité que Deauville et qui propose une ambiance plus « familiale ».

Les 35-49 ans constituent la catégorie socio-professionnelle la plus hétérogène. Ils sont cadres, artisans, employés ou ouvriers et sont peu diplômés (CAP/BEP). Ils résident dans l'Eure. Ils viennent sur le littoral depuis plus de 10 ans et plusieurs fois par an (entre 5 et 10 séjours). Lorsqu'ils restent plusieurs jours, ils louent un hébergement. Leurs réponses aux questions d'opinions sur l'accessibilité, l'aménagement et la propreté des plages sont extrêmement tranchées (soit ils sont « tout à fait d'accord », soit ils ne sont « pas du tout d'accord »). D'une manière générale, ils estiment que l'ambiance sur ces plages de l'embouchure est apaisante et d'accès facile mais qu'elles sont insuffisamment équipées pour les enfants. Leurs activités de loisirs caractéristiques sont le vélo, la pêche à la ligne, le cerf-volant et les activités d'entretien (fitness, yoga, etc.). Ils viennent sur ces plages pour les loisirs proposés, pour se détendre et pour passer du temps en famille.

Les 50-64 ans sont des habitués qui viennent depuis plus de 10 ans et qui font de nombreux séjours sur les plages de l'embouchure (plus de 20 fois par an). Ils viennent sur les plages de préférence le matin et restent de 1 h à 2 h. Résidents secondaires, ils sont relativement tolérants quant au jugement du site. Ils le trouvent propre, animé, adapté aux vacances, facilement accessible, suffisamment pourvu en loisirs sportifs et bien aménagé. En revanche ils estiment que ces sites manquent de loisirs culturels et de commodités. Ils pratiquent majoritairement la randonnée pédestre et viennent sur ces plages pour la « beauté du site » et « sa culture, son histoire ».

Les 65 ans et plus sont des retraités peu ou pas diplômés (la plupart ont un BEPC). Ils résident sur le littoral et le fréquentent depuis plus de 10 ans, et viennent plus de 50 fois par an. Ils présentent également les réponses les plus tranchées et les plus tolérantes vis-à-vis de la qualité et de l'animation des plages. Ils les trouvent majoritairement propres, animées, adaptées aux vacances, facilement accessibles, bien pourvues en loisirs culturels et sportifs, bien aménagées et équipées pour les enfants. Ils sont résidents de Seine-Maritime.

Globalement plus on est âgé, plus on passe de temps sur le littoral et plus on est tolérant vis-à-vis de sa qualité et de ses équipements.

52- L'attraction du lieu multiprises (hypothèse de spots multi usages)

Les berges de l'estuaire accueillent à la fois des loisirs spectacles au sein desquels les visiteurs sont autant acteurs que spectateurs (foire Saint-Romain, Armada, 24h motonautique, etc.). L'Armada est ainsi perçue à la fois comme une animation maritime du fleuve et comme une fête populaire participative qui donne l'occasion de se réapproprier l'estuaire. Les visiteurs sur l'Armada profitent de cette mise en

spectacle du fleuve pour admirer les illuminations, s'attarder dans les nombreux bars et restaurants installés provisoirement, et être en contact avec les marins et les navires qui sollicitent leurs rêves « d'ailleurs ». L'évènement permet également la réalisation temporaire d'une utopie : la ville sur l'eau.

La foire Saint-Romain, l'Armada et les 24h donnent à voire une ville plus égalitaire permettant d'unir les berges du fleuve, une ville plus esthétique qui profite des lumières et animations de l'eau, une ville insolite révélant à cette occasion des points de vue ignorés ou cachés d'ordinaire.

Les berges de l'estuaire accueillent également des activités plus contemplatives (pique-nique, panoramas, etc.). L'héritage de la société de loisirs du 19e siècle reste encore vivace dans la pratique de la guinguette ou du déjeuner sur l'herbe, comme dans l'usage des panoramas. On pratique en bord de Seine pour s'aérer à l'extérieur de chez soi, mais aussi pour la gratuité et la liberté de l'offre. Dans cette gamme de loisirs, le bord de l'eau et le cadre naturel sont fortement recherchés. On préfère, ici, des berges naturées et culturalisées à un bord d'eau urbanisé.

Les nombreuses voies douces de circulation et les quais aménagés sont aussi l'occasion de pratiquer des activités de loisirs sportifs qui participent à l'animation et à la réappropriation des bords du fleuve au quotidien. Les quais de Rouen, la voie verte entre Duclair et Caudebec-en-Caux sont autant de sites réaménagés exploités par des pratiquants mobiles à la recherche de différents terrains de jeux. L'industrialisation ou l'urbanisation des sites compte peu au regard de sa qualité récréative. Les espaces de pratiques par destination (quais aménagés, véloroutes, bras de Seine réservé, etc.) sont autant utilisés que les espaces non prévus pour la pratique (cales du bac, routes, voies fluviales commerciales, places publiques, etc.). Les sportifs privilégient des activités de déplacements qui élargissent leur pratique du fleuve. On distingue en revanche clairement les loisirs pratiquer sur le fleuve et sur ces berges de ceux pratiquer sur les plages de l'embouchure.

Les plages situées à l'embouchure de l'estuaire accueillent des activités liées au caractère maritime des sites et à leur histoire (baignade, bronzage/sieste, champ de course, casino). Chaque site a également sa spécificité en fonction de ses caractéristiques morphologiques et historiques. A Blonville-sur-Mer les interrogés pratiquent volontiers la baignade, les promenades au bord de l'eau et le pique-nique alors qu'à Deauville ils s'adonnent volontiers à la randonnée, à la baignade et vont au champ de course et au casino. A Honfleur, la plage se prête davantage au pique-nique et à la randonnée à pied ou à vélo. Le Havre avec sa plage de galets incite les interrogés à pratiquer des activités plus mobiles comme les glisses urbaines (roller, skate, BMX), le vélo, le jogging ou la promenade.

Si tous les sites sont multi usages, les activités qui y sont pratiquées tendent à montrer une spécialisation des sites liée à aux caractéristiques géomorphologiques du site, aux aménagements qu'il propose et à son histoire.

53- Typologies pratiques / pratiquants / espaces

Les activités pratiquées dépendent des lieux et conditions de passation autant que des possibilités qu'offre le territoire de pratique. A chaque site d'enquête correspondent une population cible et une activité préférentielle.

Au niveau des usages des berges de l'estuaire on constate que plus on va vers les espaces périphériques, plus la population est âgée et plus les activités pratiquées sont douces et en lien avec la nature.

Tableau de la populations et activités caractéristiques des sites d'enquête pour les usagers non sportifs des berges.

Sites d'enquête	Populations	Activités	Provenance géographique
Darnétal	Retraité	Repos/ détente Observation des paysages et panoramas	Non significatif
Duclair	65 ans et plus Retraité	Non significatif	Non significatif
Gonfreville l'Orcher	Masculin 35-49 ans Ouvrier	Repos / détente	Non significatif
Mont-Saint-Aignan	18-24 ans étudiants	Non significatif	Non significatif
Notre-Dame-de-Bliquetuit	Femme 35-49 ans Cadres ; professions intermédiaires	Promenade Jardinage / cueillette Observation faune et flore Observation des bateaux Observation des paysages et panoramas	Eure
Rouen	18-24 ans Etudiants	Non significatif	Non significatif
Rouen rive droite	Employé	Restaurant	Non significatif
Sahurs	50-64 ans	Promenade Observation des paysages et panoramas	Non significatif
Sotteville-les-Rouen	Etudiants	Repos / détente	Non significatif
Villequier	Non significatif	Observation des bateaux	Non significatif

Tableau 24 : Populations et activités caractéristiques des sites d'enquête pour les usagers sportifs des berges.

Sites d'enquête	Populations	Activités	Provenance géographique
Bolbec club moto	Non significatif	Quad / moto	Non significatif

Canteleu	Retraité	Non significatif	Non significatif
Canteleu vélo	50-64 ans Retraité	Vélo / VTT	Non significatif
Elbeuf puce moto	Non significatif	Quad / moto	Non significatif
Elbeuf raid	Masculin 35-49 ans Cadres	Vélo / VTT Footing	Non significatif
Grand-Quevilly randonnée	Non significatif	Marche / Randonnée	Non significatif
Grand-Quevilly cyclisme	Masculin	Vélo / VTT	Non significatif
Gonfreville l'Orcher triathlon	Non significatif	Vélo / VTT	Non significatif
Martot 4 âges	Non significatif	Pêche	Non significatif
Mont-Saint-Aignan club de roller	Non significatif	Roller / skate	Non significatif
Notre-Dame-de-Bliquetuit	Féminin 35-49 ans Profession intermédiaire	Marche / randonnée	Non significatif
Notre-Dame-de-Gravenchon	Non significatif	Footing	Non significatif
Poses	50-64 ans employé	Vélo Pêche	Eure
Rouen	18-24 ans Etudiant	Non significatif	Non significatif
Rouen ASPTT randonnée	Femme 50-64 ans Retraité	Marche / randonnée	Non significatif
Rouen roller club	Non significatif	Roller / skate	Non significatif
Rouen triathlon	Masculin	Vélo / VTT Course / footing	Non significatif
Saint-Aubin raid	Masculin	Vélo / VTT Course / footing	Non significatif
Saint-Jacques-sur-Darnétal centre équestre	14-18 ans Etudiant	Course / footing Equitation	Non significatif

Les plages de l'embouchure se distinguent également par leur population et les activités qui y sont pratiquées. Plus le site est renommé plus la population qui le fréquente est jeune et plus les activités nécessitent un investissement financier important.

On remarque également que les plagistes interrogés en Basse-Normandie fréquentent uniquement les sites bas normands alors que les haut-normands interrogés sont plus mobiles entre les deux régions.

Tableau des populations et activités caractéristiques des sites à l'embouchure de l'estuaire

Sites d'enquête	Populations	Loisirs non sportifs	Loisirs sportifs	Sites de pratique	Provenance géographique
Blonville-sur-Mer	50-64 ans Retraité	Glacier / friterie Promenade Pique-nique	Baignade	Deauville Blonville Honfleur Trouville Villers	Autres régions françaises hors Normandie

				Houlgate Cabourg	et Île de France
Deauville	14-17 ans 18-24 ans Etudiants	Bronzage / sieste Champ de course Casino Magasins en front de mer	Randonnée Baignade	Honfleur Deauville Trouville	Île de France Autres régions françaises
Honfleur	25-34 ans 35-49 ans Ouvriers Professions intermédiaires	Pique-nique	Vélo Randonnée	Honfleur Trouville Deauville Le Havre	Calvados Eure
Houlgate	35-49 ans 50-64 ans Chômeur ou inactif	Lecture Promenade au bord de l'eau	Activités de pêches	Houlgate	Île de France Autres régions françaises
Le Havre	65 ans et plus Professions intermédiaires Retraités	Glacier / friterie Restaurants / bars Promenade au bord de l'eau	Activités de glisses urbaines Vélo Jogging	Le Havre Sainte-Adresse Honfleur Deauville Trouville	Seine-Maritime
Trouville	18-24 ans 25-34 ans Cadre Etudiants	Bronzage / sieste Jeux de plage Magasins en front de mer Glacier / friterie Casino	Non significatif	Honfleur Trouville Deauville Cabourg	Île de France

CONCLUSION

1- Synthèse

Les résultats marquants de notre enquête indiquent:

- L'estuaire n'est pas ou rarement mentionné mais il existe par fragments (courants, marée, salinité…) ou épisodes (pollutions, passé, saison, événement) et entre en résonnance avec les pratiquants (espace de mémoire, de sensations, d'émotions, de contemplation, de jeu…).

- L'appréciation de l'estuaire est avant tout paysagère: l'espace s'éprouve par ses cadres (vues, hauts lieux, ambiances), les jeux d'impressions (lumières, odeurs, sons), les sensations physiques éprouvées par ceux qui le pratiquent.

- Un espace temporaire à géométrie variable: fréquenté avant tout par les événements (Armada, Impressionnistes, Foire St Romain, 24h) et les fêtes (PNR, Réserve, Jardins) / Offrant des saisonnalités (tourisme, stages, formations) / Ayant vu sa fréquentation diminuer par sa fonction de loisirs (fin de la pêche, cueillette, chasse comme nécessité).

- Un espace de l'illégitime: l'estuaire des loisirs est morcelé d'espaces qui alternent entre compensations (PNR, Réserve…), réappropriations sauvages (braconnage, camping, fêtes, halage) et conflits d'usages.

- Les usages récréatifs pratiqués mettent en avant la variable PCS. Les plus aisés et diplômés sont mobiles (nautisme, randonnée, vélo). Les moins aisés et les moins diplômés sont enclavés (jardins, étangs de pêche, BPAL, chasse). Ces espaces enclavés sont également les plus dégradés au sens écologique. Il y a donc des natures du pauvre et une diversité naturelle des spots du riche.

Tableau de répartition des CSP à la Foire St Romain

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	4	0,5%
Agriculteur	6	0,8%
Commerçant, artisan, chef d'entreprise	35	4,5%
Cadre Prof. Intellectuelle Sup. (cadre d'entreprise ou de la fonction publique,	59	7,7%
Profession intermédiaire (enseignant, infirmière, technicien, agent de maîtrise.	72	9,3%
Employé	198	25,7%
Ouvrier	53	6,9%
Retraité	36	4,7%
Chômeur ou inactif	59	7,7%
Etudiant	229	29,7%
Autre, précisez:	20	2,6%
Total	771	100,0%

Répartition des sportifs interrogés sur les berges par catégories socio-professionnelles (=595)

PCS	Nb. cit.	Fréq.	Insee 2007
Agriculteur	7	1,2%	0,7%
Commerçant, artisan, chef d'entreprise	26	4,4%	2,5%
Cadre.Prof.Intellectuelle.Sup.	81	13,6%	6,2%
Profession intermédiaire	108	18,2%	13,3%
Employé	115	19,3%	16,9%
Ouvrier	38	6,4%	16,3%
Retraité	98	16,5%	25,6%
Inactifs	118	19,8%	18,5%
Non réponse	4	0,7%	0,0%
Total	595	100,0%	100,0%

- De nombreuses actions éducatives sont entreprises au nom du développement durable dans l'estuaire jouxtant les loisirs. Un certain discrédit des habitants comme « idiots naturels » est dominant dans les discours. Ceci crée une distance entre un estuaire de projets et un estuaire vécu (que l'on retrouve dans les questions de paysage, patrimoine, restauration…).

- Il y a un savoir vernaculaire naturaliste à l'œuvre et caractéristique de l'estuaire des usages récréatifs. L'estuaire y est réapproprié par morceaux à partir d'activités pratiques. On retrouve ici les populations de chasseurs, pêcheurs, jardiniers campeurs ou encore certains marginaux. L'enquête menée sur les pratiquants des 24h motonautiques met bien en exergue cet habitus de réappropriation des lieux:

Tableau des activités loisirs pratiquées par les adeptes des 24H

	Effectifs	Fréquence
Bricolage	82	64,6%
Jardinage	50	39,4%
Modélisme, maquettes	10	7,9%
Mécanique	53	41,7%
Tunning / customisation	3	2,4%
Camping	22	17,3%
aucun	24	18,9%
Total/ interrogés	127	

Interrogés : 127 / Répondants : 127 / Réponses : 244
Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Enfin l'investigation conduite ici mérite d'être complétée à l'avenir par l'étude d'autres groupes sociaux et par l'enquête comparative d'autres espaces comme le montrent les schémas suivants:

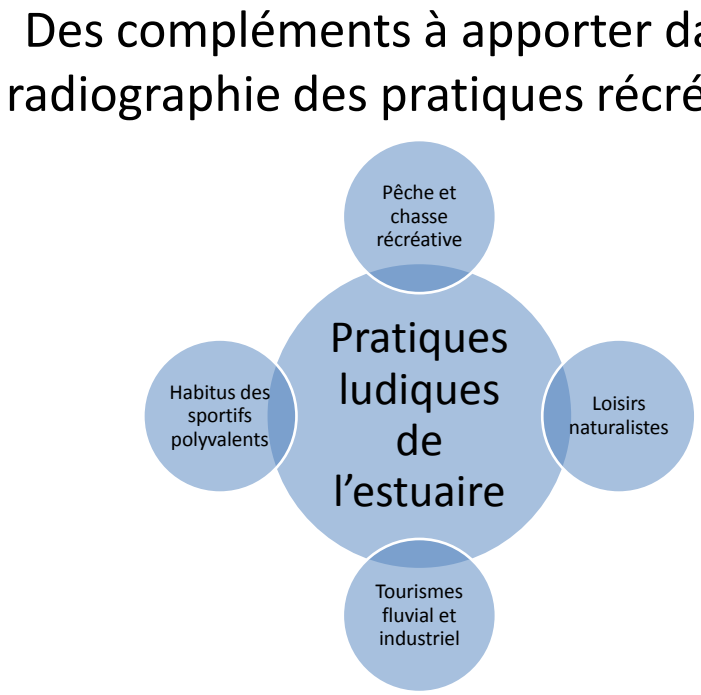

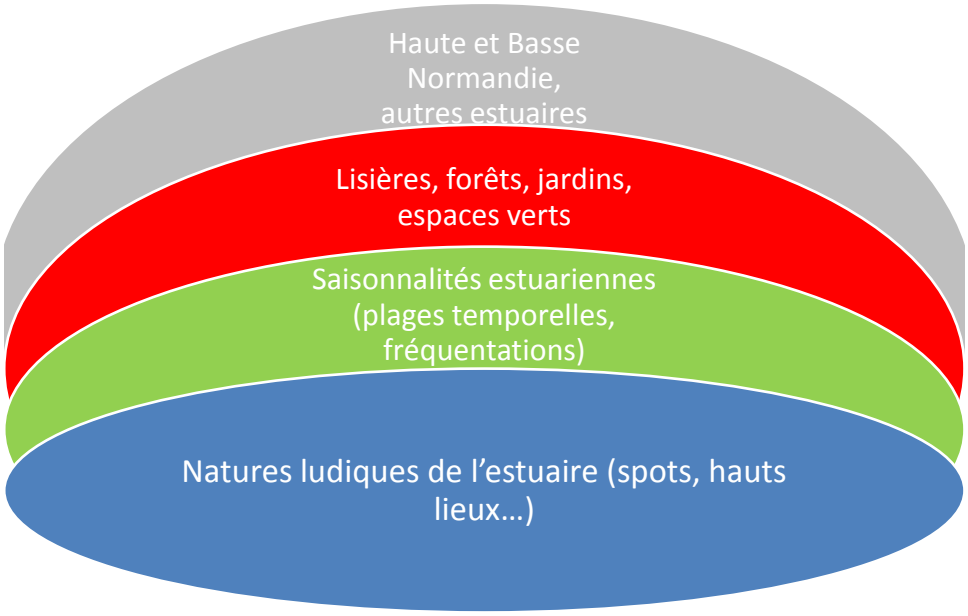

2- Perspectives

Au final de cette enquête, on peut présenter entre les logiques économiques et écologiques l'existence d'un estuaire des loisirs. Géographiquement ce dernier peut être perçu:

1- comme un espace à traverser pour permettre aux franciliens d'avoir accès rapidement au littoral;

2- comme un terrain de jeu (au sens où l'entendaient les anglais au 19e siècle) par l'espace laissé vacant (dans son occupation, sa législation et son peuplement) faisant la part belle aux usages nomades (randonnées en tous genres) et transgressifs;

3- comme un ensemble de coupures vertes et de dispositifs socio naturels d'encadrement des populations (jardins associatifs, sanctuaires, campings, ports de plaisances, espaces de pêches récréatives, gabions de chasse...);

4- comme un étalement de la ville postindustrielle qui converti peu à peu ses espaces de production économique en cadre de vie imbibé de loisirs de proximité (aménagements des quais, conversion des friches).

Par delà ces logiques notre enquête pose question. L'estuaire n'est à aucun moment perçu comme une entité faisant territoire. Néanmoins l'estuaire résonne par fragments chez les pratiquants tour à tour et selon leurs activités attentifs à la météo, aux marées, aux courants, aux îles et aux bras morts, aux plages et au bord de l'eau, aux vues, à la faune... Il y a là un potentiel à faire partager et reconstruire dans une perspective de reconquête. Cette question ne pourra pas en éviter une autre. Les loisirs estuariens se sont construits par des logiques de différenciation sociale et d'aménagement différentes. Aux loisirs nomades des plus favorisés se dressent des loisirs de sédentarités des classes plus populaires (c'est ce que montrent nos enquêtes qualitatives poussées pour avant dans le projet Sequana). Face à une nature pensée globalement dans le fonctionnement estuarien et accessibles aux plus mobiles, se mobilise une nature appauvrie au sens écologique (terrains contaminés, arrosages à l'eau de la Seine, anciennes exploitations de carriers, proximité de stations d'épuration). C'est pourtant dans ces espaces que se déroulent nombre d'activités récréatives qui donnent encore sens à l'estuaire. Ce qui nous amène à une troisième question, celle des risques envers les populations mobilisées par leurs jeux dans des espaces disqualifiés et au final peu étudiés.

Aussi souvent plus que l'entité estuarienne c'est le lieu qui fait lien au fleuve, lieu marqué par les usages récréatifs, inscrits dans une mémoire que l'on néglige (associations, écomusées). Saurons-nous conserver cette diversité culturelle et humaine ?

Cette enquête en appelle évidemment d'autres. Nous pouvons proposer ici quelques pistes:

- l'estuaire des loisirs des bas normands

- les milieux connexes de l'estuaire: affluents, lacs et étangs; forêts et lisières; estuaire marin

- l'estuaire nourricier des loisirs (chasse, pêche, cueillette, marchés, gastronomie...)

- l'estuaire des échanges alternatifs (coopératives, foires a tout et vides greniers)

La liste n'est pas exhaustive et elle doit être enrichie au fil du temps par une reproduction du protocole engagé, par exemple dans la mise en place d'un observatoire des loisirs et cadres de vie (dont la démarche est déjà amorcée auprès de l'université de Rouen).

BIBLIOGRAPHIE

PARTIE 1

Chapitre 1

Marc Venard, « Les Normands et les voyages du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle », in *Etudes normandes*, n°1, 1987, p. 5.

Bernard Alexandre, *Le Horsain. Vivre et survivre en Pays de Caux*, Paris, Plon, coll. Terre Humaine, 1988.

Caudebec-en-Caux – Musée de la Marine de Seine, Paris, SER, 1999, p. 8 ; voir également *Seine-Maritime*, Encyclopédies du Voyage, Paris, Gallimard, 2004.

E. Rochard, M. Béguer, C. Gazeau, J. Marchal, D. Ombredane, J.-L. Baglinière, P. Pellegrini, *Identification éco anthropologique d'espèces migratrices, emblématiques de la reconquête d'un milieu fortement anthropisé : la Seine*, Rouen, GIPSA, 2006.

Robert Delort, *Les animaux ont une histoire*, Paris, Seuil, 1984.

Jean-Pierre Derouard, *A rames ou a voile. Bacs et passages d'eau de la Seine en aval de Rouen XVIII-XIX^e^ siècles*, Luneray, Editions Bertout, 2003.

Bernard Le Sueur, *La navigation en Basse-Seine au début du XIX^e^ siècle*, Les cahiers du musée de la batellerie, n° 25, 1989.

Jean-Pierre Chaline, *Les bourgeois de Rouen. Une élite urbaine au XIX^e^ siècle*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1982.

Frédéric Delaive, *Canotage et canotiers de la Seine. Genèse du premier loisir moderne à Paris et dans ses environs (1800-1860)*, Thèse d'Histoire, Université Paris I, 2003.

Nadine Satiat, *Maupassant*, Paris, Flammarion, 2003.

Claudio Zambianchi, *Monet et la peinture de plein air*, Paris, Le Figaro, 2008.

Frédéric Delaive, *Canotage et canotiers de la Seine. Petite histoire illustrée d'un paradis perdu et d'une navigation de plaisance populaire à Paris et dans les alentours, au début du XIX^e^ siècle*, Les cahiers du musée de la batellerie n° 28, Avril 1991.

Alphonse Karr, Léon Gatayes & aal., *Le canotage en France*, Paris, Taride, 1858, rééd. Le Chasse-Marée, ArMen, 1991.

Benoit Noël et Jean Hournon, *La Seine au temps des canotiers*, Garches, AROM, 1997.

Benoit Noël et Jean Hournon, *Les arts en Seine. Le paradis des impressionnistes*, Paris, Les Presses Franciliennes, 2004.

Julianne Cosandier (dir.), *Caillebotte. Au cœur de l'impressionnisme*, 2005, Lausanne, Fondation de l'Hermitage.

Stéphanie Grégoire, *Plein air. Les impressionnistes dans le paysage*, Paris, Hazan, 1993.

Vincent Pomarède (dir.), *L'Oise de Dupré à Vlaminck. Bateliers, peintres et canotiers*, Paris, Somogy, 2007.

Francis Bauby, Sophie Orivel, Martin Pénet, *Mémoires de guinguettes*, Paris, Omnibus, 2003.

Alain Corbin (dir.), *L'avènement des loisirs (1850-1960)*, Paris, Aubier, 1995.

J.P. Robichon, « Victor Hugo, Pair de France, et la Seine », in *Victor Hugo et la Normandie*, Villequier, Musée Victor Hugo, 1985.

Alain Joubert (dir.), *Scènes de la Seine*, Rouen, Association des Conservateurs de Haute-Normandie, 1986.

HCE, *Pêches et pêcheurs aux engins en eau douce (XIX^e^-XX^e^ siècles)*, Les cahiers du musée de la batellerie, n° 46, 2001.

Marie-Louise Gauthier, *Voyages en vapeur, à l'époque romantique sur la Seine et ses affluents*, Les cahiers du musée de la batellerie, n° 36, 1996.

Edouard Launet, *A la recherche du Mascaret perdu*, Libération, 20 octobre 2007.

Hélène Bocard, *De Paris à la mer. La ligne de chemin de fer Paris-Rouen-Le Havre*, Paris, APPIF, 2005.
Les cartophiles caudebecquais, *Caudebec-en-Caux du Mascaret à l'aube du XXIe siècle*, Dieppe, IB, 2006.
Michel Bussi (dir.), *La Côte d'Albâtre, usages et images*, Etudes normandes, n° 3, 2007.
Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, *Bains de mer et thermalisme en Normandie*, Caen, Annales de Normandie, 7, 2002.
Jacques-Sylvain Klein, *La Normandie berceau de l'impressionnisme 1820-1900*, Rennes, Editions Ouest-France, 1999.
Bruno Delarue, Les peintres à Trouville, Deauville et Villerville 1821-1950, Yport, Editions Terre en vue, 2007.
Laurent Manœuvre, *Boudin. La Normandie*, Paris, Herscher, 1991.
Didier Hébert, *Deauville. Une cité de villégiature de la côte fleurie*, Cabourg, Editions Cahiers du Temps, 2004.
Anne-Marie Bergeret-Gourbin (dir.), *Un siècle de bains de mer dans l'estuaire de la Seine 1830-1930*, Honfleur, Musée Eugène Boudin, 2003.
François Haugel, Patrick Peslier et Aymeric Perroy, *Mémoires de la French Lines. Quand les transatlantiques partaient du Havre*, Paris, Editions PTC, 2006.
Valérie Foussard, *Evolution hydro-géo-morphologique de l'estuaire de la Seine au regard des usages passés*, Rouen, GIPSA, 2009.
Contribution à l'étude de la navigation en Basse-Seine, Etudes Normandes n° 85, 1957.
Loïc Guézennec, *Seine-Aval : un estuaire et ses problèmes*, Ed. IFREMER, 1999.
Pierre Largesse, *Elbeuf cité drapière*, Saint-Cyr-sur-Loire, Editions Alan Sutton, 2004.
Bernard Le Sueur, *Mariniers. Histoire et mémoire de la batellerie artisanale*, tome 2, Editions Le Chasse-marée, 2005.
Loïc Vadelorge, *Rouen sous la IIIe République. Politiques et pratiques culturelles*, Rennes, PUR, 2005.
Emmanuelle Real, *Le paysage industriel de la Basse-Seine*, Rouen, CHPN, 2008.
Gérald Orange, *Paysage et patrimoine*, Etudes normandes, n° 3, 2003.
Eric Bénard, *Les gens du fleuve. Vallée de la Seine* – préface par Olivier Sirost, Cabourg, Les Cahiers du Temps, 2008.

Chapitre 2

Bachelard, G. — 1947, *La terre et les rêveries de la volonté. Essai sur l'imagination de la matière*. Paris, José Corti.
Bachofen, J.-J. — 1996, *Le droit maternel. Recherche sur la gynécocratie de l'Antiquité dans sa nature religieuse et juridique*. Lausanne, L'Âge d'Homme.
Bata, P., A. Péan, D. Guillemet, J. Peret et J.-R. Soubiran eds. — 2002, *Aux rives de l'incertain. Histoire et représentation des marais occidentaux du Moyen Âge à nos jours*. Paris, Somogy.
Bénichou, P. — 2004, *Romantismes français*. Paris, Gallimard (« Quarto »).
Burnouf, J. et P. Leveau — 2004, *Fleuves et marais : une histoire au croisement de la nature et de la culture*. Paris, Éditions du CTHS.
Chirol, É. — 1985, *Victor Hugo et la Normandie*. Villequier, Musée Victor Hugo.
Faivre, A. — 1996, *Philosophie de la Nature. Physique sacrée et théosophie, XVIIIe-XIXe siècle*. Paris, Albin Michel.
Flaubert, G. — 1973, *OEuvres complètes de Gustave Flaubert*. Réédition. Paris, Club de l'honnête homme.
Hébert, Didier — 2004, *Deauville. Une cité de villégiature de la Côte fleurie*. Cabourg, Cahiers du Temps.
Karr, A. et L. Gatayes — 1991 (1858), *Le canotage en France*. Paris, Taride.
Lecoquierre, B. — 1998, *L'estuaire de la Seine.Espace et territoire*. Rouen, Presses universitaires de Rouen.
Manoeuvre, L. — 1991, *Boudin et la Normandie*. Paris, Herscher.
Martinez, F. — 2009, *Claude Monet. Une vie au fil de l'eau*. Paris, Tallandier.
Maupassant, G. de — 2004, *Contes normands*. Réédition. Paris, Livre de Poche.
Michelet, J. — 1886, *Notre France : sa géographie, son histoire*. Paris, Marpon et Flammarion.
Nodier, C. — 2005 (1836), « La Seine et ses bords », in *Voyages en Normandie*. Tome 1. Urrugne, Éditions Pimientos : 76-83.
Noël, B. et J. Hournon — 2004, *Les arts en Seine. Le paradis des impressionnistes*. Paris, Les Presses franciliennes.
Pennetier, G. — 1868, *L'origine de la vie*. Paris, J. Rothschild Éditeur.

Simmel, G. — 1991, *Secret et sociétés secrètes*. Strasbourg, Circé.
Viatte, A. — 1979, *Les sources occultes du romantisme. Illuminisme-Théosophie, 1770-1820. Tome 2 : La génération de l'Empire*. Paris, Honoré Champion.

PARTIE 2

Anquetil, P., (2002) L'Établissement Public de la Basse Seine, PCM Le Pont, 1, 43-48.
Appleton J., 1996, *The experience of Lanscape*, New York, Wiley & Sons.
Attali J. (dir.), 2010, *Paris et la Mer, la Seine est capitale*, Paris, Fayard.
Augustin J.P., 1995, *Sport, géographie, aménagement*, Paris, Nathan.
Augustin, J.-P., 2002, La diversification territoriale des activités sportives, *L'année sociologique*, n° 52, pp. 417-435.
Becker, H.-S., 1990, *Outsiders. Etude de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié. 248 p.
Berlivet, L., 1999, Argumentation scientifique et espace public. La quête de l'objectivité dans les controverses autour des "risques de santé", In François B. et Neveu E., *Espaces publics mosaïques : Acteurs, arènes et rhétorique des débats publics contemporains*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 185-208.
Berque A., 1995, *Les raisons du paysage*, Paris, Hazan.
Berque A., 2000, *Médiance, de milieux en paysages*, Paris, Belin.
Biava, A., 2007, L'action de l'union européenne face au défit de la sécurisation de son environnement énergétique, *Politique européenne*, n° 3, pp. 105-123.
Blum, R., 2010, *La desserte ferroviaire et fluviale des grands ports maritimes. Propositions en faveur de l'amélioration du report modal dans le cadre des pré et post acheminements de marchandises des ports de Marseille, du Havre et de Dunkerque*, Paris, Rapport à Monsieur le Premier Ministre.
Brocard, M., 2010, Le positionnement des grands ports normands, *Etudes normandes*, n° 4, pp. 47-52.
Brocard, M., P. Mallet, L. Lévêque et C. Bessineton, 1997, *Atlas de l'estuaire de Seine*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen, 155 p.
Brocard M., Lévêque L. (dir.), 1996, *Atlas de l'estuaire de la Seine*, Rouen, PURH.
Brunet, R., 2001, Désaménagement du territoire : l'énergie en France, *Mappemonde (en ligne)*, n° 1.
Burnouf J., Leveau P., 2004, *Fleuves et marais : une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris, CTHS.
Bussi, M., 2003, L'émergence d'une entité côte d'Albâtre : les acteurs d'un développement touristique et culturel, In Presses Universitaires de Rennes., *Lieux de culture, culture des lieux – Production(s) culturelle(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux. Actes du colloque « Productions culturelles locales et émergence de lieux : dynamiques, acteurs, enjeux ». Angers, mai 2000.* , Rennes. PP. 225-240.
Bussi, M., 2007, La côte d'Albâtre : heurs et malheurs touristiques depuis deux siècles, *Revue d'Etudes Normandes : "La côte d'Albâtre usages et images"*, n° 3, pp. 37-50.
Cabantous, A., A. Lespagnol et F. Péron, 2005, *Les français, la terre et la mer, XIIIe – XXe siècle*, Paris, Fayard.
Cohen, D., 2007, Un enjeu de civilisation, *Nouvelle Fondation*, n° 2, pp. 34-39.
Corbin A., 1988, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, Aubier.
Csergo J., 2004, Parties de campagne, Loisirs périurbains et représentations de la banlieue parisienne fin XVIIIe-XIXe siècles, *Sociétés & représentations*, 17, 1, pp. 15-30.
Debrie, J. et E. Gouvernal, 2005, *Services ferroviaires et acteurs des dessertes portuaires : des axes européens de fret conteneurisé (Rapport INRETS N° 263)*, Paris, Broché.
Di Méo G., 1998, *Géographie sociale et territoire*, Paris, Nathan.
Dumazedier, J., 1962, *Vers une civilisation du loisir*, Paris, Seuil.
Esdras-Gosse, B., 1953, La reconstruction du Havre et l'industrialisation du bâtiment, *Revue d'Etudes Normandes*, n° 19.
Féménias, D., 2004, Sens des pratiques corporelles dans la culture de loisirs In CEAQ (ed.) *Dérives autour de l'oeuvre de Michel Maffesoli* Paris, L'Harmattan, pp. 233-243 [Réed. CNRS 2011].

Griffet J., 1995, *Aventures marines*, Paris, L'Harmattan.
Hervieu B., Viard J., 1994, *Au bonheur des campagnes*, La Tour d'Aigues, L'aube.
Hervieu B., Hervieu-Léger D., 1979, *Le retour à la nature : au fond de la forêt, l'État*, Seuil.
Jauss H.R., 1970, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard.
Jean Y. et M. Vanier, 2008, *La France : Aménager les territoires*, Paris, Armand Colin.
Kalaora B., 1998, *Au-delà de la nature, l'environnement*, Paris, L'Harmattan.
Nodier C., (1836), La Seine et ses bords in *Voyages en Normandie*, Tome 1, Urrugne, Editions Pimientos, 2005.
Lamy, J., 2006, D'un G8 à l'autre : sécurité énergétique et changement climatique, *Politique étrangère*, n° 1, pp. 131-144.
Legoy, J., P. Manneville et J.-P. Robichon, 2004 [1990], *Les Havrais et la mer : Le port – Les transatlantiques – Les bains de mer*, Rouen, PTC ed., 295 p.
Lévêque, L., 1992, *Atlas du Havre et de sa région*, Le Havre, Observatoire Population et Habitat de la ville du Havre., 156 p.
Lévi-Strauss, C., 1960, *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
Malon, C., 2000, Prospective et planification des grands travaux. L'exemple du port pétrolier d'Antifer, *Revue d'Etudes Normandes*, n° 1, pp. 41-60.
Sansot P., 1990, *Les formes sensibles de la vie sociale*, Paris, PUF.
Sirost O., 2010, Les natures apocryphes de la Seine. L'envasement des plages du Calvados, *Etudes Rurales*, 185, pp. 181-196.
Subra, P., 2008, L'aménagement, une question géopolitique !, *Hérodote*, n° 130, pp. 222-250.
Viard J., 1994, *La société d'archipel*, La Tour d'Aigues, L'aube.
Voldman D., 1997, *La reconstruction des viles françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan.

Crédit photo couverture : GIP Seine-Aval, C. Dégremont

Pour tout renseignement, veuillez contacter la coordination scientifique : cdegremont@seine-aval.fr

Le GIP Seine-Aval ne saurait être tenu responsable d'évènements pouvant résulter de l'utilisation et de l'interprétation des informations mises à disposition.

Le GIP Seine-Aval est financé par :